VENDREDI 28 AOÛT 2026 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1900
Abonnement annuel : 130 € - le numéro : 2,55 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

ASSURANCES CLIMATIQUES
PROTÉGER LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL
C'EST DANS NOTRE CULTURE
Choisissez le Crédit Agricole pour bénéficier de votre dispositif de gestion des risques climatiques.
08/26 - Le contrat d'assurance Récoltes et le contrat d'assurance Prairies sont assurés par PACIFICA, Compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse régionale sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

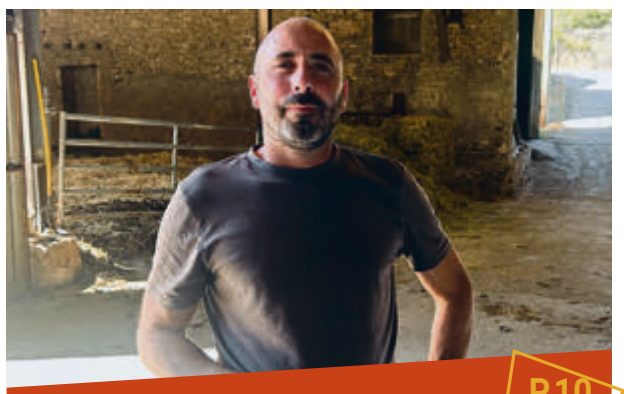
Face au climat, l'agriculture réclame des réponses nouvelles



Illustration générée par IA

Le Conseil de l'agriculture de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est réuni le 25 août près de Dijon. Il a acté une réalité qui s'impose à tous : la canicule, la sécheresse, mais aussi les excès d'eau de l'hiver dernier traduisent une transformation structurelle de l'exercice du métier d'agriculteur. Ce constat oblige à imaginer de nouvelles réponses, en matière de soutien financier, pour que la souveraineté alimentaire ne soit pas que des mots, mais aussi sur le sujet des réglementations. Ces dernières doivent, elle aussi, devenir adaptables.

Page 03



PRODUCTIONS *Élevage* P.10

Sécheresse // Les éleveurs cherchent des solutions



PRODUCTIONS *Cultures* P.12

Climat : La canicule relance le vieux débat du labour


Base Quali'Séchage

ÉQUIPEMENTS P.18

récolte des feuilles de luzerne // Plus qu'une machine, une filière

Encart : Mailing Sicarev Coop (sur certains cantons)





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 SÉCHERESSE : « RÉFLÉCHIR AU MATÉRIEL VÉGÉTAL DU SUD »

.05 GRAINES D'AGRICULTEURS : DEUX NIVERNAIS EN LICE !

.06 CONCOURS DE LABOUR DES JA DE CORBIGNY : ÉCHANGES, ÉVOLUTION ET TRADITION

.07 AGRI'RUN : RENDEZ-VOUS À ORRET, LE 29 AOÛT

.08 ENSEIGNEMENT : JULIE, DE RETOUR DE LA "BELLE PROVINCE"

ACTUALITÉ // RÉGION

.09 NÉCROLOGIE : FRANÇOIS PATRIAT, UN AMOUREUX DE SON TERROIR

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.10 SÉCHERESSE : LES ÉLEVEURS CHERCHENT DES SOLUTIONS

.11 ANIMAUX DE BOUCHERIE : ON EST ALLÉ VOIR LES VACHES

PRODUCTIONS // CULTURES

.12 SEMIS DE COLZA : MAINTENANT, ON ATTEND

.13 CGB CHAMPAGNE BOURGOGNE : « L'AVENIR DE LA BETTERAVE SE JOUE MAINTENANT »

PRODUCTIONS // VIGNE

.14 VENDANGES : DANS LE CHÂTILLONNAIS, C'EST TERMINÉ

RURALITÉ // SOCIAL // TERRITOIRES

.15 LEGTA DU MORVAN : UNE PAGE SE TOURNE…

.16 À CHITRY : UN RESTAURANT QUI MISE SUR LES CIRCUITS COURTS

.17 PATRIMOINE : REDONNER DE LA VIE À UNE FERME DU XII[e] SIÈCLE

SERVICES

.18 ÉQUIPEMENT

.19 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'…)*

.20 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS…)*

.22 PETITES ANNONCES

.24 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // PORTRAIT // LOISIRS // OXYGÈNE

.26 SPORT : XAVIER THÉVENARD SIGNE SON GRAND RETOUR PAR LES SOMMETS JURASSIENS

.27 LECTURE : UN MANGA QUI ENFILE LA COTTE ET LES BOTTES

.28 JEUNES AGRICULTEURS : AUX « VIEUX JA », ON NE LA FAIT PAS



// LE DESSIN

// EN BREF

Sécheresse Trafic de fourrage entre la France et la Suisse

La sécheresse qui amenuise les stocks de nourriture pour les animaux d'élevage entraîne un commerce illégal de fourrage entre la France et la Suisse, dont des agriculteurs au pouvoir d'achat plus élevé viennent se fournir en France, dénonce la FDSEA du Doubs. Son président Florent Dornier fait état d'*« agriculteurs suisses qui passent la douane pour venir chercher des stocks en France »* sans passer par une déclaration obligatoire (la Suisse ne faisant pas partie du marché unique). *« On voit passer des dizaines et des dizaines de camions qui vont du côté suisse »*, explique le syndicaliste à l'AFP. Si le prix du foin, qui fluctue habituellement aux alentours de 150 €/t, a dépassé les 170 €/t avec la sécheresse, des acheteurs suisses sont prêts à payer 220 ou 230 €/t, selon M. Dornier. Des prix *« exorbitants, inaccessibles pour des paysans français »*. Selon France 3 Bourgogne-Franche-Comté, un agriculteur suisse a été intercepté le 17 août avec un chargement illégal de *« plusieurs tonnes de fourrage »*. Dans un courriel adressé à l'AFP, la préfecture du Doubs indique avoir constaté *« quelques transports de fourrages et paille qui ne respectaient pas les formalités d'exportation »*, des *« initiatives individuelles frauduleuses sans qu'un trafic caractérisé ait été démontré à ce jour »*.

Maïs Crainte d'une flambée du maïs non-OGM, pénalisant l'élevage

« Une flambée des prix du maïs non-OGM » et un écart *« considérable »* avec ceux du maïs transgénique : ce scénario *« est jugé aujourd'hui probable par les acteurs du marché »*, alerte La Dépêche - Le petit meunier dans un article publié le 14 août. En cause, l'effondrement attendu de la production européenne, *« principale source de maïs non-OGM sur la planète »*. Le média spécialisé indique que *« le cabinet Expana a récemment révisé à la baisse de 4,6 Mt sa projection en maïs, à 49,1 Mt »* pour le Vieux continent. Quant à la récolte française, *« plusieurs analystes la situent désormais sous les 7 Mt »*, largement en dessous de la prévision du ministère début août (9 Mt), déjà au plus bas depuis 1980. Or, au niveau mondial, la récolte de maïs (très majoritairement OGM) *« ne suscite pas d'inquiétude »*, avec 1 300 Mt attendues par l'USDA, *« au même niveau élevé que l'an passé »*. La Dépêche estime que, *« pour la France, la solution passera principalement par l'Ukraine »*, dont les exportations sont entravées par la guerre avec la Russie. En cas de poursuite du blocage de ses expéditions, *« on ne peut pas exclure un maïs européen qui effleurerait les 300 €/t »*, estime un courtier interrogé par nos confrères. Un surcoût potentiel à venir pour les filières d'élevage sous cahier des charges imposant une alimentation non-OGM.

Espèces nuisibles Un arrêté met à jour la liste Esod pour trois ans

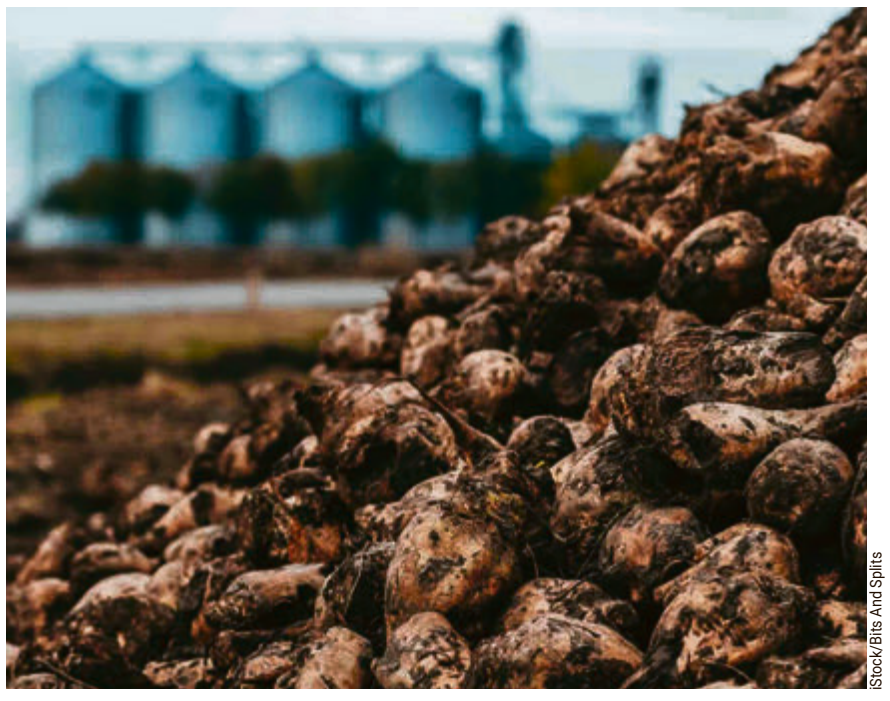
Un arrêté du ministère de la Transition écologique, publié le 21 août au Journal officiel[(1)], met à jour la liste des espèces d'animaux classées susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod) et les territoires concernés, par département. Cette liste, valable trois ans (jusqu'au 30 juin 2029), précise les modalités de destruction. Les animaux concernés, selon les territoires, sont la belette, la fouine, la martre, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet. L'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) et la LPO ont annoncé, dans des communiqués distincts, qu'elles déposeraient un recours au Conseil d'État. Le 9 mars, une étude du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) avait démontré que l'élimination massive des Esod ne réduit pas les pertes économiques qui leur sont attribuées. Elle indiquait également que les mesures mises en œuvre pour les détruire ont un coût *« huit fois plus élevé que les déclarations de dégâts imputés à ces espèces »*.

(1) https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054728726

// EN IMAGES

Sucre La France redevient leader européen

La France retrouve son rang de premier producteur de sucre de l'Union européenne. Avec 4,7 millions de tonnes produites en 2025-2026, la production progresse de 8,2 % sur un an, portée par des rendements en forte hausse. Ceux-ci atteignent 89,6 q/ha, soit 13,2 % de plus qu'en 2024 et 16 % au-dessus de la moyenne 2020-2024, malgré quelques foyers de jaunisse. Dans le même temps, les surfaces reculent de 3,5 %, à environ 400 000 ha. Cette bonne performance intervient toutefois dans un marché mondial excédentaire. La production mondiale devrait atteindre 181,3 Mt en 2025-2026, contre 180,1 Mt consommées. Conséquence : les cours du sucre blanc à Londres ont chuté de 27 % sur un an fin avril 2026, et ceux du sucre brut à New York de 33 %. Avec des stocks élevés, la pression devrait rester forte.



iStock/Bits And Splits

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots- 21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0731 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 130 € - **Prix au numéro :** 2,55 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

- **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon

Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
- **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
- **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
- **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
- **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// CANICULE, SÉCHERESSE

Changement climatique : changement d'optique

Le Conseil de l'agriculture régionale, réuni le 25 août à Bretenière près de Dijon, est révélateur d'un changement profond d'approche, de la part de la profession : les difficultés agricoles liées au climat sont désormais à appréhender sous un angle structurel et non plus conjoncturel. L'aide ne doit plus se résumer à du saupoudrage mais devra envisager la modification de cadres législatif ou réglementaire pour s'adapter.

On vante souvent les capacités de l'agriculture à s'adapter. Et, de fait, cette activité humaine a toujours appris à faire avec des contextes changeants. Ce n'est jamais simple, c'est parfois douloureux, mais c'est indispensable. L'été que nous vivons est révélateur d'un changement climatique profond. Il y aura un avant et un après 2026 et la profession agricole comprend progressivement que la canicule, la sécheresse, ou les excès d'eau connus à l'hiver dernier, ne sont plus des circonstances conjoncturelles mais bien la normalité structurelle qui s'impose à nos sociétés.

Ce constat était évident lors du Conseil régional de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) réuni à Bretenière, près de Dijon, le 25 août, à l'initiative de la FRSEA. Consacrée aux pistes de réponses possibles face aux conséquences de la canicule et de la sécheresse, la rencontre mobilisait des représentants agricoles, mais aussi du secteur bancaire, de la MSA, de l'État, à travers la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et de la Région, avec la présence de Jérôme Durain, président du Conseil régional de BFC.

Une réponse à inventer

Face aux difficultés actuelles (mauvais rendements en grandes cultures, manque de fourrage, manque d'eau) et à celles qui ne vont pas manquer de se poser cet automne et à l'hiver, c'est une réponse d'ampleur et hors des sentiers battus qui s'impose. Une réponse à inventer, que ce soit en termes de soutien financier, ou d'évolution des cadres réglementaires. L'ampleur des difficultés économiques de nombreuses exploitations, au point qu'envisager un accès au RSA pour certains exploitants devient une vraie question, oblige à faire bouger les lignes. *« Il va falloir agir très fort avec des dizaines de milliers d'euros »* martelait Antoine Carré, président de la FDSEA 21. On n'est plus dans une configuration où, à une difficulté ponctuelle, répondrait une aide millimétrée. Au-delà des exploitations agricoles, les difficultés financières atteignent aussi les coopératives avec, comme le soulignait le doubien Arnaud Gaillot, président de la Fédération régionale des coopératives *« des achats d'engrais au point mort et une augmentation des créances clients. »* Selon une estimation du Conseil de l'agriculture, l'affouragement nécessaire à une exploitation de 100 vaches allaitantes pour faire face à l'absence de pousse en prairies depuis juin représente des charges en hausse de plus de 20 000 euros, uniquement sur ce poste. Même si elles sont à prendre avec beaucoup de précautions, car il ne s'agit encore que de tendances qui demandent à être confirmées, certaines projections de CerFrance BFC laissent deviner des résultats courant en baisse en grandes cultures ou encore en lait de plaine.



Crédit

Les participants au Conseil de l'agriculture régionale partagent le constat d'une crise dont les fondements deviennent structurels.

« Une année blanche… et pas que financière »

« L'économie de l'agriculture et de l'agroalimentaire manque de rentabilité, de compétitivité, et elle s'étouffe » confirmait le doubien Sylvain Marmier, président de la Fédération régionale des caisses de Crédit Agricole. *« Les réponses généralisées n'ont pas de pertinence*, remarquait Bjorn Desmet (Draaf BFC). *D'où une vraie difficulté pour dimensionner les dispositifs de soutien. On doit travailler à la fois sur le conjoncturel et sur le structurel. Il faut mener les deux exercices de front. »*

Face à un tel contexte économique, maintenir un cadre réglementaire comme si de rien n'était devient un non-sens total pour la profession. *« L'administration et l'État,* exprimait le Nivernais Thomas Lemée, président des JA BFC, *doivent comprendre que dans l'état actuel de l'agriculture, il faut nous laisser travailler ». « Il nous faut une année blanche,* renchérissait le doubien Stéphane Sauce, président de la FRSEA BFC, *et pas seulement sur le plan financier ! »* Faire bouger les lignes réglementaires c'est, par exemple, dénoncer le fait que la législation sur les couverts intercultures n'a aucun sens dans un moment où semer serait une perte car rien ne pousserait. Attendre depuis deux mois une réponse qui n'arrive pas, sur ce sujet, symbolise l'inertie d'une administration face à une situation qui réclame de la réactivité. Une situation d'autant plus sidérante que certains départements ont, sur ce point, obtenu des dérogations longues (la Marne, par exemple) et d'autres non. C'est le cas en BFC. *« Sur les couverts,* poursuivait Bjorn Desmet, *si certains départements ont été directement sur les dérogations intercultures longues, ce n'est pas notre cas, mais on envisage déjà le deuxième temps. »*

Un système assurantiel qui doit évoluer

Faire bouger le cadre réglementaire, c'est peut-être aussi, comme le suggérait le Côte-d'Orien Vincent Lavier, président de la Chambre régionale d'agriculture, instaurer un moratoire sur la mise en place de nouvelles zones vulnérables. C'est encore faire évoluer le système assurantiel qui paraît inadapté à une crise de cette ampleur, c'est aussi agir auprès de l'Europe pour que ne s'allument pas des « feux rouges » dans les dossiers PAC, sans prise en compte, là encore, du virage climatique auquel doit se soumettre l'agriculture. C'est, en fait, demander aux administrations la même capacité d'adaptation que celle dont les exploitations doivent faire preuve. Pour la Région, si Jérôme Durain prévenait que les capacités financières de la collectivité dont il est en charge ne sont pas illimitées, il s'affirmait en faveur d'une revue complète des interventions de la Région en matière agricole dans le but de reconsidérer ce qui est utile et ce qui l'est moins et ainsi, flécher différemment certaines aides.

Une chose est sûre : la profession agricole ne va pas attendre indéfiniment que les administrations démontrent leur prise de conscience du changement à l'œuvre. Stéphane Sauce donne rendez-vous dans un mois, fin septembre, pour faire le point sur les évolutions attendues.

Berty Robert

Mesures d'urgence

Le Conseil de l'agriculture régionale de BFC propose une série de mesures d'urgence à prendre :

– S'assurer que les exploitants peuvent alimenter leurs animaux, alors que les récoltes de fourrages affichent des rendements beaucoup plus bas qu'à l'habitude. Certaines coopératives ont anticipé les besoins d'alimentation en produisant des concentrés grossiers. Il faut les mobiliser pour obtenir ces aliments. Nécessité de prise en charge de surcoûts liés aux transports. Obtention d'un crédit d'impôt pour les achats de fourrages liés à la sécheresse.
– Obtenir une année blanche pour les prêts à long terme.
– Prévoir la mise en place de l'Indemnisation de solidarité nationale (ISN) pour les prairies et les cultures de printemps.
– Revoir les modalités de fonctionnement de l'assurance récolte.
– Geler l'augmentation du prix des fermages, qui atteint + 3,23 % cette année.
– Pas de blocage des dossiers PAC en raison de mesures qui ne pourront pas être respectées et levée des autres obligations pour cas de force majeure.
– Prise en charge d'une partie des cotisations sociales.
– Exonération de la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB), y compris pour les prairies et les terres labourables.
– Prise en charge par les collectivités des surcoûts liés à l'abreuvement.
– Pas de pertes supplémentaires à cause des dégâts de gibier, autoriser les tirs de nuits et les tirs pendants les récoltes sur les sangliers.
– Reconduction, par le Conseil régional de BFC, de prêts à court terme à taux zéro pour les dossiers Feader Modernisation en attente.
– Mise en place, par le Conseil régional, d'une avance de trésorerie de 10 000 euros non remboursable pour les JA récemment installés et remboursables pour les agriculteurs impactés par la sécheresse.
– Lancement, par la Région BFC, d'appels à projets Feader pour le stockage de l'eau, l'irrigation, la mise en place d'ombrières, l'abreuvement des animaux, l'isolation des bâtiments, le stockage des fourrages.
– Défiscaliser les stocks fourrages et paille autoconsommés par les éleveurs.
– Que l'État mette en place une organisation spécifique afin d'accompagner la gestion des projets liés à la souveraineté alimentaire.

La MSA capte un mal-être inédit

Les présidents des MSA de Bourgogne (Mauricette Besançon) et de Franche-Comté (Sylvain Charles) ont partagé le constat d'un malaise très profond dans la profession agricole. *« La question du moral des agriculteurs doit passer en premier »* soulignait Sylvain Charles. Mauricette Besançon, pour sa part, rappelait l'adoption d'une première enveloppe de prise en charge partielle sur l'appel de cotisations de juillet pour 700 adhérents concernés. Elle convenait aussi que les rentrées de cotisations sont de plus en plus compliquées : *« Nous avons des primo débiteurs, des gens qui, jusqu'alors n'étaient pas en difficulté. » « Il faut bien être conscient,* poursuivait-elle, *que les difficultés sont devant nous et qu'il y a donc la nécessité de les anticiper. En juin, on dénombrait 400 situations de mal-être accompagnées par les travailleurs sociaux. Mais depuis, la situation a sans doute empiré… »*

// VITICULTURE

89 Sécheresse : « *Réfléchir au matériel végétal du sud* »

Le 14 août, Manon Pinot conseillère vigne à la Chambre d'agriculture de l'Yonne faisait le tour des parcelles intégrées au projet GreffBourgogne.

« On cherche des porte-greffes résistants à la sécheresse, il n'y en a pas : on parle plutôt de porte-greffes tolérants face à un stress hydrique plus ou moins important. Si les conditions climatiques que l'on a connues en 2026 se reproduisent sur plusieurs années d'affilée, les vignes pourraient ne pas s'adapter autant qu'on le souhaiterait. Nous trouvons aujourd'hui un intérêt à tester des porte-greffes tolérants à la sécheresse qui étaient historiquement plantés plus au Sud », affirmait Manon Pinot, conseillère vigne à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, le 14 août dernier, sur les parcelles situées à Beine. Depuis 2021, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a intégré le projet régional « GreffeBourgogne », mis en place par le BIVB. *« Dans le contexte du changement climatique, le matériel végétal constitue un levier d'adaptation, c'est le cas du porte-greffe. La diversité des porte-greffes inscrits au catalogue est aujourd'hui sous-utilisée en Bourgogne. Le BIVB anime un programme d'ampleur avec ses partenaires afin de tester des porte-greffes réputés tolérants à la sécheresse dans les contextes pédoclimatiques bourguignons »*, informait le BIVB en février 2025. Dans le cadre de ce projet d'ampleur, les paramètres majoritairement suivis sont : la résistance à la sécheresse, la phénologie, la vigueur et les paramètres physiologiques, le rendement, la maturité, etc. Depuis 4 ans, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a mis en place des expérimentations sur une de ses parcelles pour comparer onze porte-greffes différents. Cette étude, également réalisée sur huit parcelles de vignerons du département, a toutefois des limites. *« Tout n'a pas été testé sur nos sols, nous avons donc beaucoup d'incertitudes sur l'intérêt que nous pouvons avoir vis-à-vis de ces porte-greffes, sur leur adaptation, et par conséquent sur leur taux de production »*. Ngatame Ba, stagiaire à la Chambre d'agriculture et étudiante en Master 2 en productions végétales durables et bio protection était présente avec Manon Pinot, le 14 août dernier, pour constater l'évolution des jeunes plants de 2024. À ce stade des expérimentations, certains porte-greffes semblent avoir des caractéristiques intéressantes. C'est le cas du 1103 Paulsen, du 110 Richter, du 333 EM et du 140 Ru. D'autres sont également intéressants face au stress hydrique mais ont d'autres caractéristiques moins recherchées dans le projet, comme une vigueur plus faible ou un débourrement plus précoce et donc une sensibilité accrue au gel. *« Le projet est large, beaucoup de paramètres entrent en jeu pour que les greffes soient vraiment pertinentes sur les caractéristiques recherchées dans les conditions pédoclimatiques icaunaises et bourguignonnes »*, justifiait Manon Pinot.



Ngatame Ba, stagiaire à la Chambre d'agriculture et Manon Pinot, conseillère vigne à la Chambre d'agriculture font un point sur le projet «GreffeBourgogne».

Envisager des résultats sur le long terme

À l'approche des vendanges, Manon Pinot était inquiète. *« Fin juillet, j'avais observé des arrêts de croissance sur des parcelles qui ont trois ans, ce qui n'est pas étonnant car la vigne concentre ses ressources sur ses fruits pour assurer sa survie. Aucune pluie n'était annoncée et la véraison n'arrivait pas. Je partais donc du principe que les dates de vendange allaient être décalées »*, se souvenait-elle. Pourtant, le peu de pluie tombée a suffi pour avancer la date de vendanges. *« Il y a eu assez d'eau pour que la vigne continue à avancer dans le stade de véraison, mais pas assez pour qu'elle mûrisse correctement. La vigne a atteint un taux de maturité rapidement. Cela s'explique par le fait que le manque d'eau a provoqué un phénomène de concentration qui a accéléré la date de vendanges. Si les grains étaient plus gros, on n'y serait pas encore »*, convenait-elle. Les premières conséquences étaient donc *« une baisse du poids des baies, une concentration des sucres et un manque d'acidité. Pour éviter que les vins n'aient aucune acidité, les vignerons ont donc commencé à vendanger. Un vin sans acidité n'est pas équilibré, il sera donc très sucré, très alcoolisé, et sera donc chaud en bouche »*. Pour Manon Pinot, l'objectif de ce programme n'est pas *« la recherche de porte-greffes tolérants à la sécheresse, mais au stress hydrique »*. En effet, une vague de chaleur n'est pas toujours associée à un manque de précipitations. À ce jour, la Chambre d'agriculture poursuit ses essais d'adaptation face au changement climatique. En regardant l'état des vignes, massivement touchées par la sécheresse, Manon Pinot affirmait qu'il *« fallait commencer à envisager de nouveaux systèmes de culture, comme la plantation de porte-greffes tolérants à la sécheresse, voire de réfléchir à des cépages du sud pour les viticulteurs en appellations vins de France qui en auraient la possibilité »*.

Charlotte Sauvignac

// PRÉFECTURE

89 Sécheresse : 140 contrôles réalisés depuis la mi-juillet

Mercredi 19 août, une opération a été réalisée par les services de l'État et l'OFB pour sensibiliser sur l'impact de la sécheresse sur les cours d'eau icaunais. Celle-ci se déroulait à la centrale hydroélectrique de Seignelay.

Mercredi 19 août, Fabien Mousseau, agent de l'Office Française de la Biodiversité (OFB) réalisait un contrôle *« pédagogique »* en présence d'Isabelle Pettazzoni, directrice adjointe de la DDT et de Jean-Marie Costet, responsable de l'OFB au sein de la centrale hydroélectrique de Seignelay. *« Depuis le début de la campagne sécheresse, 140 contrôles ont été réalisés dans l'ensemble du département. Ils font apparaître un niveau globalement satisfaisant de respect de la réglementation, avec un faible taux de non-conformité. Ces contrôles portent notamment sur les prélèvements d'eau, mais également sur le fonctionnement des ouvrages hydrauliques, dont les manœuvres peuvent avoir une incidence directe sur les débits des cours d'eau »*, ajoutait-elle. Dans ce cadre précis, les services de l'État et l'OFB ont voulu réaliser un contrôle sur le Serein, *« où l'on constate des milieux d'eau au plus bas depuis ces dix dernières années. On est sur une période de sécheresse extrêmement forte, très dégradée qui cause des difficultés sur l'ensemble du bassin versant. C'est d'ailleurs le second cours d'eau à être passé en crise, après le Cousin »*. Pour encadrer correctement cette situation, les services de l'État ont travaillé en amont *« pour définir les règles du jeu à froid, donc on écrit une partition qui se veut concertée, partagée, connue de tous »*, ajoutait-elle.

Faire de la pédagogie

Jean-Marie Costet constatait, dans une seconde phase, l'importance de sensibiliser et de communiquer auprès du grand public. *« Nous devons continuer de communiquer pour faire comprendre aux particuliers que les mesures posées par l'État sont obligatoires »*, expliquait-il, après avoir entendu de la part des élus locaux que *« des particuliers continuaient de remplir des piscines en pleine canicule »*. Après un temps d'échanges, l'agent, Fabien Mousseau commençait le contrôle avec deux points d'attention particuliers : *« l'interdiction de manœuvrer les vannes et vérifier que le débit réservé, c'est-à-dire que le débit minimal qui doit être laissé au cours d'eau, est bien respecté »*. En observant, il confirmait la *« conformité quant aux vannes. C'est important de ne pas manœuvrer les vannes, car nous devons éviter au maximum des variations trop importantes entre l'amont et l'aval du cours d'eau qui pourraient mettre des habitats piscicoles hors d'eau, surtout ceux situés le long des berges »*. Dans un second temps, lorsque les vannes sont fermées, cela permet de laisser *« passer le débit réservé dans le lit naturel du cours d'eau et d'éviter des situations d'à sec »*.

Charlotte Sauvignac



Mercredi 19 août, les services de l'État et l'OFB organisaient un contrôle pédagogique sur le Serein à Seignelay.

// GRAINES D'AGRICULTEURS

58 Deux Nivernais en lice !

Une fois n'est pas coutume, deux Nivernais ont été sélectionnés pour participer aux « Trophées de l'installation Graines d'agriculteurs »

Pour cette 16e édition des trophées de l'installation Graines d'agriculteurs, Camille Rouchon et Paul Hétroy, deux producteurs nivernais, ont été choisis pour participer. Ainsi, ils concourent respectivement dans la catégorie Agriculture durable et Diversification.
Pour rappel, les trophées de l'installation sont portés depuis 2011 par Terres Innovantes, et le principe est d'encourager, par une dotation, le sens de *« l'entrepreneuriat agricole, la vision à long terme, la démarche durable, l'inventivité et l'innovation d'agricultrices et d'agriculteurs récemment installés »*. Afin de départager les concurrents, le public est invité à voter en ligne, pour une remise des prix qui aura lieu fin septembre. Cette année, outre les deux catégories pour lesquelles Camille Rouchon et Paul Hétroy ont été sélectionnés, trois autres existent : Biodiversité, Installation et Territoires.

Chloé Monget

Pour en savoir plus : https://graines-agriculteurs.fr/concours

Camille Rouchon, *La Bergerie des Martignons*, à Bitry


Camille Rouchon

Sélectionnée dans la catégorie "Agriculture durable", Camille, 32 ans, s'est installée en août 2023. Elle revient sur cette première participation : *« J'ai été informée de l'existence de ce concours par notre réseau JA et cette initiative de mettre en avant des parcours de jeunes qui s'installent m'a beaucoup plu ! En effet, cela fait connaître le monde agricole au grand public au travers de profils inspirants. L'agriculture n'a pas toujours le vent en poupe et je pense que c'est intéressant de la dépeindre par la voix des jeunes ; prouvant la variété et la diversité de nos métiers. Pour moi, tout le monde mérite de gagner car tout le monde est investi dans son projet. Et, la dotation pour les gagnants est un véritable coup de pouce pour entreprendre davantage ; même si tous les agriculteurs jeunes ou moins jeunes en auraient besoin cette année »*. Si elle remporte la première place, Camille sait exactement ce qu'elle fera de cette dotation : *« Je vais me faire plaisir et acheter une troisième vache…* Et, si elle ne gagne pas : *« Cela n'est pas grave car l'important est l'expérience que l'on tire d'une telle aventure qui s'articule notamment autour de la découverte d'autres collègues ou encore l'obtention de conseils pour notre communication »*. Pour rappel, les producteurs en lice seront conviés à une cérémonie à Paris à l'issue du concours. Sur ce point, Camille souligne : *« L'argent n'est pas la finalité, il faut utiliser cette opportunité pour grandir »*. L'exploitation de Camille se compose de 15 ha ; 130 brebis Thônes et Marthod.

Votez pour Camille : https://graines-agriculteurs.fr/candidat/camille-rouchon

Paul Hétroy, Gaec Hétroy – *La ferme des mouches*, à Pazy


Paul Hétroy

Installé en mars 2025, Paul Hétroy, 26 ans, a été choisi pour intégrer la catégorie Diversification du concours. Informé de l'existence du concours par le même biais que Camille, Paul précise : *« c'est ma première fois également… Et j'ai passé le pas pour deux raisons. La première étant la fierté de représenter le travail de ma famille au sein du Gaec, et la seconde est d'avoir l'opportunité de montrer nos systèmes. D'ailleurs, depuis la mise en ligne des vidéos de présentation, nous recevons beaucoup de commentaires d'internautes pour en savoir plus. Personnellement, nous avons déjà accueilli deux personnes à la ferme afin de leur faire visiter»*. Pour lui ces demandes sont logiques : *« Le grand public est à la recherche de produits locaux, tout en ayant à cœur le bien-être animal. Nous revenons enfin à l'essentiel, et ce genre de concours offre une véritable transparence tout en rendant nos fermes accessibles pour tous ; c'est inestimable »*. S'il gagne, Paul ne sait pas encore ce qu'il fera de la dotation, mais il insiste : *« Je suis ravi de pouvoir porter les couleurs de la Nièvre et de rencontrer d'autres collègues ; cela donne toujours des idées »*. Pour rappel, le Gaec se compose de 80 ha de céréales (notamment pour l'autoconsommation), 200 ha de prairies permanentes, 30 ha de prairies temporaires ; 150 vaches allaitantes limousines, 500 brebis Île-de-France et Charolaises ainsi que 250 poules pondeuses. Paul précise : *« Mon installation permettrait à terme de passer à 1 200 poules pondeuses »*.

Votez pour Paul : https://graines-agriculteurs.fr/candidat/paul-hetroy

Diversifiez votre exploitation, optimisez vos ressources, sécurisez votre avenir !

Votre projet volaille sur mesure avec les Ets SIRUGUE

Célia LAMBERT
03 80 48 18 28
contact@sirugue.eu

Sirugue
Nutrition Animale

Sirugue, 70 ans au service de la volaille française

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE CORBIGNY

58 Échanges, évolution et tradition

Comme tous les ans, les JA de Corbigny proposaient un concours de labour. Ainsi, il s'est tenu le 8 août à Échereau.

Malgré la chaleur pesante, il y eut un beau dynamisme le 8 août, avec 33 concurrents présents à Échereau (sur une parcelle de Florent Crusifix) pour participer au traditionnel concours de labour des JA de Corbigny. *« Depuis toujours, le concours de labour fait partie du paysage Corbigeois et force est de constater qu'il réunit encore beaucoup de monde puisque nous avons accueilli environ 350 personnes durant toute la journée »*, précise le président cantonal des JA, Charles Perreau. *« En parallèle, ce type de rencontres permet de réunir des exploitants de tous âges et de faciliter les échanges entre eux. Cette année, il est clair que le sujet principal des débats était la sécheresse. D'ailleurs, l'annulation du concours s'est aussi posée à un moment durant la préparation car le terrain prévu pour le recevoir était très raide. Heureusement, nous avons eu un peu de pluie, ce qui nous a décidés à le maintenir »*.



Camille_fri

La traditionnelle photo de groupe a eu lieu à la fin du concours.

Adaptation et rendez-vous

Cette adaptation sur le vif est pour lui un témoin non négligeable : *« Je ne suis pas spécialement inquiet pour l'avenir des jeunes ou des moins jeunes, car nous apprenons depuis toujours et tous les jours à faire évoluer nos pratiques. Nous sommes en évolution constante et permanente, car nous travaillons avec le vivant qui lui aussi est mouvant. À mon sens, c'est cette capacité à nous remettre en question sans cesse qui permettra à notre métier de perdurer. Et, échanger des idées est aussi un pan indispensable ; rendu possible notamment par les manifestations des JA »*.

Parmi celles-ci, les JA du canton de Corbigny ne sont pas en reste puisqu'ils prévoient d'autres rendez-vous, comme le détaille Charles Perreau. *« Durant l'hiver 2026, nous prévoyons un jugement de bétail, et au début du printemps 2027, la foire du terroir. Les dates ne sont pas encore fixées, mais nous espérons que les visiteurs répondront une nouvelle fois présents »*. En plus, les JA de Corbigny accueilleront les jeux inter-JA dans le milieu du printemps 2027. *« Je suis très heureux de recevoir tous les JA. C'est toujours un grand plaisir de nous retrouver et c'est aussi l'occasion de rencontrer les nouveaux adhérents »*.

Chloé Monget

Pour tous renseignements : 06 33 30 95 60 (Charles Perreau).

// PALMARÈS

Barbant : 1. Damien Dubuis, 2. Romain Lorré, 3. Nathan Boiteux, 4. ex aequo : Thomas Meunier et Adrien Roumier, 5. Noah Gibert, 6. Lucas Seutin, 7. Clément Sansoit, 8. Simon Aria, 9. Lucas Simeon, 10. Alex Detray.

Planche : 1. Thomas Jarreau, 2. Augustin Robin, 3. Rédouan Jeff 4. Thomas Perdriat, 5. Mathis Aulard, 6. Loïc Deschamps, 7. Nathan Lachot, 8. Rémi Blandin, 9. Evann Gautheron, 10. Clément Thoullé, 11. Jérôme Tramesson, 12. Clément Paillard, 13. Mathis Berthon, 14. ex aequo : Nicolas Joly et Baptiste Raquin, 15. ex aequo : Sylvain Sébastien et Aurélien Comtout, 16. Allan Dreuze 17. Loïc Camuzat, 18. Baptiste Camuzat, 19. Enzo Des Moulins.

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE DECIZE

58 Contents mais…



JA de Decize

Les concurrents réunis pour la photo de groupe à l'issue du concours de labour.

Comme tous les cantons, les JA de Decize organisaient leur traditionnel concours de labour. C'est donc le 1er août que le rendez-vous fut donné pour les visiteurs et les concurrents dans une parcelle de Denis Vilette à Lucenay-lès-Aix. Si les premiers ont répondu à l'appel avec *« environ 300 personnes durant la journée »*, précise Quentin Garnier, président des JA du canton, le nombre des seconds fut en deçà des espérances. *« Nous avons eu sept concurrents mais nous nous attendions à avoir le double. Il y a eu des annulations de dernières minutes… Avec les conditions climatiques, il y a un risque de casse sur le matériel. Je peux donc comprendre que les concurrents furent réticents à venir. Dans tous les cas, ceux présents et le public ont passé un excellent moment, et c'était cela le but ultime ! »*. Quentin Garnier poursuit : *« Nous avons eu des démonstrations de moto-cross et de tracteur tondeuses cross. Les concessionnaires ont aussi joué le jeu avec une exposition de matériel. Je les remercie tous, de même que l'engagement de l'équipe des JA du canton qui a permis la tenue de cette rencontre, ou encore La Fermille, la boulangerie de Lucenay-lès-Aix et l'Intermarché de Decize qui nous ont permis de réaliser un burger le plus local possible pour le repas ! »*. Pour l'avenir, Quentin Garnier tire quelques conclusions de cette expérience. *« Nous avons de plus en plus de soucis avec le climat, les incendies en sont une des conséquences. Mais, il ne faut pas oublier que les temps trop humides sont aussi un défi pour notre profession. Malgré toute l'incertitude qui peut en découler, force est de constater que les jeunes sont très motivés, donc je ne me fais pas trop de soucis, la passion semble se transmettre »*. Afin de continuer sur cette lancée, les JA de Decize réfléchissent à organiser un jugement de bétail en octobre et assurent d'ores et déjà leur présence le 19 décembre pour la parade de Noël de Decize, en tracteur évidemment !

Chloé Monget

Contact : 06 29 30 13 81 (Quentin Garnier).

// PALMARÈS

Brabant : 1. Maxime Lasne.

Charrue : 1. Thibault Vilette, 2. Christophe Millerot, 3. Remy Sautarel, 4. Lucas Cayre, 5. Valentin Dandois, 6. Johan Wylaz.

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE CHÂTEAU-CHINON

58 Une édition très suivie !

Le 8 août se déroulait le traditionnel concours de labour des JA de Château-Chinon, l'occasion de tirer quelques conclusions.

C'est sur les terres de la famille Bernier que le concours de labour 2026 des JA de Château-Chinon s'est déroulé le 8 août. Au total, 19 participants d'une moyenne d'âge d'environ 16 ans, se sont retrouvés pour tenter de monter sur les trois premières marches du podium. Outre la présence des concurrents, les visiteurs furent aussi au rendez-vous avec : *« environ 400 personnes durant la journée ! »* détaille Baptiste Flory, président des JA du canton. *« Par rapport aux années précédentes, nous avons constaté une hausse de la fréquentation. Cela peut se justifier par des travaux agricoles ayant pris de l'avance en raison de la sécheresse, et donc permettant aux agriculteurs de se rendre disponibles pour notre concours »*.



JA de Château-Chinon

19 concurrents étaient en lice pour le concours de labour des JA de Château-Chinon.

Contexte et certitudes

Si leur présence fut donc fort appréciée le jour J, Baptiste Flory tire les conséquences professionnelles de ce contexte. *« Dans l'ensemble de notre région, cette année est marquée par des conditions climatiques difficiles avec une succession d'épisodes de canicule, engendrant des récoltes précoces. De plus, dès la fin du mois de juin, nous avons dû entamer les réserves de fourrage destinées à nourrir nos animaux cet hiver, par manque d'herbe dans les pâtures. Cette situation est préoccupante et positionne la disponibilité de l'eau comme une grande source d'inquiétude pour l'avenir »*. Si le futur comporte donc de nombreuses inconnues pour les exploitants et les jeunes installés, une chose est certaine pour le président des JA du canton de Château-Chinon : *« Malgré tout, les concours de labour ou les autres événements de ce genre sont essentiels pour perpétuer à la fois la tradition du labour et contribuer à sa transmission, ainsi que la passion du métier, aux générations futures. En plus, et point qui n'est pas des moindres, cette rencontre 2026 prouve encore une fois qu'elle permet de se retrouver, de partager un moment convivial et de renforcer les liens sociaux au sein du canton »*.

Chloé Monget, d'après communiqué

// PALMARÈS

Charrue : 1. Maxence Verrier, 2. Simon Boulenger, 3. Eloi Trinquet, 4 ex aequo : Téo Marquis et Mathieu Prevotat, 6. Paul Verrier, 7. Gabriel Boulin, 8. Paul Trinquet, 9. Florian Prevotat, 10. Matheo Courault, 11. Maxime Prevotat.

Brabant : 1. Florent Devouard, 2. Maxence Devouard, 3. Shaina Ledion, 4. Baptiste Courault, 5. Noa Gey, 6. Jules Trinquet, 7. Benoit Buchli, 8. Louis Flety.

// AGRI'RUN

21 Rendez-vous à Orret, le 29 août

Les bénévoles de l'Agri'run vous attendent samedi 29 août à Orret, à 5 km de Baigneux-les-Juifs, pour une nouvelle course à obstacles qui sera suivie d'une très belle soirée musicale et festive !



Agri'run

L'association compte une centaine de membres, présents chaque année pour proposer la plus belle journée possible.

L'Agri'run, ce grand rendez-vous sportif, déjanté et festif pose ses valises à Orret, samedi 29 août. *« Nous revenons sur des formats classiques : adultes, juniors et enfants sans autres courses, comme il y a trois ou quatre ans »*, présente Florent Moyot, le président de l'association organisatrice. Celui-ci rassure les futurs participants, il y aura bien de l'eau, comme à chaque édition. *« Le niveau de la Seine nous surprend, il se tient et il y aura encore de quoi se rafraîchir… Et pour la première fois, nous avons trouvé un énorme bourbier d'une quarantaine de mètres de long dans lequel il faudra se faufiler ! Ne vous inquiétez pas, de la gadoue, il n'y en aura pas moins ! »*, souligne le Côte-d'orien.

Nouveautés

Cinq nouveaux obstacles seront au programme ce samedi 29 août à partir de 13 h 45. *« Il y aura notamment de la glisse et de la grimpe, tout pour s'amuser… Nos précieux bénévoles sont sur le pont depuis la mi-mai pour préparer tout ça ! »*.

Le président informe qu'il est possible de s'inscrire sur internet jusqu'à jeudi soir, ou directement sur place le jour J. Cet événement soutenu par une cinquantaine de partenaires se poursuivra en soirée avec un cabaret des années 1990-2000 à partir de 19 heures. Florent Moyot détaille le programme : *« l'entrée sera gratuite et ouverte à tous, avec bien sûr une restauration et une buvette. Ce cabaret durera deux heures, DJ Getdown prendra la relève de 21 à 22 heures. Deux artistes italiens Simon et Mac monteront ensuite sur scène jusqu'à 23 h 30. Il y aura un feu d'artifice puis le DJ reprendra du service jusqu'à 1 heure du matin ! »*.

AG

En équipe, c'est sympa



Agri'run

À l'Agri'run, il est possible de venir seul ou accompagné, en famille, entre amis et même entre collègues de travail. Pour cette dernière option (ce n'est qu'un exemple) des professeurs, notamment du lycée agricole de Châtillon-sur-Seine, avaient composé une équipe « La Vache qui rit » il y a deux ans. Plusieurs d'entre eux ont déjà pris rendez-vous pour samedi prochain. Sur la photo : Joffrey Duthu (EPS), Charly Durand (directeur adjoint à Chaumont), Clémentine Thomas (anglais), Pierre (un accompagnateur), Anthony Jacquot (physique-chimie à Vesoul), Anaïs Gravier (agronomie), Adrien Vion (zootechnie) et Paul Bonnisseau (EPS).

// LABOUR À L'ANCIENNE

21 Nathann, le plus appliqué

Un jeune d'Igornay a remporté dimanche le concours de labour à l'ancienne organisé à Uchey.



Nathann Fougère, 17 ans, succède au palmarès à Jean-Louis Papillon.

Encore une très belle journée organisée par l'association des vielles charrues de Viévy, dans le canton d'Arnay-le-Duc. Son concours de labour à l'ancienne, proposé le 23 août, a attiré beaucoup de monde dans la joie et la bonne humeur, autour de la passion des vieilles machines. Au bureau des inscriptions, dix-sept personnes de tout âge avaient répondu à l'appel avec des tracteurs antérieurs à 1975. En fin de journée, le *« verdict »* était très attendu après le passage et la délibération du jury composé de huit membres. Trois participants n'avaient pas encore été appelés par les organisateurs : le podium était donc connu mais dans quel ordre allait-il être dévoilé ? Marius Raze, agriculteur à Uchey et président de l'association, ne laissait pas le suspense durer plus longtemps : Romain Vaudiau, de Montceau-les-Mines, se classait à la troisième place. Le deuxième répondait au nom d'Yves Chatain, venant de Montceau-et-Écharnant. Et il n'en restait plus qu'un, le vainqueur : Nathann Fougère, habitant Igornay. Marius Raze félicitait l'ensemble des participants, en précisant que les trois premiers se tenaient dans un mouchoir de poche (un point d'écart à chaque fois). Le tenant du titre, Jean-Louis Papillon (Santosse), se hisse à la quatrième place.

Une belle surprise

Nathann Fougère ne s'attendait pas à un tel classement, lui qui participait à son troisième concours consécutif à Uchey : *« J'ai failli ne pas participer car je n'avais pas de tracteur ! Cela s'est décidé à la dernière minute ou presque. Merci à Nicolas Raze de m'avoir prêté son Massey 152. Finalement, malgré les conditions très sèches, tout s'est très bien passé au niveau du labour. Ça fait plaisir d'avoir gagné même si, le principal, est de participer et de s'amuser tous ensemble dans une belle ambiance »*. Le jeune homme de 17 ans avait terminé 2e en 2024 et 17e l'an passé : *« à chaque fois avec des tracteurs différents… En 2024, j'avais concouru avec un Renault 76 appartenant à Jean-Francois Mignotte de Sully. En 2025, mes oncles agriculteurs à Saint-Léger-du-Bois m'avaient confié leur John Deere 940 mais cette année, il était en panne »*. Nathann Fougère, fils d'ouvrier agricole, entrera dans quelques jours en Première CGEA au CFA de Gueugnon : *« je débute mon apprentissage chez Olivier Lagarde à Autun. Plus tard, après ma formation, je voudrais bien m'installer dans une ferme d'élevage, si possible autour d'Autun. Je me verrais bien avec des bovins et des ovins. L'agriculture, j'ai toujours aimé ça »*. Le lauréat 2026 défendra visiblement son titre l'été prochain : *« oui, je reviendrai une nouvelle fois ici, à Uchey, et normalement avec mon propre tracteur cette fois-ci ! Je viens d'acheter un Massey 65 à La Comelle, mais il n'était pas encore prêt pour ce concours. Il y avait deux trois petites choses à régler, elles le seront dans un an, avec grand plaisir »*.

AG



// ENSEIGNEMENT

58 Julie, de retour de la “Belle Province”

À quelques jours de la rentrée, l’expérience vécue par Julie Gauthier, étudiante au Legta de Challuy, rappelle qu’une année scolaire peut s’enrichir de beaux moments vécus en immersion à l’étranger. Pour elle, ce fut au Canada, cet été.

À 19 ans, elle n’avait encore jamais quitté la France. C’est désormais chose faite et de belle manière : Julie Gauthier, étudiante nivernaise en première année de BTS Analyse, conduite et stratégie de l’entreprise agricole (ACS’Agri) au Legta de Challuy, a passé un mois et demi dans une exploitation laitière du Canada, entre juin et juillet. Une expérience qui, en cette période de rentrée scolaire, inspirera peut-être d’autres élèves de lycées agricoles en leur montrant que le cursus qu’ils suivent peut aussi leur offrir de belles opportunités de découvertes à l’étranger. Originaire d’Arleuf, la jeune femme nourrissait déjà depuis plusieurs années le projet d’effectuer un stage à l’étranger. Elle avait eu l’occasion d’en parler, lorsqu’elle était élève au Legta de Château-Chinon (où elle a obtenu en 2025 son bac pro Conduite et gestion de l’entreprise agricole (CGEA)) avec Catherine Blin, enseignante en zootechnie. *« Mme Blin,* précise Julie, *a des amis au Québec : la famille Saint Onge qui m’a accueillie pendant mon séjour. Elle m’avait parlé du Canada et de mon côté, l’envie d’aller voir ailleurs était présente. C’est aussi parce que le Legta de Challuy proposait ce type de séjour à l’étranger que j’ai décidé d’aller faire mon BTS là-bas. »* En effet l’établissement de Challuy entretient, depuis plusieurs années, des partenariats avec des agriculteurs canadiens et des Collèges d’enseignement général et professionnel (Cegep) situés au Québec.

Encouragés à partir

« Ces stages, poursuit Julie Gauthier, *ne sont pas obligatoires mais l’établissement encourage les élèves à tenter des expériences à l’étranger. Nous sommes peu nombreux à partir : sur ma classe de 25, nous ne sommes que 3 à avoir franchi le pas. »* À Challuy, ces étudiants ont aussi été accompagnés dans la préparation de leur séjour au Canada par Mme Moulin, enseignante coordonnatrice. Après un départ quelque peu différé en raison d’un permis de travail délivré par les autorités canadiennes et obligatoire, mais arrivés en retard, Julie a décollé le 8 juin. Son point de chute au Québec ce fut la ferme de la famille Saint Onge à Saint-Boniface, à mi-chemin entre Montréal et Québec. Une exploitation laitière de 110 ha avec 45 vaches de race Prim’Holstein au sein de laquelle elle est restée jusqu’à mi-juillet. Durant ce séjour, elle a participé à l’enrubannage alors que débutait la saison des foins. La traite et le pansage des animaux auront aussi rythmé son quotidien. Plutôt engagée dans le secteur des bovins allaitants, la jeune nivernaise s’est retrouvée plongée dans un univers agricole auquel elle était moins habituée. *« J’ai découvert des habitudes de travail différentes de ce que j’ai pu connaître en France »* reconnaît-elle. Sur place, Julie a trouvé une population très accueillante : *« Je suis tombée dans une famille adorable. Ils m’ont emmené avec eux en vacances. Sur un plan agricole j’ai découvert un univers moins normé que chez nous. J’ai apprécié de découvrir un autre contexte professionnel, ça m’a beaucoup enrichie. »* Au terme de ce mois et demi elle s’affirme prête à retourner au Canada, dans cette « Belle Province », expression usitée pour désigner le Québec, mais plutôt dans une optique de tourisme et de découverte du pays. Quant à son avenir professionnel, une fois son BTS obtenu, elle le voit d’abord dans le salariat agricole ou para-agricole, avant, dans quelques années, de reprendre l’exploitation de son père.



La famille Saint Onge, qui a accueilli Julie Gauthier au Québec durant un mois et demi.

Berty Robert

// CHAMBRE D’AGRICULTURE DE L’YONNE

89 Baptiste Dalançon, nouveau chef de projet en énergies renouvelables

Originaire de Côte d’Or, Baptiste Dalançon vient d’intégrer la Chambre d’agriculture de l’Yonne comme chef de projet en énergies renouvelables et adaptation au changement climatique.

Originaire de Blaisy-Bas en Côte d’Or, Baptiste Dalançon a grandi en milieu rural. Ce qui lui a permis de développer un attrait pour *« les activités en pleine nature, que ce soit les randonnées ou la pêche… »*. Côté études, il se lance dans un cursus scientifique au lycée, puis à l’Université de Dijon en 2020. *« En intégrant la licence Science, terre, environnement, j’avais pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement de notre planète. Cette formation m’a permis de découvrir de nouvelles matières comme la pédologie, la biologie, l’écologie et par ce biais-là, d’en apprendre plus sur le changement climatique »*, informe-t-il. *« Depuis que je suis petit, je vois que le climat change. Nous avions de la neige dans le jardin, et je l’ai vu disparaître petit à petit au fil des années. Les cours d’eau, c’est pareil. On observe au fil du temps des étés plus secs qui font diminuer la quantité d’eau présente. On voit des pelouses complètement cramées. Conscient de l’augmentation de périodes climatiques atypiques, je voulais en comprendre les raisons et savoir comment s’y adapter »*. Trois ans plus tard, Baptiste Dalançon intègre le Master Sol, eau, milieu, environnement (Seme) à l’Université de Dijon et se forme sur la gestion de projet. Curieux d’en connaître davantage sur le fonctionnement et l’adaptation au changement climatique, il suit un stage au Centre de recherche de climatologie de Dijon. *« Nous avions déjà entendu de nombreuses théories à ce sujet durant la licence, mais ce stage m’a permis d’avoir une expérience plus concrète. J’ai pu me pencher sur le projet « Traverser », et intégrer le pôle climat »*, ajoute-t-il. Le projet « Traverser » vise à accompagner les éleveurs bovins en Bourgogne Franche-Comté dans l’adaptation au changement climatique. En tant que stagiaire, Baptiste Dalançon avait donc pour mission de caractériser l’évolution des sécheresses hydriques et d’analyser les données climatiques.

Vers des modèles plus résilients

La seconde année de Master du jeune licencié sera réalisée en alternance au sein de *« Energiequelle »*, un développeur d’énergie renouvelable en Côte d’Or. *« Cette alternance était l’opportunité d’acquérir de l’expérience, de découvrir le monde professionnel tout en restant en lien avec ma formation qui aborde la thématique des énergies renouvelables »*, justifie-t-il. Au centre de son poste, deux filières se démarquaient : les projets éoliens et photovoltaïques. *« C’était une expérience riche qui m’a permis de me rendre compte de la dépendance qu’on pouvait avoir vis-à-vis des énergies »*, informe-t-il. Suite à cette expérience, il réalise un mémoire intitulé *« Mise en place et application d’un protocole méthodologique de prospection dans le développement d’un projet d’énergies renouvelables »*. En parallèle de ses études et de son alternance, il s’intéresse de plus près au secteur agrivoltaïque, en suivant la formation ActeAgri + sur deux jours, ainsi qu’en assistant aux Assises françaises de l’agrivoltaïsme. Une expérience riche qui lui a permis de savoir vers quel type de poste s’orienter. *« L’aspect commercial du poste ne me convenait pas, et cela m’a vraiment permis de savoir que ce dont j’avais envie, c’était d’accompagner les agriculteurs »*.

Fort de cinq années d’études, Baptiste Dalançon intègre la Chambre d’agriculture de l’Yonne en mai dernier. Son poste se concentre sur trois missions. En premier lieu, les énergies renouvelables : *« je suis l’interface pour le développement d’un projet, en communiquant avec les porteurs de projet, les développeurs et la Chambre d’agriculture. Je m’occupe du bon suivi des dossiers en répartissant les différentes études à mener à chacun de mes collègues compétents en la matière »*. Prochainement, la Chambre d’agriculture de l’Yonne aura également pour mission de réaliser des *« études de suivi agronomique »*. Seconde mission : *« coordonner les projets liés au changement climatique et animer un groupe de travail en interne. L’idée, c’est de capitaliser l’information pour que cela puisse servir à tout le monde »*. Troisième mission : coordonner les ombrières photovoltaïques présentes sur le parking de la Chambre d’agriculture pour faire de l’autoconsommation collective avec les autres bâtiments du complexe.



Baptiste Dalançon, nouveau chef de projet en énergies renouvelables.

Charlotte Sauvignac

// NÉCROLOGIE

François Patriat, un amoureux de son terroir

Le sénateur de Côte-d'Or s'est éteint le 19 août, quasiment un mois jour pour jour après avoir été retrouvé inanimé alors qu'il faisait du vélo. Ce vétérinaire, ancien ministre de l'Agriculture et figure de l'Auxois, laisse le souvenir d'un élu proche de son territoire et apprécié des agriculteurs.

François Patriat s'est éteint le 19 août à l'âge de 83 ans. Par une sorte d'ironie de l'histoire, son décès intervient quelques semaines seulement après qu'il eut annoncé qu'il ne se représenterait pas pour les élections sénatoriales du 27 septembre. Il occupait la fonction depuis 2008. Le sénateur est décédé au CHU de Dijon où il était hospitalisé depuis le 17 juillet alors qu'il avait été victime d'un accident de vélo et qu'il avait été retrouvé inanimé à Pouilly-en-Auxois, gravement blessé à la tête. L'origine de cet accident, qui fait toujours l'objet d'une enquête, n'est pas déterminée.

Avec François Patriat, c'est une figure de la politique locale qui s'en est allée. Conseiller général, député, maire, ministre de l'Agriculture dans le Gouvernement de Lionel Jospin de février à mai 2002, président du Conseil régional de Bourgogne, sénateur et depuis dix ans, fidèle d'entre les fidèles d'Emmanuel Macron : le parcours politique de l'homme restera très riche mais il sut, au fil du temps, conjuguer des responsabilités nationales et un lien fort avec son territoire d'origine.

Plus de 50 ans d'engagement politique

Celui que nombre d'habitants surnommaient « Fanfan » était né en Côte-d'Or en 1943. En 1968, il était sorti major de sa promotion de l'école vétérinaire d'Alfort. L'exercice de cette profession n'aura pas été pour rien dans le lien fort noué avec les habitants de l'Auxois et, en particulier, les agriculteurs du secteur. L'homme était aussi chasseur. Il présidait d'ailleurs depuis 2018 le conseil d'orientation du Domaine national de Chambord, en charge, entre autres, de la régulation de la faune dans la forêt de Chambord. Son engagement politique se concrétise en 1974 avec son engagement au Parti socialiste. Élu Conseiller général de Côte-d'Or en 1976, il accédera à la députation en 1981. À l'Assemblée nationale, il a notamment participé aux travaux de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi d'orientation agricole de 1999. En tant que président du Conseil régional de Bourgogne de 2004 à 2015, il est régulièrement intervenu sur les dossiers d'aménagement du territoire et de l'élevage. Localement, il a assumé le mandat de maire du village de Chailly-sur-Armançon de 1989 à 2001. Lionel Jospin, qui le nomma ministre de l'Agriculture, reconnaissait en lui un très bon connaisseur du domaine.

Défenseur de la viticulture

Parmi les grands dossiers qu'il eut alors à gérer figuraient la réforme de la Pac ou encore les difficultés de l'élevage bovin à la suite de la crise de l'ESB. Élu sénateur en 2008, il avait été reconduit dans son mandat en 2014 et 2020. Au Sénat, il était membre du groupe d'études Vigne et Vin. Dans ce domaine l'une des dernières actions fortes qu'il avait mené à bien remonte au début de l'année 2025 avec la réforme des conditions de transmission des exploitations viticoles dans le Projet de loi de finances (PLF). L'amendement concernant cette évolution avait été porté conjointement par François Patriat, le sénateur de l'Yonne Jean-Baptiste Lemoyne et le député de Saône-et-Loire Benjamin Dirx. François Patriat voyait dans l'adoption de cet amendement un *« outil de préservation du modèle de viticulture familiale, en Bourgogne et en France. »* Le monde viticole local lui en avait été très reconnaissant. François Patriat avait d'ailleurs une plaisanterie assez « vacharde » sur la forme mais qui disait bien à la fois l'humour de l'homme et son amour pour son terroir : *« En Bourgogne, on aime bien le bordeaux… mais on préfère le vin ! »*



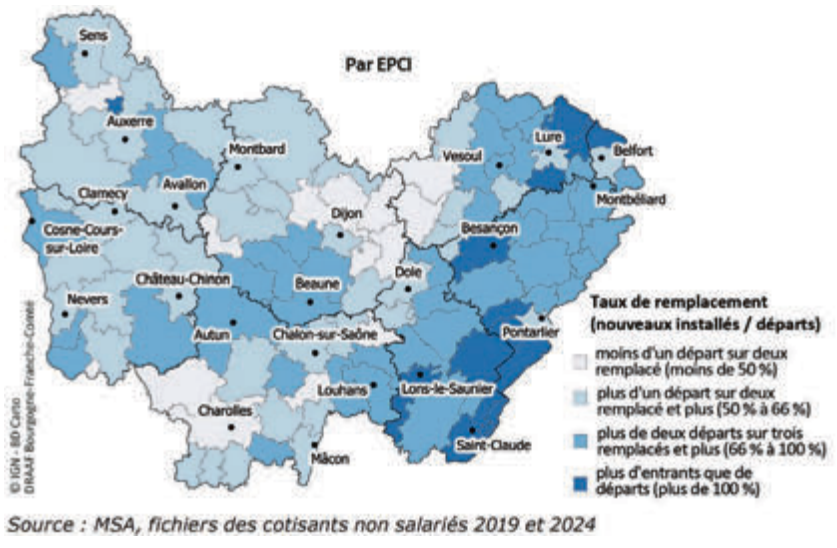
Le 6 février 2025, à la Cité des vins et des Climats de Bourgogne de Beaune, François Patriat avait annoncé l'officialisation, dans le Projet de loi de finances, de la réforme des conditions de transmission des exploitations viticoles.

Berty Robert

// DÉMOGRAPHIE AGRICOLE

Bourgogne et Franche-Comté toujours séparées

La nature des activités joue pour beaucoup dans le taux de renouvellement des générations agricoles étudié par Agreste, l'organisme de la statistique agricole, en Bourgogne Franche-Comté. De fortes disparités existent aussi notamment entre l'ouest et l'est de la Région.



Source : MSA, fichiers des cotisants non salariés 2019 et 2024

IGN-BD Carto Draaf BFC

Cette carte matérialise le taux de remplacement des exploitants agricoles en BFC. Plus le bleu est foncé, plus ce taux est élevé.

Il est plus facile d'être remplacé et d'assurer la pérennité d'une exploitation agricole si l'on est éleveur laitier du Jura, plutôt qu'un éleveur de bovins allaitants en Saône-et-Loire. C'est un des nombreux enseignements révélés par l'étude menée par Agreste, l'organisme de la statistique agricole, sur le renouvellement des générations en Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Dévoilée en juin, cette étude porte sur des chiffres de 2024. Au 1er de cette année-là, d'après les données de la MSA, la BFC compte 27 100 cotisants non-salariés agricoles. Un nombre en diminution de 7 % par rapport à 2019. Avant même de prendre en compte la nature des activités agricoles concernées, un critère s'impose d'emblée : l'âge des exploitants. En 2024, 37 % d'entre eux ont plus de 55 ans, avec, toutefois, une différence : la population agricole de l'ouest de la BFC est plus âgée que celle de l'est. Il y a clairement un pas générationnel entre l'ancienne Bourgogne et l'ancienne Franche-Comté.

Plus âgés à l'ouest

La population agricole vieillissante est particulièrement présente en Côte-d'Or et dans la Nièvre. À l'inverse le Doubs présente une démographie plus jeune. Assez logiquement, la baisse des effectifs agricoles observée entre 2019 et 2024 est donc plus marquée à l'ouest qu'à l'est. Elle atteint 9,2 % en Saône-et-Loire et 7,1 % dans la Nièvre, alors que la baisse se limite à 2,2 % dans le Jura. Les taux de remplacement entre 2019 en 2024 sont aussi très parlants : ils atteignent 87,8 % dans le Jura ou 87,4 % dans le Doubs. À l'autre bout de l'échelle, ils plafonnent à 60,3 % en Saône-et-Loire, 61,4 % dans l'Yonne, 64,2 % en Côte-d'Or et 65,5 % dans la Nièvre. En résumé, en BFC, un peu plus de 2 agriculteurs sur 3 sont remplacés lorsqu'ils partent en retraite. Il y a néanmoins des disparités géographiques importantes. Au nord et à l'ouest de Dijon et dans le Charolais, moins d'un départ sur deux est remplacé. Dans l'Yonne et la Nièvre, le renouvellement est inférieur à la moyenne régionale dans une très grande majorité des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), l'échelon géographique pris en compte.

De manière générale, si l'on prend en compte la nature des activités agricoles, les installations ne compensent pas les départs. Il y a toutefois des exceptions : le maraîchage, ou l'élevage ovin-caprin où les entrées sont plus nombreuses que les sorties. Mais ces activités représentent des effectifs relativement modestes.

Polyculture et polyélevage résistent mieux

En grandes cultures, sur la période prise en compte, un peu plus d'un départ sur deux a été remplacé. Dans l'ouest de la Nièvre, le sud de l'Yonne et dans la plaine de l'est de la Saône-et-Loire, le taux de remplacement est globalement supérieur à la moyenne régionale, atteignant parfois plus de 80 %. À la lumière de la conjoncture qui marque les grandes cultures ces dernières années, on peut malheureusement craindre que ce taux se dégrade. Globalement, c'est la polyculture-polyélevage qui semble l'activité la plus résiliente, avec un taux de remplacement de 86 %.

L'élevage de bovins viande paraît être le grand perdant des tendances observées : en BFC seulement un éleveur de bovins viande sur trois est remplacé entre 2019 et 2024 contre un sur deux au niveau national. Dans un territoire couvrant une grande partie de la Nièvre, le sud de l'Yonne, l'Auxois en Côte-d'Or et la partie morvandelle de la Saône-et-Loire, la situation est très dégradée avec des taux de remplacement souvent inférieurs à un pour 10 et parfois même nuls.

Berty Robert, avec Agreste

ÉLEVAGE

// SÉCHERESSE

21 Les éleveurs cherchent des solutions

La sécheresse a durement marqué les échanges entre éleveurs à Venarey-Les Laumes. Si des aides sont attendues pour faire face aux dépenses supplémentaires, la profession veut surtout accélérer sur la sécurisation de l'accès à l'eau.

Jeudi 19 août, une trentaine d'éleveurs se sont réunis à Venarey-Les Laumes pour un point de situation sur cet été très compliqué. *« Il était important d'échanger entre nous pour cibler les secteurs et les exploitations les plus en danger par rapport à l'eau. Et si possible, leur trouver des solutions »*, présente Jean-Luc Gerbron, responsable syndical à la FDSEA de Côte-d'Or. Les interventions ont illustré des difficultés inédites. *« C'est vraiment la galère. Ce n'est pas prendre trop de risques en disant que c'est du jamais vu »*, observe l'éleveur de Crépand. Il a été regretté que la ministre de l'Agriculture ne soit pas plus réactive face à une telle situation : *« compte tenu de son calendrier, les premières décisions ne devraient tomber qu'en octobre. Non, désolé, ce n'est pas comme ça que l'on gère une telle crise ! Parmi les mesures demandées deux jours plus tôt en préfecture, il y a notamment une aide de 200 euros/UGB. Elle ne serait pas de trop face à toutes les dépenses que nous accumulons. La Saône-et-Loire a fait la même proposition, il me semble »*.



« Si c'est ça, les années qui nous attendent à l'avenir, et bien il va falloir réfléchir et agir différemment! », lance Jean-Luc Gerbron.

En avant

Le Côte-d'orien, comme tous ses homologues, souhaite voir des projets de stockage émerger : *« nous devons enfin avancer sur ce point ! Un référent va être mis en place sur notre territoire pour gérer ce dossier qui doit s'accélérer au plus vite. Nous ne devrons rien lâcher cet automne et surtout pas le mettre de côté quand la flotte va arriver, nous devons d'ores et déjà nous préparer pour les prochaines campagnes »*. Jean-Luc Gerbron poursuit : *« il nous faut des retenues d'eau, sans doute étanches. Mais en aucun cas des mégabassines, que les écolos soient rassurés ! Si chaque exploitation était déjà équipée d'une poche de 120 000 litres en bordure d'une rivière ou d'un ruisseau, avec un système de trop-plein, ce serait déjà pas mal. Et ce serait même très utile en cas d'incendie. C'est juste une idée, il y en a sans doute un grand nombre »*.

Des soutiens, déjà

Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, participait lui aussi à cette réunion et a présenté les aides à disposition dans le domaine de l'eau. *« Les financements atteignent 40 %, le plafond est très haut puisqu'il est de 50 000 euros. Cela semble intéressant, d'autant plus que les Jeunes agriculteurs bénéficient de 10 % supplémentaires »*, retrace Jean-Luc Gerbron. L'élu du Département a invité les éleveurs intéressés à se tourner vers les services de la Chambre d'agriculture en cas de projet. *« Cela peut tout simplement concerner un bac à eau avec une pompe solaire, il existe plusieurs aides disponibles dans ce dispositif. Nous avons même demandé à élargir encore plus les possibilités en y intégrant des équipements de forage et de réhabilitation des pompes d'anciens captages communaux »*, poursuit Jean-Luc Gerbron.

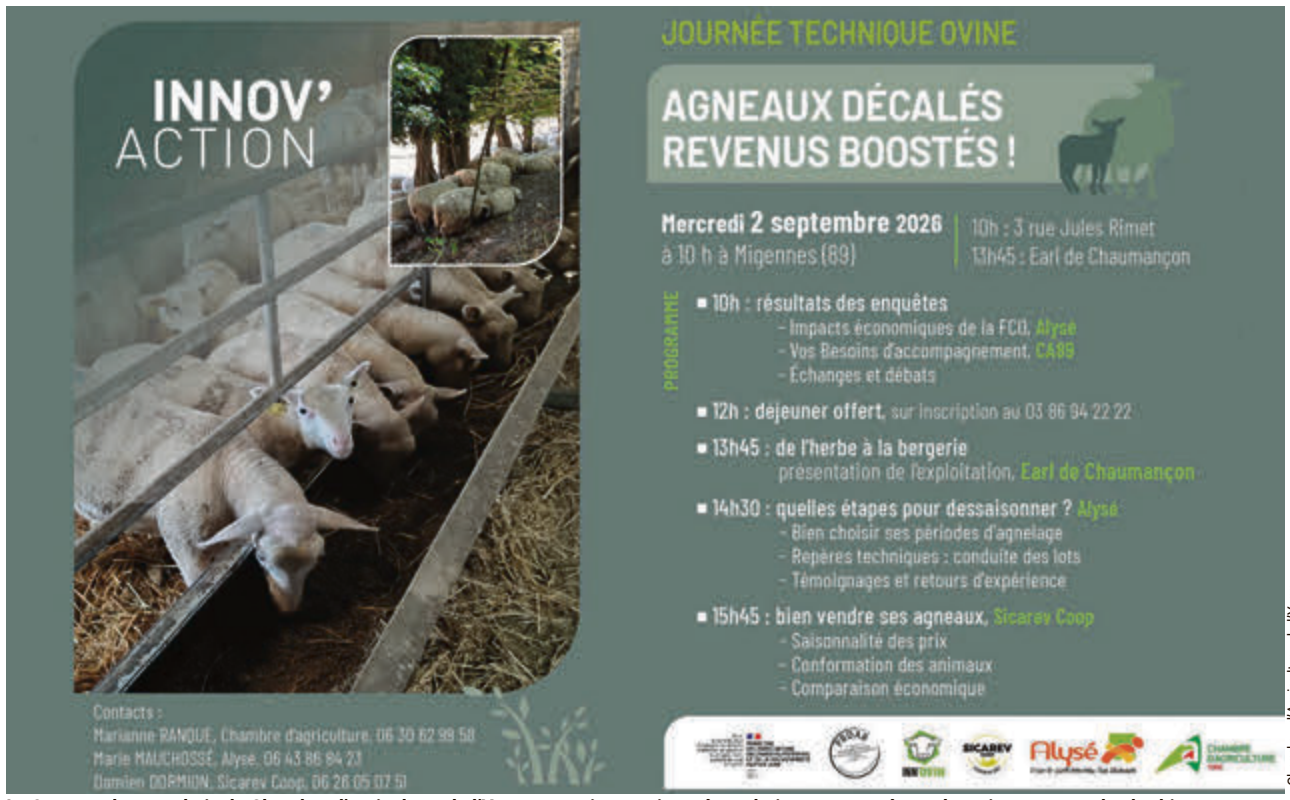
La tuberculose bovine a également alimenté les discussions ce 19 août, alors que six foyers (contre seulement un l'an passé) sont à déplorer en Côte-d'Or. *« La situation n'est pas facile non plus de ce côté-là. À noter qu'à force de persévérance, nous avons tout de même sauvé un élevage laitier d'un abattage total »*, informe l'administrateur de la FNB.

AG

// JOURNÉE TECHNIQUE OVINE

89 Agneaux décalés, revenus boostés !

La Chambre d'agriculture de l'Yonne et Alysé vous donnent rendez-vous le mercredi 2 septembre à Migennes pour une journée technique consacrée au dessaisonnement des brebis et à l'intérêt de décaler les périodes de production pour mieux valoriser les agneaux.



Chambre d'Agriculture de l'Yonne

Le 2 septembre prochain, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une journée technique consacrée au dessaisonnement des brebis.

La journée débutera à 10 heures à la coopérative Alysé. Ce temps d'échange sera l'occasion de présenter les résultats de deux enquêtes réalisées cette année par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. La première porte sur les besoins et attentes des éleveurs ovins, tandis que la seconde s'intéresse à l'impact de la FCO sur les élevages. Les participants pourront réagir aux résultats, partager leur expérience et échanger sur les actions à mettre en place pour accompagner au mieux les éleveurs dans les années à venir. Après un repas pris sur place, (gratuit mais sur inscription obligatoire au 03 86 94 22 22), la journée se poursuivra sur le terrain à partir de 13 h 45 à l'EARL de Chaumançon, au lieu-dit Chaumançon à Migennes. Adrien Billebault présentera son exploitation ainsi que son système de production ovin.

Les clés techniques pour dessaisonner

La suite de l'après-midi sera consacrée aux clés techniques pour réussir son dessaisonnement. Les différentes étapes permettant de décaler les ventes, de maîtriser les périodes d'agnelage et de réussir les mises en lutte seront détaillées. L'objectif est de mieux adapter le calendrier de production aux périodes où la demande est la plus forte, tout en conservant un système cohérent et maîtrisé. Sur ce point, Sicarev Coop apportera également son éclairage sur les enjeux économiques et les tendances du marché. Les fêtes et différentes périodes de consommation constituent en effet des moments particulièrement importants pour la commercialisation de la viande ovine. Disposer d'agneaux prêts à être commercialisés au bon moment peut permettre de mieux valoriser la production et d'améliorer le revenu de l'éleveur. Le dessaisonnement constitue ainsi un levier intéressant pour réfléchir à une meilleure adéquation entre production, demande et prix de vente. Cette journée sera également l'occasion de partager les expériences, de confronter les pratiques et d'échanger entre éleveurs et techniciens autour des leviers permettant de renforcer la rentabilité et la résilience des élevages ovins. Cette journée est organisée dans le cadre du programme Inn'Ovin, qui œuvre à la promotion et au développement de l'élevage ovin, avec la participation financière du Programme régional de développement agricole et rural (PRDAR).

Chambre d'Agriculture de l'Yonne



ÉLEVAGE

// ANIMAUX DE BOUCHERIE

21 On est allé voir les vaches

La Fête du charolais a réuni 146 bovins le week-end dernier à Saulieu. Un bon score par rapport à d'autres concours.



Le Gaec de Pensière (Alligny-en-Morvan) avait la meilleure culard du concours.

Elle avait fière allure cette fête du charolais, malgré le contexte particulier de cet été 2026. Michel Bureau, président du comice agricole de Saulieu, saluait les efforts de tous pour maintenir ce très beau rendez-vous annuel. *« Éleveurs, acheteurs, partenaires, bénévoles… Tout le monde marche ensemble pour que notre manifestation réussisse, c'est une grande satisfaction, que toutes les personnes concernées soient remerciées. À l'heure où tous les concours, au niveau national, voient leurs effectifs baisser, les nôtres arrivent à se maintenir »*. Cerise sur le gâteau : la température était idéale pour la bonne tenue de l'évènement.

Focus

Parmi les résultats, nous retiendrons notamment le nouveau grand prix du Gaec de Pensière, d'Alligny-en-Morvan (58). L'élevage de David Gérard avait déjà réalisé un triplé lors de la dernière Fête du bœuf à Créancey. Plusieurs de ses 12 bovins présentés ce 22 août ont rendu une copie parfaite avec un total de 7 prix de championnat ! En termes de *« tarifs »*, sa meilleure culard s'est vendue avec une plus-value d'environ 2,50 euros/kg par rapport aux prix pratiqués en ferme. Les autres animaux ont été valorisés *« à un peu moins d'un euro de plus »*. *« Nous aurions pu nous attendre à davantage mais c'est comme ça, la conjoncture n'est pas au mieux »*, confie David Gérard. Autre grand prix que nous avons décidé de mettre en avant dans cet article : celui réalisé par l'EARL Lesenfant. L'élevage de Liernais s'est distingué avec une très belle génisse, lauréate du prix de la ville de Saulieu. *« C'est la première fois que nous obtenons ce type de distinction. Forcément, ça fait plaisir »*, nous confiait Jean-Charles Lesenfant. Chez les ovins, Florent Piot a lui aussi tiré son épingle du jeu. L'éleveur de Montigny-Montfort, participait à sa deuxième édition consécutive et a décroché le grand prix d'honneur agneaux lourds ainsi que le prix du meilleur agneau. *« Je me suis laissé convaincre de venir par des marchands et ma stagiaire ! Saulieu est un beau rendez-vous, qui offre un week-end amical riche en rencontres »*.

Déception

Malgré tous ces points positifs et ce bel enthousiasme, cette édition a tout de même été marquée par un nombre de bovins invendus anormalement élevé. *« Effectivement, 20 animaux n'ont pas trouvé preneur »*, regrette Michel Bureau, *« cela n'était jamais arrivé. D'ordinaire, nous en avons un ou deux, très exceptionnellement 5 mais jamais 20. C'est la première fois que nous voyons cela. Si environ 70 % des bovins se sont correctement vendus, les 30 autres pourcents ne l'ont pas été à des prix satisfaisants. Cela reflète malheureusement le marché des cours en ferme, qui ne tire pas. Pourtant, quand on regarde les courbes de la FNB, la consommation reste stable à l'exception des jours où il y a eu les plus fortes températures. Il y a donc bien un problème quelque part… En ce qui concerne les ovins, heureusement, il semble que le commerce ait été à peu près correct »*.

AG

Palmarès

Bovins

Grands prix, excellence bouchère : Gaec de Pensière, prix de la ville de Saulieu : EARL Lesenfant, prix du comice agricole de Saulieu : Gaec du Grand canton, prix de l'ambassade du charolais : Gaec du Grand canton.

Prix d'honneur, femelle non-naisseur : SCEA Brazey, femelle naisseur : EARL Lesenfant, culard non-naisseur : Pierre Desloire, culard naisseur : Gaec de Pensière, mâle naisseur : Gaec du Grand canton, vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec du Grand canton, vache 5-8 ans naisseur : Gaec Variot, blanc bleu belge : SCEA Brazey, croisées : Gaec de Cherchilly.

Prix d'ensemble, bœufs naisseurs : Gaec de Pensière, femelles naisseurs : EARL de la Croix de Cargeot, Pierre Luneau, Gaec de Pensière (2), culards non-naisseur : Pierre Labonde, femelles non-naisseur : SARL Rummler (2).

Prix de championnat, bœufs 2 ans naisseur : Gaec du Grand canton, boeufs 3 ans et + naisseur : Gaec Guenot, Gaec de Pensière, génisses 2 ans naisseur : Gaec Loiseau, EARL de la Roche Vellemont, génisses 3 ans et + non-naisseur : SARL Rummler (2), SARL Lorre Bétail, SCEA Brazey, EARL de la Croix Cargeot, génisses 3 ans et + naisseur première section : Gaec de Pensière, Gaec Guenot (2), EARL Lesenfant, EAR de la Roche Vellemont, génisses 3 ans et + naisseur deuxième section : Gaec de Pensière (4), culards 3 ans et + naisseur : Gaec de Pesnière (2), culards 3 ans et + non-naisseur : SARL Rummler, Pierre Desloire, SCEA Brazey, vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec du Grand canton, Thomas Goulot, Gaec Dupaquier Posanges, vaches moins de 5 ans non-naisseur : SARL Rummler.

Ovins

Grand prix d'honneur agneaux standards : Gaec Fougère, meilleur agneau standard : Gaec Flety, prix d'honneur agneaux standards : Gaec Flety, premiers prix : EARL Roche-Cortot, Loïc Rummler, SCEA Lachaume Bouley, Alexandre Daniel, Julien Delamare, Florent Piot.

Grand prix d'honneur agneaux lourds : Florent Piot, prix d'honneur agneaux lourds : Gaec de Pensière, meilleur agneau lourd : Florent Piot, premiers prix : Gaec Flety (2), Gaec Fougère, Gaec Guenot, Julien Delamare, Loïc Rummler.

Quinze achats !



Maxime Asdrubal avait fait le déplacement d'Is-sur-Tille.

Maxime Asdrubal, éleveur de bovins à Is-sur-Tille, est aussi commerçant en bestiaux. Nous l'avons croisé dans les allées de l'espace Jean-Bertin et discuté quelques instants avec lui. Pas moins de quinze achats ont été à son actif à cette fête du Charolais : près des trois quarts iront chez des clients, le restant se destinera à sa propre boucherie. Des échos sur les prix pratiqués ce 22 août nous faisaient penser que les génisses, lauréates d'un premier prix, se discutaient autour de 8,50 euros/kg. Les vaches avec les mêmes récompenses étaient visiblement négociées aux alentours de 7,50 euros/kg. Pour les grands prix, les tarifs auraient visiblement approché la barre des 10 euros/kg. Maxime Asdrubal était également l'un des membres du jury et a salué la qualité des animaux présentés par ses homologues éleveurs.



L'EARL Lesenfant (Liernais) remporte son tout premier grand prix à la Fête du charolais.



Florent Piot (Montigny-Montfort), primé en ovins.



Allez, on ne se prend pas au sérieux et on prend une photo à côté d'un petit tracteur : les JA de Saulieu-Liernais (avec ici Benoît Thouviot et Victor Judrin) ont proposé plusieurs animations pour les plus jeunes.

// SEMIS DE COLZA

Maintenant, on attend

Christophe Verdot, agriculteur à Villaines-en-Duesmois, a semé son colza le 18 août. Sans la moindre certitude.

Sèmera, sèmera pas ? Pour Christophe Verdot, c'est semé. *« La question s'est tout de même posée jusqu'au dernier moment, compte tenu de ces conditions météo exceptionnelles. D'ailleurs, j'ai des collègues qui n'en sèmeront pas cette année, leur décision est prise »*, nous apprend le Côte-d'orien. Celui-ci a toutefois réduit sa surface de plus de 60 % : *« quitte à prendre des risques, autant le faire sur le moins d'hectares possibles. Mais ne rien semer du tout aurait été regrettable si la pluie venait à revenir… Même s'il coûte cher à produire, le colza reste une des rares cultures rentables en ce moment. Du moins, quand nous arrivons à faire au moins 30 q/ha, ce qui n'a pas été le cas cet été avec une moyenne de 27 q/ha. Pour limiter les frais engagés, je n'ai pas encore désherbé, j'attendrai encore un peu »*. L'exploitant se souvient d'une année similaire à celle en cours : *« il y en a sans doute eu d'autres, il n'est jamais facile de prendre la décision de semer du colza dans le sec. Mais j'ai bien en mémoire l'année 1992, c'était ma deuxième campagne après mon installation. Nous avions eu d'énormes problèmes à la levée et finalement, tout avait été retourné, pour faire ensuite du tournesol »*.



L'exploitant de Vaugimois a « tenté le coup », des pluies étant annoncées les jours suivants.

Que ça parte

Christophe Verdot a décidé de sortir le semoir ce 18 août avec l'annonce de pluies pour ce début de semaine : *« on espère que ce sera la bonne, enfin… Ce n'est pas la première fois que des orages sont annoncés, mais il ne tombe quasiment rien ou alors, c'est très localisé. À seulement un kilomètre d'écart, la pluviométrie peut énormément varier. Le week-end du 15 août, il n'est tombé que 2 mm ici… Prenez trois ou quatre applications, vous aurez trois ou quatre météos différentes ! Sauf pour les canicules, elles étaient unanimes. Cela ne doit pas être évident de prédire quoi que ce soit, je ne critique pas ceux qui s'occupent de ça »*. Plusieurs agriculteurs ont tout de même réussi à semer autour du 5 août, date à laquelle le vice-président de 110 Bourgogne aurait sans doute fait de même si les conditions avaient été là, du côté de Vaugimois : *« aujourd'hui, de tout premiers colzas pointent le bout de leur nez. C'est très bien pour les producteurs concernés ! »*.

Utilisation de digestat

Semer le plus tôt possible est recherché par le producteur : *« c'est la meilleure façon d'avoir un colza robuste, armé pour l'hiver et surtout, contre les insectes. Car là est l'une de nos plus grosses problématiques par la suite. Mais il peut arriver bien d'autres pépins durant le cycle de végétation, comme le gel : nous sommes bien placés pour le savoir car nous avons perdu un certain nombre de quintaux lors de la floraison début avril »*. Pour faciliter d'autant plus la levée, Christophe Verdot a épandu du digestat dans ses champs à la fin juillet : *« nous avons une unité de méthanisation donc nous en profitons. Avant, nous mettions du fumier. Comparer les deux produits ? Nous n'avons pas encore assez de recul pour tirer des conclusions. Aujourd'hui, le plus important, c'est l'eau ! »*.

AG

// CLIMAT ET TECHNIQUE

La canicule relance le vieux débat du labour

Face à la sécheresse certains agriculteurs s'interrogent : le non-labour a-t-il montré ses limites ? Les travaux conduits ces dernières années par Arvalis, l'Inrae et le Cirad invitent à nuancer cette idée. S'ils ne font pas du semis direct une solution miracle, ils montrent que les systèmes de conservation des sols peuvent améliorer la résilience face aux épisodes de sécheresse… à condition de ne pas réduire la réflexion au seul abandon de la charrue.

Les années de forte sécheresse ravivent parfois les critiques à l'égard des techniques culturales simplifiées et du semis direct. Dans certaines parcelles, des cultures ont effectivement souffert d'un enracinement limité ou d'un tassement superficiel. Implantée très tardivement derrière un méteil ou une culture à vocation énergétique qui a profité à plein de la réserve hydrique du sol, une culture de printemps est forcément défavorisée en l'absence de nouvelles précipitations significatives. Les chercheurs rappellent toutefois qu'il serait abusif d'en conclure que le labour constitue systématiquement la meilleure réponse au manque d'eau. Dès 2011, une synthèse scientifique publiée dans les Cahiers Agricultures soulignait que l'arrêt du labour modifie profondément la structure du sol.

Regarder l'évolution sur le long terme

Durant les premières années, la porosité peut même diminuer avant que l'activité biologique, les racines et les vers de terre ne reconstruisent progressivement une nouvelle architecture du profil. Les auteurs insistaient déjà sur le fait que les résultats dépendent fortement du type de sol, du climat, du système de culture et de l'ancienneté de la pratique. Autrement dit : comparer un labour maîtrisé à un simple arrêt du labour ne suffit pas. L'agriculture de conservation repose sur trois piliers indissociables : réduction du travail du sol, couverture permanente et diversification des rotations. Plusieurs travaux du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) montrent d'ailleurs que le non-labour pratiqué isolément produit souvent des résultats limités, alors que son association avec les couverts végétaux et les résidus de culture améliore nettement le fonctionnement du sol.

Des sols qui stockent mieux l'eau

Le projet Bassin Adour Garonne d'évaluation des pratiques agroécologiques (Bag'Ages), conduit entre 2016 et 2021 sous la coordination de l'Inrae avec la participation d'Arvalis, apporte des éléments particulièrement intéressants dans le contexte actuel. Les chercheurs ont comparé des parcelles conduites depuis plus de dix ans en agriculture de conservation à des parcelles labourées. Leurs mesures montrent que les sols en agriculture de conservation disposent généralement d'un réservoir utile légèrement supérieur, d'une meilleure stabilité structurale et surtout d'une circulation de l'eau plus efficace. L'infiltration est plus rapide et plus régulière au cours de l'année grâce à une porosité entretenue par les racines et l'activité biologique. Les observations réalisées par Arvalis indiquent également des enracinements souvent plus profonds et plus denses, permettant aux cultures d'explorer un volume de sol plus important lorsque l'eau devient limitante. Dans les essais étudiés, les gains de réserve utile restent modestes – quelques millimètres à quelques dizaines de millimètres selon les sols – mais ils peuvent faire la différence lors d'un épisode sec prolongé. Cette tendance est confirmée à plus grande échelle par une méta-analyse internationale conduite par AgroParisTech et l'Inrae. En compilant plusieurs milliers de résultats expérimentaux, les chercheurs concluent que les systèmes d'agriculture de conservation ont davantage de chances d'améliorer les rendements dans les régions soumises à des stress hydriques importants, notamment dans les scénarios climatiques futurs. Au fond, la sécheresse ne tranche donc pas le débat entre labour et non-labour. Elle rappelle plutôt qu'un sol résilient se construit sur le long terme. Le labour reste un outil agronomique pertinent dans certaines situations. Mais les travaux scientifiques convergent sur un point : la capacité d'un sol à infiltrer, stocker et restituer l'eau dépend avant tout de sa structure, de sa couverture et de son activité biologique. Des critères qui dépassent largement la seule question de la profondeur du coup de charrue.



Un soja implanté avec la technique du strip-till, un travail du sol localisé sur le rang du semis.

Alexandre Coronel

// CGB CHAMPAGNE BOURGOGNE

89 « L'avenir de la betterave se joue maintenant »

Cyril Cogniard, président de la CGB Champagne Bourgogne, fait le point sur l'actualité de la filière betterave. L'interview a été réalisée mi-juillet. Depuis, la sécheresse et les problèmes liés au rhyzopus se sont considérablement aggravés, et focalisent l'attention des planteurs.



La Marne Agricole

Cyril Cogniard salue le vote de la loi d'urgence agricole par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Quels sont les enjeux majeurs pour l'avenir de votre activité filière ?

C. C.: *« Depuis plusieurs années, les grands enjeux s'articulent autour de cinq axes majeurs. Les moyens de production, que nous devons défendre contre vents et marées, car les interdictions brutales et franco françaises engendrent impasses, difficultés économiques et risques sur la pérennité de la filière. À ce titre, je veux saluer le vote de la loi d'urgence agricole par l'assemblée nationale et le Sénat. Les députés ont ainsi rétabli un processus, pas une autorisation de fait. Ce qui était auparavant une interdiction politique se transforme en un arbitrage scientifique, par une agence indépendante. Les agriculteurs s'en remettront aux conclusions de l'ANSES. Car ce n'est ni aux agriculteurs, ni à une quelconque majorité (ou minorité!) politique, qu'elle soit de droite de gauche ou du bloc central, d'évaluer les produits et leurs impacts sur notre environnement et notre santé. Le sujet est trop sérieux. Pas seulement en France, mais dans toute l'Europe ou l'agence européenne (EFSA) et les différentes agences nationales ont fait ce travail d'évaluation. La défense de notre marché et la réciprocité des normes : depuis 20 ans, l'Union européenne n'a cessé d'ouvrir ses frontières aux produits d'importation, qui ne respectent pas les mêmes standards que les nôtres. L'impact sur le prix intérieur a été très fort lorsque le marché s'est trouvé en excédent, et l'industrie sucrière européenne en a fait les frais avec 21 usines fermées en Europe depuis la fin des quotas, dont 6 en France. Si nous ne défendons pas notre place, nos surfaces et notre industrie, la décroissance continuera. La recherche de nouveaux débouchés/marchés. Sur le marché de l'éthanol en particulier, les perspectives à moyen terme avec la fin des moteurs thermiques et l'accord du Mercosur sont décroissantes. Il nous reste du temps, car à court terme, c'est plutôt la tendance inverse. Il y a un vrai engouement en faveur de l'éthanol carburant, qui réduit les gaz à effet de serre et dont le prix est imbattable… Mais l'avenir se prépare maintenant, et il faut saisir les opportunités liées aux carburants durables, pour l'aviation et le maritime notamment. Il faut aussi produire un éthanol « décarboné », car c'est le seul moyen de le valoriser correctement. La décarbonation : industrielle mais aussi des pratiques agricoles. Réduire les gaz à effet de serre n'est plus une option. Ni pour l'agriculture ni pour l'industrie. C'est une nécessité. L'adaptation au changement climatique. Cet été caniculaire nous oblige à mesurer concrètement ses effets. Sécheresse, croissance ralentie des plantes, voire situations de survie, développement des insectes et de leurs conséquences directes (virus de la jaunisse) ou indirectes (développement du rhizopus). Lors de cette campagne, le charançon lixus junci a prospéré dans notre région. Dans les galeries creusées par les larves, le rhyzopus s'est développé à la faveur des températures caniculaires, entraînant la pourriture des betteraves. Face à cette pression parasitaire, il faut aller vite, et actionner plusieurs leviers en même temps : garder le peu de moyens de protection que nous avons ; en trouver d'autres ; semer précocement la betterave et bien la fertiliser pour qu'elle résiste mieux ; amplifier encore la sélection variétale et intégrer aux variétés commerciales des gènes de résistances (à la jaunisse) et des caractères d'intérêt. On sait que certaines variétés attirent plus le charançon que d'autres ; gérer en conséquence la récolte et les enlèvements de betteraves. Lorsqu'une parcelle est touchée il faut réduire au maximum le délai entre la récolte et l'enlèvement ».*

> ***« Si nous ne défendons pas notre place, la décroissance continuera. »***

De quelle simplification avez-vous besoin ?

C. C.: *« Nous attendons une simplification administrative à tous les niveaux. Sur le plan réglementaire, le PAR 7 doit être revu et simplifié, car son contenu est indigeste pour les agriculteurs. L'obligation de reliquat entrée hiver ajoute une contrainte inutile, car l'agriculteur ne peut pas s'en servir pour piloter ses apports d'azote ».*

Quelles sont les innovations technologiques que vous attendez ?

C. C.: *« Avec l'accord sur les NBT entériné par le Parlement européen le 17 juin, les plantes de catégories 1 ayant subi une modification génétique limitée (et souvent identique à ce qu'elle aurait subi de façon naturelle sur une plus longue période) ne seront plus soumises à la réglementation OGM à partir de mi 2028. C'est un espoir important pour accélérer le progrès génétique. Nos sélectionneurs ont séquencé depuis plusieurs années le génome de la betterave et le connaissent de mieux en mieux. Fort de cette connaissance, des gènes d'intérêts, dont la fonction est identifiée, vont pouvoir être coupés précisément par une technique de ciseau moléculaire, et introduits avec précision dans le génome de la betterave. Ce qui était fait à l'aide de mutations et de rétrocroisement en plusieurs années, pourra s'accélérer. C'est pour nous l'espoir d'un progrès génétique plus rapide ».*

Quelle sera votre actualité à la Foire de Châlons cette année ?

C. C.: *« La conférence CGB le mardi 1er septembre, 9 h 30, espace conférence, salle muselet avec une table ronde « Compétitivité et souveraineté : au-delà des mots, les défis de demain ! ». Avec pour intervenants : Bénédicte Carlotti, chargée d'études à Pluriagri ; Guillaume Gandon, président CIBE (confédération des betteraviers européens) ; Laurent Duplomb, sénateur de Haute Loire. Enfin les directeurs généraux de nos deux coopératives Tereos et Cristal Union, nous partageront leurs visions de la compétitivité. Notre président national, Franck Sander, conclura nos travaux ».*

Propos recueillis par Richard Cremonini

// TOURNESOL

21 Trois fois rien ou presque

Axel Coquille, agriculteur dans le Châtillonnais, nous fait « visiter » un de ses champs de tournesol en très mauvaise posture.

Le tournesol aime le soleil mais comme toutes les plantes, il lui faut un minimum d'eau ! *« Ça, il en a clairement manqué. Il n'y a qu'à le regarder pour se donner une idée »*, commente Axel Coquille, rencontré la semaine dernière dans une de ses parcelles. L'agriculteur du village de Massoult ne se faisait aucune illusion quant à sa future récolte, qui sera peut-être réalisée le jour de la sortie de ce journal : *« tout dépendra du poids de 1 000 grains, mais si j'arrive à un rendement final de 10 ou 12 q/ha, ce sera déjà bien. Des pieds sont tellement bas qu'il est possible que les graines n'entrent même pas dans la moissonneuse… Il est tout de même tombé 64 mm en plusieurs fois au mois de mai, je n'ose imaginer l'état de la culture s'il n'y avait pas eu ces précipitations ! »*. Ce sera très probablement la plus mauvaise moisson jamais réalisée sur la ferme : *« la moyenne historique en tournesol est de 22 q/ha, ce n'est déjà pas bien haut. Nous sommes ici sur de très petites terres, entre 15 et 20 cm de profondeur et avec 60 % de cailloux. La réserve utile est minime. Déjà en 2020, la récolte avait été très décevante, mais les autres cultures avaient relevé la donne. Cette année, tout est mauvais »*.



Le jeune homme de 29 ans, dans une parcelle estimée entre 10 et 12 q/ha.

Le blé et l'orge d'hiver n'ont pas dépassé les 45 q/ha, l'orge de printemps n'a même pas atteint les 30 q/ha. Le maïs, sans panouilles, a été ensilé et vendu à un éleveur. Ce tournesol a déjà été engagé en janvier au prix de 500 euros/t. *« Il doit être aujourd'hui aux alentours de 530 euros/t, cela reste des prix convenables. C'est dommage de ne pas faire une belle récolte. Finalement, en engageant 10 q/ha, je ne serai pas loin du compte »*, ajoute Axel Coquille, qui a repris la ferme familiale fin 2024, tout en continuant son métier d'inspecteur en assurances récoltes.

AG

VIGNE

// VENDANGES

21 Dans le Châtillonnais, c'est terminé

Des sécateurs en action dès le 19 août et déjà rangés avant même l'arrivée de septembre : du jamais-vu dans le Châtillonnais. La chaleur et la sécheresse ont précipité les vendanges, dans un millésime marqué par le gel et des rendements en berne, mais qui pourrait réserver de bonnes surprises côté qualité.



Fabien Guilleman, à Marcenay, avait débuté les vendanges le 19 août.



Christophe Gérard, satisfait de son pinot noir.

La récolte des raisins est précoce partout en France. Les vagues de chaleur et la sécheresse ont accéléré la maturation des fruits. Fabien Guilleman, à Marcenay, a « attaqué » dès le 19 août, ce qui n'était jamais arrivé dans son domaine. Une entrevue avec lui le lendemain nous a permis de recueillir ses premières impressions. *« Nous avons coupé un hectare de chardonnay hier avec seulement quatre tonnes de raisins au compteur. C'est un volume très décevant. Il n'y aurait pas eu la sécheresse, je pense que nous aurions été aux alentours de six tonnes, ce qui n'aurait pas été formidable non plus. Le plus gros problème de l'année a été le gel, responsable de la majorité de ces pertes »*. Celui qui est également céréalier observe un débourrement de plus en plus précoce du chardonnay. *« Le delta avec le pinot noir est beaucoup plus important qu'avant. Cette année, cela a été préjudiciable. Ce cépage n'a guère aimé le gel que nous avons eu en mars »*. Le pinot noir devrait, quant à lui, être beaucoup plus généreux pour le propriétaire de 4,5 ha de vignes. *« J'espère sept ou huit tonnes, mais nous serons encore loin des quotas qui sont à 11,7 tonnes/ha. En volumes, ce sera une petite année, un peu comme 2025 qui avait terminé sur des baisses de 50 à 60 % »*. La quantité est une chose, la qualité en est une autre, Fabien Guilleman donne maintenant son ressenti sur ce dernier critère : *« quand il fait chaud, les acides ont tendance à se dégrader mais visiblement, l'acidité semble encore là, c'est un bon point. Un peu moins de maturité aurait été préférable mais c'est comme ça. Je pense que ce sera globalement positif »*. L'agriculteur de 48 ans vinifie une partie de sa récolte. Ses bouteilles de crémant sont vendues quasi intégralement en local. L'autre partie des raisins est vendue à la société Henriot Effervescence à Pothières.

Dans la foulée

La même équipe de vendangeurs qui opérait chez Fabien Guilleman avait ensuite rendez-vous à quelques pas de là, chez Christophe Gérard, à Poinçon-lès-Larrey. *« Nous faisons appel au même prestataire qui nous met à disposition une vingtaine de travailleurs, c'est beaucoup plus pratique qu'avant »*, nous indique celui qui est également producteur de céréales. Les vendanges n'avaient pas encore commencé ce 19 août mais Christophe Gérard acceptait de nous faire part de ses prévisions. *« Le chardonnay a également gelé chez moi, pour les mêmes raisons. Il n'y a malheureusement pas beaucoup de raisins. En revanche, le pinot noir est très beau, les grappes sont superbes, nous n'avions pas rogné la vigne pour limiter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs. Il n'y a presque pas de brûlures. Je pense que dans certaines parcelles, nous atteindrons le quota. Dans les moins bonnes, cela devrait tout de même descendre à 4 tonnes. J'espère faire une moyenne de 8 tonnes pour ces vendanges. Ce sera la troisième ou quatrième fois consécutive que je n'atteins pas les quotas »*. Le Côte-d'orien exploite un peu plus de 3 ha de vignes depuis 40 ans : *« mon père avait 200 brebis à l'époque et nous avions décidé de planter des vignes après avoir arrêté l'élevage ovin. Jusqu'à il y a deux ans, je vinifiais environ 50 % de la récolte. Désormais, je livre l'intégralité des raisins à la société Henriot, avec qui je travaille depuis près de 30 ans. Nous avons davantage de grandes cultures et il fallait faire des choix. Nous livrons les raisins aussitôt récoltés et nous sommes payés au poids »*.

Christophe Gérard termine cette rencontre en faisant la promotion du crémant. *« À vol d'oiseau, nous ne sommes qu'à 12 km de là où est produit du champagne. S'il n'y a pas d'étiquette, vous aurez du mal à faire la différence entre ces vins effervescents. Nos produits se ressemblent beaucoup à un détail près : au lieu d'être à plus de 20 euros, nos bouteilles sont deux fois moins chères. En période de crise, acheter du crémant est d'autant plus un bon plan ! »*.

AG

// RÉCOLTE

89 Vendanger de nuit, pour une récolte plus sereine

Ce vendredi 21 août, à partir de 21 h 30, Steve Lemoule, vigneron à Coulanges-la-Vineuse débutait la récolte des vins tranquilles. Muni d'une frontale et d'une vendangeuse, il a pris le parti, depuis quelques années, de vendanger de nuit.

Les réverbères illuminaient la commune de Coulanges-la-Vineuse, ce vendredi 21 août, à 23 heures. Steve Lemoule, vigneron était déjà dans ses vignes, avec son père en poste sur la vendangeuse et Franck, salarié au pressoir. Vigneron dans l'Auxerrois, Steve Lemoule a débuté ses vendanges en vins tranquilles, la veille, car *« même si les degrés étaient là au niveau des grappes de raisin, le temps n'était quant à lui pas propice. Il faisait vraiment très chaud, donc on a attaqué quand les températures ont été plus clémentes pour nous »*. Le domaine Lemoule a mis en place cette pratique en 2003, après de fortes chaleurs. *« Je me suis renseigné sur les pratiques réalisées dans le sud de la France. Là-bas, les vignerons vendangeaient d'office de nuit et je me suis dit qu'il fallait tenter »*, avouait-il. Au début, le domaine s'adonnait à cette pratique ponctuellement mais depuis 2015, *« nous avons rendu cette pratique annuelle. De 2015 à 2023, nous avons vendangé de nuit en continu »*, ajoutait-il. Si Steve Lemoule ne jure que par cette pratique, c'est parce qu'elle apporte de nombreux avantages. *« Il fait plus frais le soir que ce soit pour les conditions de travail ou pour l'entretien du matériel »*, débutait-il. Sur l'aspect récolte, *« quand le raisin est très mûr et avec très peu d'acidité, comme ces dernières années, il est beaucoup plus fragile. Quand on vendange à la machine, les raisins sont pratiquement mis en jus. C'est assez fragile à l'oxydation. La chaleur et la lumière peuvent accentuer cette fragilité et cela peut causer des variances de goût »*.

Toute une adaptation du temps de travail

En s'approchant des vignes, Steve Lemoule convenait que *« la nuit, un fruit n'a pas le même goût. Nous souhaitons rentrer des grappes les plus fraîches possible au domaine. Si vous rentrez un jus de raisin trop chaud, du genre 20-25 °C, les fermentations créent de la chaleur. Dans ces conditions-là, vous avez des vins qui montent trop haut en températures, qui peuvent tuer les levures et donc empêcher les fermentations »*, informait-il. En vendangeant de nuit, le vigneron de Coulanges-la-Vineuse cherchait à récolter des vins à 14-15 °C, pour *« pouvoir contrôler les fermentations, j'ai main mise dessus. Comme beaucoup, on aime faire une macération à froid. Cette pratique permet de décrocher la couleur et d'acquérir l'onctuosité. L'onctuosité, c'est ce que je recherche car ce sont des vins, par la suite, faciles à boire et vachement gourmands. C'est l'idée de notre domaine »*. Le changement climatique a impacté drastiquement les domaines viticoles, dont celui de Steve Lemoule avec *« des moitiés de récolte depuis 2015 »*. Pour autant, *« le réchauffement climatique nous amène depuis ces dernières années, des raisins de qualité. On arrive à faire des vins extraordinaires. En plus avec le Coulanges, on a ce côté gourmand qui est exagéré avec nos terres. Le goût va se faire ressentir plutôt dans le mou du palais »*. En vendangeant de nuit, les habitudes de travail sont bousculées. Steve Lemoule a donc créé des roulements au sein du domaine. *« J'ai deux équipes : avec Jacques qui travaille de nuit. Il s'occupe du tri après récolte et souffre les bennes avec du SO2 dosé à 10 % pour éviter l'oxydation et éviter le départ en fermentation. Et le jour, à partir de 5 heures, mon chef de chai vient et s'occupe de la vinification. Mon père s'occupe de tout ce qui concerne les machines, de l'entretien jusqu'à l'usage »*. Pour améliorer la pratique, le domaine Lemoule avait également *« agrandit les tournières pour ne pas gêner le passage de la vendangeuse mécanique. En tournant, on ne voit rien de nuit »*. Le sourire aux lèvres, adossé au-dessus de la benne, il confiait que *« cette année, en termes de qualité, c'est exceptionnel. Aucune baie n'est abîmée, c'est du haut de gamme »*.



Vendredi 21 août dernier, le domaine Lemoule commençait la vendange des vins tranquilles de nuit.

Charlotte Sauvignac

// LEGTA DU MORVAN

58

Une page se tourne…

Afin de rendre hommage aux 43 ans d'engagement de Catherine Blin comme enseignante de zootechnie au Legta du Morvan, de nombreuses personnes se sont réunies fin juin.

Le vendredi 26 juin, un moment un peu particulier avait lieu au Legta du Morvan à Château-Chinon. En effet, après 43 ans d'enseignement, Catherine Blin, professeure de zootechnie au Legta, tirait sa révérence pour commencer une nouvelle aventure qu'est la retraite ainsi que : *« la cohabitation quotidienne avec mon mari ; pas gagné ! »*. Avec cette finesse d'esprit la caractérisant, elle poursuit : *« D'après Victor Hugo, les plus belles années d'une vie sont celles que nous n'avons pas encore vécues. Je vais me laisser porter pour connaître les grandes vacances des quatre saisons de Vivaldi »*.



John Rynski

Christelle Renault, à gauche, avec Catherine Blin.



John Rynski

Emmanuel Moquet , ancien élève, agriculteur et maître de stage était présent pour le départ en retraite de Catherine Blin.

Des vies entrelacées

Elle raconte : *« que ce soit des collègues, des élèves, des maîtres de stage, des agriculteurs ou des partenaires… Et je remercie toutes ces personnes de leurs accueils chaleureux, car grâce à vous tous, les élèves ont pu bénéficier d'une ouverture d'esprit via la découverte de nouvelles techniques ou pratiques agricoles tout en les faisant réfléchir sur les choix des divers systèmes – pour leur future installation »*. Plus spécifiquement, elle évoqua les souvenirs partagés durant les voyages scolaires en Roumanie, Angleterre, Camargue, Italie, etc. avec : « *Noëlle, Chantal, Françoise, Nathalie, Colas, Corinne, Jean-Pierre, et dernièrement en juin le voyage en Auvergne avec Nicolas, Arnaud et la classe de quatrième, Paul Savatier (ancien directeur du Legta), qui a proposé au SRFD (Service Régional de la formation et du développement) son ami Pascal Ribaud pour le remplacer »*. Pour ce dernier, elle pointe : *« Grâce à Paul Savatier puis à Pascal Ribaud, l'établissement a pu être sauvé, se développer avec la construction du site actuel. Pascal Ribaud, soucieux de participer au développement du territoire et d'offrir aux jeunes un enseignement qui répond à leurs attentes, s'est vu accorder de nouvelles formations dans les domaines du tourisme rural et de l'aquaculture. Pascal m'a appris et transmis ses valeurs de rigueur et de l'importance de l'investissement. J'en profite pour remercier aussi le service d'entretien qui chaque jour maintient un lycée propre et accueillant pour le corps enseignant, les familles et les élèves. Je remercie aussi Pascal Meulé, ancien élève et stagiaire de mon mari qui s'investit beaucoup pour le lycée en tant que maître de stage (et son épouse accueillant chaleureusement les élèves en stage) et président du conseil d'administration du lycée »*. Elle ajoute : *« J'ai exercé ce métier avec passion… une passion que j'ai essayé de transmettre à mes élèves »*. Elle conclut : *« Comme en agriculture, l'enseignement requiert une adaptation constante et une remise en question quotidienne. J'ai donc commencé par être enseignante et au fil des années, je suis devenue assistante sociale, éducatrice, psychologue… Malheureusement, cela montre l'évolution de notre société où les valeurs humaines et celles du travail ne sont plus d'actualité engendrant un mal-être manifeste chez nos jeunes »*. Si l'aventure de Catherine au sein du Legta semble se terminer là, celle de l'établissement se poursuit avec une nouvelle vie qui s'y attache puisque pour la remplacer dans ses fonctions, c'est un des anciens élèves de Catherine qui a été sélectionné : Brice Houzé…

Chloé Monget d'après communiqué.

À lire aussi : https://www.agribourgogne.fr/articles/elargir-ses-connaissances-93126/

Une vue d'ensemble

Christelle Renault, la directrice du Legta du Morvan, a pris la parole. *« Catherine, tu as commencé ta carrière en 1983. Tu as enseigné dans un seul et même endroit mais qui porta quatre noms différents : CFPAJ du Morvan, Lepa du Morvan, LPA du Morvan, Legta du Morvan ! Dès le début tu as été polyvalente, car tu enseignais la zootechnie générale, zootechnie animale, la zootechnie spéciale, la phytotechnie, la biologie humaine, la biologie animale, le machinisme… Et, cet esprit tout terrain, tu l'as gardé toute ta carrière. Au fil des ans, tu as gravi les échelons pour obtenir ton concours de professeur de lycée professionnel agricole en 1997, puis titulaire en 1999. Tu pars aujourd'hui vénérée et reconnue comme la grande prêtresse morvandelle de la zootechnie ! Mais, il faut rappeler que tu as toujours eu de multiples facettes, dont celle d'agricultrice via Catherine, en plus de tes fonctions d'enseignantes de Mme Blin ou Boulle (ton nom de jeune fille avant d'épouser un certain Bernard) et celle d'un char d'assaut, affectueusement prénommé Ginette, engagé pour son établissement ainsi que pour la profession… Ainsi, c'est une page de ta vie qui se tourne mais c'est aussi une page de la vie de l'établissement qui pivote. Donc merci Catherine, Ginette et toutes tes facettes… »*. **Pour rappel, d'autres personnalités ont pris la parole lors de la cérémonie d'hommage à Catherine Blin, à l'image d'Emmanuel Moquet, ancien élève.**



John Rynski

De nombreuses personnes étaient présentes pour rendre hommage aux 43 ans d'enseignements de Catherine pour son départ en retraite.

// ADMINISTRATION

21

Un nouveau sous-préfet à Beaune



Jusqu'alors sous-préfet de Charolles, en Saône-et-Loire, David Roche a été nommé sous-préfet de Beaune, en Côte-d'Or. Il prendra ses fonctions le 1er septembre. Il remplace Benoît Byrski qui occupait la fonction depuis trois ans. Benoît Byrski est nommé à la Direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'Intérieur.

PUBLI-REPORTAGE

RETROUVEZ AGRI 89 À LA FÊTE DE L'AGRICULTURE
À ST CLÉMENT



Agri 89 sera présent les 5 et 6 septembre à la fête de l'agriculture. Si pour le négociant basé à Monéteau, c'est l'occasion de rencontrer les agriculteurs et de montrer son soutien à cet évènement festif organisé par les Jeunes Agriculteurs, ce sera aussi pour Joel Moreau, un retour aux sources plus d'un demi-siècle après, lui qui a démarré sa carrière en 1972 à Sens comme technico-commercial chez Senograin avec Jacques Darley et Guy Loury. En 1992, il quitte son poste sous-directeur chez 110 Bourgogne pour créer Agri 89 avec son épouse Danielle. En 34 ans, le négociant de Monéteau a su se faire une belle place auprès des agriculteurs de l'Yonne et de la Nièvre. Dirigé aujourd'hui par leur fils Alexandre, Agri 89 a renforcé sa présence commerciale l'an dernier sur le sud de leur secteur avec l'arrivée de Marius Veaux est arrivé début octobre, comme technico-commercial sur un secteur qui s'étend au sud d'Auxerre, ainsi qu'au nord de la Nièvre. Un autre technicien est toujours en cours de recrutement pour le nord de l'Yonne. En attendant, Joel Moreau assure cette présence.

Les 5 et 6 septembre prochains, l'équipe d'Agri 89 accueillera les visiteurs sur son stand avec toute la convivialité et le dynamisme qu'on leur connait. Un rendez-vous à ne pas manquer.

AGRI 89 MOREAU
24, rue de Madrid - 89470 Monéteau
03 86 40 56 75
agri89@wanadoo.fr

// À CHITRY

Un restaurant qui mise sur les circuits courts

Depuis le début du mois d'août, Éleonor Dupaquier, Paul Dumez et Victor Boulard ont ouvert le restaurant « Aux détours de Chitry », avec un mot d'ordre : promouvoir les produits locaux.

Au cours de cette belle matinée, le 21 août dernier, Eleonor Dupaquier ouvrait la terrasse aux clients, face à la place de l'Eglise à Chitry. En entrant dans les lieux, l'établissement rustique illustre l'histoire du lieu. *« Auparavant, l'établissement appartenait au domaine viticole « La Maison du Peuple ». Nous avons voulu conserver l'esprit du lieu, avec son charme et son authenticité »*, clamait-elle, en nettoyant les tables. Tout commence au lycée Vauban à Auxerre, lorsqu'Eleonor Dupaquier rencontre Paul Dumez et Victor Bourlard en études supérieures. Après l'obtention de leur diplôme, les trois jeunes partent dans des directions différentes. Originaire de Vézelay, Eleonor Dupaquier part travailler à Biocoop Germinal à Auxerre, où elle s'occupe de la gestion du froid. *« C'était très enrichissant comme expérience, et ça m'a permis de rencontrer de nombreux producteurs locaux »*, affirmait-elle. Elle a décidé, par la suite, de partir faire les saisons en hôtellerie en Bretagne, dans les Hautes-Pyrénées ainsi qu'en Irlande. *« Les saisons, franchement, ce n'est pas évident, mais je trouve que ça fortifie. Il faut s'adapter tous les six mois à une nouvelle entreprise, à un fonctionnement différent, etc. »*, conve-



Victor Boulard, Eleonor Dupaquier et Paul Dumez (de gauche à droite), les visages du nouveau restaurant de Chitry.

nait-elle. Paul Dumez, actuel chef cuisinier du restaurant a grandi dans une exploitation agricole nivernaise. Dès la fin de ses études, il est parti à Lyon pour travailler au sein du restaurant renommé Paul Bocuse. *« Au fil du temps, j'ai gravi les échelons en passant de commis à chef de partie. C'était une belle expérience mais je voulais évoluer ailleurs »*, se souvenait-il. Après avoir travaillé à Festins de Bourgogne, quelque temps, il a rejoint Eleonor en Bretagne pour faire les saisons en sa compagnie et concevoir *« une carte de A à Z »*. Victor Boulard, originaire de Saône-et-Loire, s'est tourné vers le service, après ses études et a évolué comme Paul Dumez, au sein d'un restaurant renommé, celui de Bernard Loiseau. Par la suite, il choisit d'intégrer un poste de direction au sein d'un restaurant thaïlandais, mais il ne restera que quelques mois, pour s'envoler aux Bahamas. *« En intégrant la direction d'un resort privé, j'ai dû m'occuper d'un restaurant ainsi que de onze villas, ce qui a demandé beaucoup d'adaptation »*, se souvenait-il. Après avoir pris l'air, il rejoint ses amis en Bretagne pour faire les saisons.

L'effet déclencheur

Lorsque Eleonor les convie à venir en Bretagne en sa compagnie, les trois jeunes conviennent qu'ils *« aimeraient se poser et ouvrir un restaurant à leur image »*. Grâce aux expériences diverses de chacun, le restaurant a ouvert ses portes au début du mois d'août. *« De par les relations que j'ai pu entretenir, j'ai relancé les producteurs avec lesquels j'avais pu travailler. Le but, c'est vraiment de favoriser les circuits courts, le plus possible, et bio si on a le choix »*, avançait-elle. À ce jour, le restaurant de Chitry travaille avec une dizaine de producteurs locaux et une trentaine de domaines icaunais, régionaux et d'Italie. Et Chitry retrouve un dynamisme grâce à l'ouverture de l'unique commerce du village. *« Il n'y avait plus aucun commerce, les gens devaient faire de la route pour manger ou pour prendre un café »*, témoignait une passante. Depuis son ouverture, le restaurant affiche complet. Paul Dumez aux fourneaux, ce vendredi 21 août, confiait qu'une partie des mets étaient dédiés à des domaines environnants. *« Depuis une semaine, nous travaillons avec plusieurs domaines, 7 jours sur 7, pour fournir le repas aux vendangeurs »*, déclarait-il. Seul aux fourneaux, le jeune nivernais confiait la difficulté de *« concevoir une carte de A à Z qui permettait d'intégrer les produits locaux. Aujourd'hui, tout est en place, j'ai un roulement. Mais vu que nous faisons les repas des vendangeurs, nous avons limité les places en restauration pour réussir à tout concilier »*. À l'avenir, les trois bourguignons souhaitent ouvrir une épicerie dans le courant de l'année prochaine, pour offrir aux gens du village des produits de première nécessité. *« Nous souhaiterions réaménager le garage pour en faire un local conforme qui accueillerait des produits secs et de première nécessité »*, annonçait-elle.

Charlotte Sauvignac

Contact : 03 86 34 59 94

// JEUNES AGRICULTEURS

La marche gourmande a remporté un franc succès

La première édition de la marche gourmande s'est réalisée le samedi 22 août à Saint-Germain-des-Champs, dans l'Avallonnais. Cet événement a rassemblé près de 145 participants. Retour sur la journée.

À Saint-Germain-des-Champs, au lieu-dit Vaupitre, une dizaine de bénévoles étaient présents pour accueillir les premiers participants. *« On sait que les marcheurs ont commencé la randonnée et que les premiers arriveront dans une quinzaine de minutes »*, annonçait Thomas Clériot, coprésident des Jeunes agriculteurs du canton de l'Avallonnais, le 22 août dernier. 145 marcheurs ont participé à cette randonnée de 13 km.

Pour la plupart, *« c'étaient des connaissances des bénévoles, des Auxerrois et des Nivernais, âgés de 18 à 70 ans »*, avouait à son tour Baptiste Dalidet, secrétaire du canton. Pendant ce temps, les bénévoles commençaient à mettre en marche le barbecue pour cuire les belles pièces de bœuf. Adélaïde et Dominique, les premiers marcheurs ont souri à l'arrivée. *« Nous sommes habituées à faire des randonnées, c'est un peu comme une passion. On s'est connus par le biais du club de vélo d'Avallon et depuis on essaie de participer ensemble aux activités comme ça »*, commentaient-elles. Pour ces deux passionnées de randonnée, leur participation à cette marche était également l'occasion de *« soutenir nos agriculteurs. Nous essayons de consommer au maximum des produits locaux »*. Amie avec des éleveurs du coin, Adélaïde



Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais

Samedi 22 août, les jeunes agriculteurs de l'Avallonnais ont organisé la marche gourmande et ont remporté un franc succès.



Près de 145 personnes ont participé le 22 août dernier à la Marche Gourmande à Avallon.

soutenait le fait qu'il était *« important de consommer français. Nous sommes contre le Mercosur, on veut valoriser les circuits courts. Regardez cette belle pièce de viande, elle est délicieuse »*. Bien évidemment, elles avaient également conscience *« d'être privilégiées. On est proches du Morvan, on sait que nous sommes dans un bel endroit. On aime notre région et cette randonnée nous a permis de découvrir d'une autre manière les paysages que l'on côtoie au quotidien »*.

Faire vivre la tradition

À 12 h 30, la majorité des marcheurs étaient présents et faisaient la queue, l'estomac vide. Parmi eux, Daniel Biais, ancien président de la région de l'Avallonnais de la FDSEA de l'Yonne.

Le sourire aux lèvres, il regardait les jeunes s'affairer derrière les tables. *« Je me souviens, ça avait été lancé par Interbev national, il y a de ça 10-15 ans. On avait décliné cette initiative dans chaque département. L'objectif était de valoriser nos produits régionaux au cours d'une marche organisée par les éleveurs »*, se remémorait-il. Ce samedi 22 août, il était ravi que *« ce soit les Jeunes agriculteurs qui aient pris le relais. Nous avions fait ce marché trois-quatre fois, et faute de volontaires, nous avions dû arrêter. Aujourd'hui, les générations d'après suivent et ça marche bien. Il y a du monde. Je vois mon petit-fils s'activer derrière le barbecue, ça me fait plaisir »*, avouait-il. Après coup, Thomas Clériot faisait le point avec tous les adhérents du canton et son coprésident Matthieu Commaille. *« Pour une première édition, nous sommes contents car nous n'avons eu aucune surprise, nous avons eu du monde et le temps était avec nous. Nous avons donc envie de reconduire l'événement l'année prochaine »*, concluait-il.

Charlotte Sauvignac

// PATRIMOINE

89

Redonner de la vie à une ferme du XII^e siècle

Après trois ans d'abandon, la ferme de la cité médiévale de Druyes-les-belles-fontaines reprend vie.

Tout commence en 2023, lorsque Thomas Guéret s'aperçoit que la bâtisse en face de chez lui a été mise en vente. Une ferme conçue au XII^e siècle qui a accueilli pendant de nombreuses années un couple d'agriculteurs. Grâce à de nombreuses relations tissées au fil de ses diverses expériences, Thomas Guéret a décidé d'acquérir la ferme médiévale, non pas en son nom unique mais à travers une coopérative. Thomas Guéret est arrivé dans l'Yonne enfant, lorsque sa mère a eu une mutation professionnelle. En grandissant, il s'est engagé dans la permaculture, dans le cadre d'un stage au sein des Sources de Gulen. *« Cette expérience m'a permis de mettre les mains dans la terre, si je puis dire, en créant un jardin potager, et m'a sensibilisé aux circuits courts »*, avouait-il. Au-delà de l'expérience, Thomas Guéret en retire une vraie philosophie de vie : *« consommer le plus local et bio possible »*. Au cours de sa carrière, il a également été chef du service d'accompagnement des territoires au sein de la DDT de la Nièvre. *« J'ai tout un bagage derrière moi, qui m'a permis d'acquérir des connaissances et une sensibilité particulière à la lutte contre le changement climatique, à la production d'énergies renouvelables et aux économies d'énergie »*, convenait-il.

Coopérative «Belle Forterre» : un projet à vocation multiple

Mercredi 12 août, Thomas Guéret confiait que *« son engagement dans différentes associations lui a permis d'intégrer de nombreux sociétaires au projet, une trentaine exactement »*. D'horizons et d'âges différents, avec *« une apicultrice, des artisans, des personnes qui travaillent dans le BTP, etc. »*. En se baladant dans le domaine, nous avions découvert une maison qui servirait d'habitat participatif. *« Même si elle est vétuste à pas mal d'égards, la maison est habitable. À long terme, nous aimerions la rénover entièrement pour en faire un lieu totalement habitable, même au grenier. L'objectif serait d'en faire un habitat participatif, comme une colocation »*, imaginait-il. En face de cette demeure se trouvait un petit chalet en pierre, abîmé par le temps, entouré par de hautes haies conservant un aspect *« intimiste »*. *« Nous avons commencé à faire le devis pour connaître l'étendue des travaux. Parmi nos sociétaires, nous avons un artisan du bâtiment qui est prêt à s'investir. Cette bâtisse a pour ambition de devenir un gîte pour touristes. En logeant des personnes, notre objectif serait de sensibiliser à l'agriculture ainsi qu'à l'environnement »*, avançait-il.

En s'enfonçant dans l'exploitation, nous étions entrés dans une ancienne bergerie, qui côte à côte accueillait d'autres pièces rénovées plus récemment. *« Notre idée, c'est que la coopérative soit propriétaire des murs et que de potentielles activités agricoles aient leur propre structure juridique pour être locataire des murs »*, avançait-il. En tant que sociétaires d'une coopérative, les intéressés souhaitaient avant tout permettre à de nombreux jeunes agriculteurs de pouvoir s'installer, comme *« si c'était une surface test ou un tremplin »*. *« Nous n'avons pas la vocation première de créer de l'emploi, mais si l'on peut rendre possible l'installation d'une activité agricole, ce serait un succès »*, avouait-il. Sur le volet associatif, la coopérative Belle Forterre souhaitait avant tout, viser la reconnaissance ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale). *« C'est un label qui est donné aux entreprises qui ont vocation à faire des actions centrées sur l'entraide, sur le partage, l'échange et la réflexion commune »*, avançait-il. Habitant à Druyes-les-belles-fontaines, Thomas Guéret souhaitait également donner du dynamisme à la cité médiévale de Druyes, en intégrant davantage d'habitants dans les murs.



Thomas Guéret, habitant de Druyes-les-Belles-Fontaines investi les lieux de l'ancienne ferme médiévale de la commune.

Charlotte Sauvignac

// CONCOURS

On attend les nouveaux Talents de l'Innovation

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et le Village by CA Champagne-Bourgogne de Dijon s'engagent pour la 4e édition des Talents de l'Innovation. Un concours qui vise à soutenir et valoriser l'innovation sous toutes ses formes sur le territoire.

Après le 30 septembre, il sera trop tard : les candidatures pour participer à la 4é édition du concours des Talents de l'Innovation, organisé par le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et le Village by CA de Dijon, ne seront acceptées que jusqu'à cette date. Il est donc encore temps de fignoler ses dossiers. L'objectif est de mettre en lumière des innovateurs dans plusieurs domaines, dont celui de l'agriculture, sur le territoire couvert par la caisse du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne (Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne et Yonne). Les candidats sélectionnés fin septembre présenteront leur projet, à partir du 12 octobre en venant pitcher leur innovation devant un jury de professionnels. Les Talents de l'Innovation mettent en valeur une grande diversité de domaines d'activité à travers différentes catégories : agriculture et viticulture, artisanat et commerce, entrepreneuriat et milieu associatif, start-ups. Au total, 11 trophées seront remis. Grâce à son maillage territorial dense, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne bénéficie d'un lien privilégié avec les acteurs locaux et c'est ainsi qu'il peut détecter les enjeux profonds de ses territoires.

Thématiques de territoire

En 2026, son réseau d'agences, ses administrateurs engagés et ses partenaires ont choisi de valoriser et faire rayonner les projets qui s'intéressent à la santé et au bien-vieillir, à l'accompagnement de la jeunesse, à la rénovation de l'habitat, à la transition agricole et au tourisme. Les trophées Innovation récompenseront les produits, services, outils ou process qui facilitent le travail au quotidien ou permettent une nouvelle organisation de production. Quatre trophées récompenseront un lauréat par catégorie :

– Artisans et commerçants
– Associations
– Agriculteurs et viticulteurs
– Entreprises

Les trophées Transition récompenseront une innovation dans les secteurs suivants :

– Santé et bien vieillir
– Accompagnement de la jeunesse
– Rénovation habitat
– Transition agricole
– Tourisme

Deux trophées complémentaires seront également remis :

– Coup de Cœur, à l'un des candidats, toutes catégories confondues. Ce trophée est délivré par les administrateurs des Caisses locales du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.
– Prix du Public, délivré à une start-up par l'ensemble des personnes présentes dans la salle le soir de la cérémonie. Celle-ci se tiendra le 24 novembre. Les lauréats des différentes catégories recevront un trophée réalisé par une école partenaire, mais pourront aussi bénéficier de la force du réseau de la Caisse régionale. Ils profiteront également de plusieurs avantages : une mise en avant sur les réseaux sociaux du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et du Village by CA Champagne-Bourgogne (LinkedIn, Instagram, Facebook, YouTube) et la réalisation d'une capsule vidéo de promotion. Ces lauréats seront aussi, à cette occasion, challengés et conseillés par des experts et partenaires de l'écosystème économique. Ils auront l'opportunité d'accroître leur visibilité auprès des acteurs économiques de Champagne Bourgogne.

Berty Robert, avec communiqué

Pour déposer votre candidature : https://dijon.levillagebyca.com/talents-de-linnovation-2/

ÉQUIPEMENT

// RÉCOLTE DES FEUILLES DE LUZERNE

Plus qu'une machine, une filière

En mai dernier, les partenaires du projet Filoléma, dont la société Actif Solaire est le chef de file, et la société Base Quali Séchage, ont présenté au salon de l'Herbe et des Fourrages de Poussay, dans les Vosges, le prototype d'une machine permettant de récolter les feuilles de luzerne. Des essais auront lieu en septembre mais au-delà de cet outil, c'est la conception de toute une filière de valorisation qui est à l'œuvre.

À Poussay, dans les Vosges, en mai dernier, elle était présentée de manière statique. Pourtant, la machine dévoilée par Actif Solaire, la société Base Quali Séchage et plusieurs de leurs partenaires, est porteuse de beaucoup d'espoirs. Elle devrait entamer ses premiers essais au mois de septembre mais cette machine capable de récolter les feuilles de luzerne concentre déjà en elle une belle expérience. Conçue dans le cadre du Partenariat européen pour l'innovation (PEI) Filières locales basées sur les légumineuses majeures (Filolema, qui a pour objectif la création de filières locales autour de productions bovines, lait et viande, caprines, ou à destination humaine, à partir de la récolte fractionnée de luzerne et de trèfle violet), elle n'est pas le résultat d'une feuille blanche : depuis 2025, Base Quali Séchage et Actif Solaire travaillent sur cette nouvelle manière de récolter et de valoriser la luzerne. Actif Solaire est adhérente au pôle régional d'innovation en agroécologie Agronov, près de Dijon.



Base Quali Séchage

Le prototype présenté en mai au Salon de l'Herbe et des Fourrages de Poussay, dans les Vosges. Un système attelé à un tracteur qui fera l'objet d'essais à partir de septembre.

Ne récolter que la feuille

Le projet est né d'une nécessité d'apporter une concurrence au colza ou au soja importés, en s'appuyant sur la luzerne, et plus particulièrement sur ses feuilles, où est concentrée la protéine. L'objectif étant d'accroître l'autonomie fourragère des exploitations agricoles françaises. *« Au-delà de cette valorisation,* précise Mélany Biot, développeuse projet sur la zone Grand Est, Belgique et Nord de la France chez Base Quali Séchage, *la luzerne présente beaucoup d'intérêts dans les rotations. Il nous fallait trouver le moyen de ne récolter que la feuille de luzerne. »* Les premiers essais menés dans ce domaine l'ont été avec une ensileuse équipée de peignes (stripper) commercialisés par la marque Shelbourne Reynolds. *« Ils étaient normalement utilisés pour la récolte de lin. Il a donc fallu les adapter,* poursuit Mélany Biot. *L'ensileuse convient très bien pour de gros chantiers mais nécessite d'importants investissements. Nous avons tenté d'imaginer une solution qui permette de travailler sur une échelle un peu moins importante et plus accessible. De plus, le rotor de l'ensileuse a tendance à « hacher » la feuille de luzerne, ce qui pose un problème de qualité et de séchage. Avec le prototype que nous avons présenté à Poussay, cette feuille de luzerne ne passe plus dans un rotor mais dans un système de ventilateur avec soufflerie. Elle conserve ainsi son intégrité. »* Au-delà de l'outil de récolte de la feuille de luzerne, ce projet ambitionne de proposer, dans le cadre de Filolema, un processus global aux agriculteurs, allant de la récolte à la granulation de la luzerne, en passant par le séchage.

Spécialisée dans le séchage

Il faut rappeler que Base Quali Séchage est d'abord une société spécialisée dans le séchage en grange. Elle est à la fois bureau d'études et distributeur de matériel. *« Nous proposons notre expertise afin d'accompagner des agriculteurs dans des projets de séchoirs, que ce soit au niveau du dimensionnement ou de la réalisation. »* Elle a développé un vrai savoir-faire dans le séchage à partir de chaleur fournie par des panneaux thermovoltaïques : en produisant de l'énergie, ils chauffent et cette chaleur est récupérée, via des échangeurs thermiques, pour le séchage en grange. L'entreprise a développé un partenariat sur les séchoirs multimatières avec un installateur photovoltaïque et un charpentier afin de proposer des séchoirs clé en main. *« On apporte un confort aux agriculteurs en leur amenant une offre complète, à la manière d'un guichet unique »* précise Mélany Biot. Reste maintenant à voir ce que donneront les essais à venir en septembre.

Berty Robert

// CONJONCTURE

Le machinisme dans le creux de la vague

Le Sedima, syndicat des concessionnaires de matériel agricole, dresse un bilan inquiétant de l'activité du secteur sur le premier semestre 2026.

Le syndicat des concessionnaires de matériels agricoles et d'espaces verts (Sedima) a présenté, en juillet à Paris, son enquête semestrielle[1] sur la conjoncture de l'agroéquipement. Sylvie Domenech, secrétaire générale adjointe du Sedima, a donné à voir un *« marché tendu »* avec des prises de commandes en valeur qui fléchissent de 9 % pour le matériel neuf et de 4 à 5 % pour le matériel d'occasion au 1er semestre 2026 (en comparaison du 1er semestre 2025). Aucune reprise du marché n'est attendue d'ici à la fin de l'année dans la mesure où *« le moral des clients est plutôt morose ou tout du moins attentiste avec, cependant, une nuance pour la polyculture-élevage qui se porte mieux »*. Plus précisément, les commandes de tracteurs standards (neufs ou d'occasion) diminuent moins que celles de tracteurs pour vignes ou vergers, d'automoteurs ou de matériels d'accompagnement tractés ou portés. À l'inverse, les concessionnaires sont 63 % à indiquer une hausse des commandes d'équipements d'élevage. Ceci explique que la demande adressée par le secteur de la polyculture-élevage diminue globalement moins que celle émanant des grandes cultures, où les commandes de matériels neufs ont reculé dans 90 % des concessions au 1er semestre (- 80 % en viticulture, - 52 % en arboriculture, - 36 % en polyculture-élevage). Les ventes de pièces détachées (- 3 à - 4 % en valeur au 1er semestre 2026) et les prestations en atelier de réparation (+ 1 %) n'offrent *« pas de relais de croissance »* aux concessions qui affichent des *« effectifs salariés globalement stables en dépit du contexte économique tendu »*.

Des moissonneuses moins entretenues

Interrogés sur les principaux freins actuels à la demande d'agroéquipements, les concessionnaires évoquent principalement la conjoncture économique des marchés clients (davantage encore qu'en 2025) et les prix des matériels (un sujet moins sensible qu'en 2025, en dépit d'un climat global qui reste *« inflationniste »*, pour l'acier notamment). Ils estiment à 79 % que le moral de leurs clients est mauvais à très mauvais parmi les producteurs de grandes cultures (72 % en viticulture, 30 % en arboriculture, 7 % en polyculture-élevage). En synthèse, Sylvie Domenech décrit une situation *« très difficile »* en grandes cultures – un responsable du Sedima constate d'ailleurs un relâchement sur l'entretien des moissonneuses-batteuses durant l'hiver dernier – et un secteur viticole *« en crise »*, avec des nuances selon les régions. La remontée des taux d'intérêt d'emprunt ne contribue pas à détendre l'atmosphère. Les responsables de concessions constatent ainsi un accroissement des refus de financement par les banques. Du coup, les stocks de matériels en concession *« demeurent à un niveau élevé, notamment pour l'occasion »*. L'obligation d'un circuit de freinage à double ligne, hydraulique ou pneumatique, pour toutes les remorques neuves, depuis le 1er janvier 2025, complique un peu plus encore la situation. Les tracteurs produits avant 2018 n'en étaient pas forcément équipés, ce qui crée une incompatibilité d'usage avec le matériel tracté. *« La tentation existe alors de modifier les systèmes voire de démonter les freins de la remorque pour atteler quand même, ce qui a pu conduire et conduira encore à des accidents »*, alerte Alexandre Mortier, le précédent président du Sedima. Ce dossier continue à être travaillé avec les constructeurs et les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur *« mais une solution technique générale ne semble pas encore faire consensus »*, laisse-t-il entendre. Pour leur part, les concessionnaires demandent à pouvoir rééquiper les tracteurs anciens d'un freinage à double ligne pneumatique.



Istock / Kamisoka

Le machinisme lié aux grandes cultures subit les difficultés économiques de ce secteur agricole.

Actuagri

(1) Enquête réalisée entre le 8 et le 29 juin auprès des adhérents du Sedima (qui en revendique plus de 1 600) avec un taux de réponse de 35 %.

TABLEAU DE BORD

L'AGENDA PRO'

NIÈVRE

// Journée technique, « s'installer en… » ovins dans la Nièvre

• Jeudi 24 septembre

Dans le cadre des cycles de journées techniques intitulées « S'installer en », la Chambre d'agriculture de la Nièvre en propose une sur l'installation en production ovine dans la Nièvre, le 24 septembre, de 9 heures à 16 h 30.

Plus précisément, elle s'articule autour de la découverte des bases d'un atelier ovin viande performant avec plusieurs thèmes qui seront abordés comme l'alimentation, la reproduction, la conduite d'élevage ou encore la rentabilité.

Après une matinée en salle (à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Nevers) et afin de compléter les échanges, une après-midi dans l'exploitation de Damien Barillot (Sauvry, Bréard) est prévue.

Inscriptions obligatoires : marine.vaillant@nievre.chambragri.fr ou au 03 86 93 40 00 (Marine Vaillant, conseillère entreprise installation).

// Découvrir Ferm'Inov

• Mercredi 30 septembre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une journée d'échanges à Ferm'Inov, à Jalogny (71), qui est dédiée aux solutions concrètes pour renforcer la résilience et l'autonomie des exploitations. Au programme, les participants pourront découvrir de 10 heures à 12 heures l'exploitation et ses activités, un focus sur l'essai système et la double période de vêlages, avant une intervention de Groupama. Puis, de 13 h 30 à 16 h 30, un point sera fait sur la diversification des ressources fourragères avec le sorgho et un autre sur le gain d'autonomie sur la ressource en eau pour l'abreuvement des bovins. Inscription obligatoire avant le 1er septembre.

Renseignements auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre : 03 86 93 40 00.

YONNE

// Journée technique départementale ovine

• Mercredi 2 septembre

Sicarev, Alysé, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Inn'Ovin, le PRDAR et le ministère de l'Agriculture vous invitent à une journée technique ovine le 2 septembre à Migennes. Le matin, rendez-vous au 3, rue Jules Rimet pour la présentation des résultats d'enquêtes, notamment sur les impacts économiques de la FCO. L'après-midi, rendez-vous à l'EARL de Chaumançon pour découvrir l'exploitation, les étapes du dessaisonnement et des conseils pour optimiser la vente des agneaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marianne Ranque par mail : m.ranque@yonne.chambagri.fr

//Visites d'essai

• Mercredi 9 septembre

Soufflet Agriculture, l'UPVY, Seine Yonne et la Chambre d'Agriculture vous invitent à une visite d'essai le 9 septembre à Foissy-sur-Vanne, à partir de 9 h 30. Au programme : climat et impact sur le territoire, nouvelles cultures et visite d'essais pour découvrir leur potentiel sur le terrain. Parcelle : 48.213789, 3.518595

Contacts : Oana Poisson (06 35 81 34 18) et Marie Bouillé (06 30 62 99 69)

LES FORMATIONS

NIÈVRE

// Éleveur infirmier de son élevage bovin

• Jeudi 10 septembre

Développez les bons réflexes pour observer vos animaux, reconnaître les principales pathologies et réaliser les premiers soins en toute sécurité. Lieu : Lormes, durée : 1 journée.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Maîtriser son registre phyto numérique avec Mes parcelles

• Jeudi 17 septembre

Maîtrisez l'enregistrement numérique de vos interventions phytosanitaires avec Mes Parcelles et assurez la conformité de votre registre aux exigences réglementaires. Lieu : Nevers, durée : 3 h.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// S'initier à l'ostéopathie en élevage

• Mercredi 23 et jeudi 24 septembre

Découvrez des techniques simples d'ostéopathie et des points d'acupuncture pour prévenir certaines pathologies et améliorer le bien-être de vos animaux. Lieu à définir, durée : 2 jours.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Maîtriser les enregistrements avec Mes parcelles

• Vendredi 25 septembre

Vérifiez la conformité réglementaire de vos enregistrements parcellaires sous Mes Parcelles et sécurisez vos pratiques face aux évolutions de la réglementation. Lieu : Nevers, durée : 4 h.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Intégrer un chien de protection dans son troupeau

• Vendredi 25 septembre et jeudi 15 octobre

Apprenez à intégrer un chien de protection dans votre élevage pour renforcer la protection de vos troupeaux face aux risques de prédation. Lieux à définir, durée : 2 jours

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Réaliser ses compléments en minéraux et vitamines

• Lundi 28 septembre

Apprenez à élaborer des compléments minéraux et vitaminiques adaptés aux besoins de votre troupeau afin d'améliorer son équilibre alimentaire. Lieux à définir, durée : 1 journée.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Plantes et huiles essentielles en élevage

• Mardi 29 et mercredi 30 septembre

Découvrez comment utiliser les plantes et les huiles essentielles dans le respect de la réglementation pour accompagner la santé de votre troupeau. Lieux à définir, durée : 2 jours.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

YONNE

// Assurer les 3 V : Vêlage, Veau, Vivant

• Jeudi 10 septembre

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation inédite dans le département : les 3 V (Vêlage, Veau, Vivant) Cette formation d'une demi-journée, réalisée sur le terrain avec Edwige Bornot, vétérinaire, a pour objectif de vous aider à bien préparer la campagne de vêlages. Exercices pratiques, échanges entre éleveurs et apports d'une vétérinaire expérimentée vous aideront à anticiper au mieux cette nouvelle campagne, qui pourrait s'avérer particulièrement exigeante après la sécheresse de cet été.

Renseignements : Marianne Ranque m.ranque@yonne.chambagri.fr Tél. : 03 86 51 74 08.

// Prendre en main le module cartographique de MesParcelles pour réaliser son assolement

• Jeudi 17 septembre

L'objectif de cette formation est de savoir utiliser de façon autonome l'outil MesParcelles et savoir réaliser ses enregistrements en toute sécurité (cartographie de l'assolement, plan de fumure, traçabilité des interventions). Formation sur 3 jours.

Pour plus d'informations, contacter Marianne Ranque par mail : m.ranque@yonne.chambagri.fr

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels obligatoires au 1er juin 2026

Un nouvel avenant à la convention collective nationale production agricole et Cuma du 15 septembre 2020, signé le 12 mars 2024 par les partenaires sociaux (FNSEA, FNCuma, coté employeur et CFDT, CFTC et FO, côté salarié), prévoit une revalorisation des salaires minima applicables dans le secteur. L'application obligatoire de cette nouvelle grille était conditionnée à la publication de l'arrêté d'extension au journal officiel, intervenue le 1er juin 2026. Elle devient donc impérative pour toutes les exploitations agricoles et les Cuma à compter du 1er mai 2026. Certaines entreprises avaient pu décider de l'appliquer volontairement avant cette date.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	12,31
12 - 16	2	12,31
17 - 24	3	12,31
25 - 35	4	12,55
36 - 51	5	13,08
52 - 73	6	13,70
74 - 104	7	14,50
105 - 143	8	15,50
144 - 196	9	16,78
197 - 270	10	18,58
271 - 399	11	21,15
400	12	24,16

INDICES DES FERMAGES

Foncier hausse confirmée de l'indice des fermages, de +3,23% pour 2026

Comme prévu, le loyer des terres agricoles est revu en hausse de 3,23% pour 2026, selon un arrêté paru le 13 août au Journal Officiel. «L'indice national des fermages s'établit pour 2026 à 127,04» (contre 123,06 en 2025), indique le texte. Cela confirme les prévisions de nos confrères de Réussir, déduits des comptes de l'agriculture de la Nation, publiés le 07 juillet. Le calcul de l'indice repose en effet à 40% sur l'évolution de l'inflation sur un an (+1,09% entre 2024 et 2025) et à 60% sur celle du revenu brut d'entreprise agricole (RBEA) rapporté à la surface depuis cinq ans (+4,72% entre 2024 et 2025). 2026 marque ainsi la dixième année successive d'augmentation de l'indice national des fermages. Depuis 2009, il a grimpé de 27%, n'ayant reculé qu'en 2016, 2017 et 2018. Pour la Coordination rurale (CR), il s'agit d'»une nouvelle charge pour des exploitations déjà fragilisées par la sécheresse, la canicule et un contexte économique mondial incertain». Dans un communiqué le 15 juillet, l'organisation réclamait «un gel immédiat de l'indice national des fermages pour la campagne 2026, afin de préserver la trésorerie des exploitations et de laisser aux fermiers un répit financier le temps que la situation économique et climatique se stabilise». Une demande restée vaine.

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%
2025	123,06	+0,42%
2026	**127,04**	**+3,23%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

25/08/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 484 - Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	250-300	5,41	5,41	5,41	
		300-350	5,33	5,33	5,33	- 0,15
		350-400	4,76	5,21	5,14	+ 0,15
		400-450	4,5	4,76	4,65	- 0,11
		450-500	4,49	4,56	4,51	
F	U	300-350	5,09	5,15	5,13	- 0,04
		350-400	4,85	5,06	4,93	

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 102 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	450-500	4,41	4,44	4,43	
F	U	350-400	4,46	4,53	4,52	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 251 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	3,34	3,53	3,4	- 0,05
	R	+ 500 kg	3,21	3,33	3,27	
F	E	24 à 36 mois	4,54	5,31	4,84	
	U	24 à 36 mois	3,96	4,28	4,1	+ 0,01
		- 5 ans	3,8	4,31	3,93	- 0,03
		5 à 10 ans	3,78	4,32	3,86	- 0,03
		+ 10 ans	3,6	3,94	3,72	+ 0,04
	R	24 à 36 mois	3,64	3,97	3,89	
		- 5 ans	3,64	3,82	3,74	+ 0,04
		5 à 10 ans	3,58	3,7	3,7	+ 0,05
		+ 10 ans	3,49	3,59	3,53	+ 0,07
	O	+ 10 ans	2,54	3,48	3,26	+ 0,08

OBSERVATIONS

Effectif global : 743 - Taux de vente : 98 %.

Broutards : Les volumes progressent avec un bon niveau de qualité. Après une certaine rupture commerciale liée aux conditions climatiques extrêmes de cet été, on retrouve une meilleure animation commerciale et du dynamisme dans les transactions avec davantage d'acheteurs. Les cours se maintiennent plutôt facilement.

laitonnes : L'offre restreinte peine à couvrir une demande suivie. Pas d'invendu.

Vaches/ génisses de 30 mois : Offre de saison avec une qualité respectable et des animaux avec un certains niveau de présentation malgré les conditions climatiques. Le commerce est dynamique, la vente fluide et les cours sont reconduits.

Broutards Limousins : 410 à 420 kgs : 2030 à 2110€ (4,83€ / kg à 5,12€ / kg)

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

24/08/2026

Effectif bovins maigres : 115

Laionnes :	(335 - 400 kg)	1720 - 1950 € — 4,86 - 5,13 €/kg
Taurillons :	(460 - 490 kg)	1760 - 1890 € — 3,85 - 3,87 €/kg
Vaches légères :		1850 - 2280 €
Vaches entre deux :		2300 - 2650 €
Vaches lourdes :		2740 - 3170 €

Apports plus importants dans les bovins à l'export, tarifs stables. Placement rapide dans les vaches, cours sensiblement reconduits.

Effectif bovins gras : 22

Taureaux de viande :	5,90 € à 6,00 € / Kg de viande
Génisses de viande :	7,36 € à 7,50 € / Kg de viande
Vaches de viande :	6,70 € à 7,50 € / Kg de viande

Bonne demande dans les bovins gras. Légère baisse des tarifs entrainant quelques invendus.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

19/08/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 70 - Vente : 88 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
Charolais M	U	400-450	4,43	4,57	4,50	
Limousins M	U	400-450	4,84	4,84	4,84	

OBSERVATIONS

Effectif global : 97 - Taux de vente : 91 %

Broutards : la demande semble plus soutenue, a vérifier dans les semaines prochaines.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

17/08/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 525 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,92	4,21	4,07	+ 0,07
		de 38 à 44 kg	3,93	4,35	4,20	+ 0,23
		de 44 à 50 kg	3,73	4,18	3,99	+ 0,24
		+ de 50 kg	3,57	3,85	3,67	+ 0,43
	R	de 32 à 38 kg	3,58	3,92	3,76	+ 0,25
		de 38 à 44 kg	3,64	4,13	3,80	+ 0,17
		de 44 à 50 kg	3,64	3,84	3,77	+ 0,46

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 172 - Vente : 95 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,90	2,40	2,16	
F	U	+ de 60 kg	2,50	2,71	2,61	- 0,05
	R	+ de 60 kg	2,12	2,51	2,42	+ 0,23
	O	+ de 60 kg	1,61	1,61	1,61	

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 34 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	R	25 à 35 kg	70	142	112	- 8,00

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 7 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		14	48	32	

OBSERVATIONS

Effectif global : 738 - Taux de vente : 98 % Offre normale pour la saison

Agneaux : La rentrée se rapproche et permet entre autre de confirmer un regain d'activité pour les bons lots d'agneaux qui voient leurs tarifs progresser et retrouver des niveaux plus convenables.

Brebis / Bêliers : l'offre ne couvre pas les besoins et les tarifs demeurent soutenus et attractifs.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

24/08/2026

Effectif : 130

Agneaux :	140 - 179 €	2,68 - 3,80 €/kg
Brebis :	78 - 175 €	1,15 - 2,19 €/kg

Plus d'apports cette semaine. Vente rapide. Cours stables dans les agneaux, avec un léger tassement des tarifs dans les brebis.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

19/08/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 488 - Vente : 88 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,57	4,32	3,89	+ 0,25
		de 38 à 44 kg	3,66	4,43	4,12	+ 0,20
		+ de 44 kg	3,58	4,00	3,72	+ 0,13

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 248 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,32	2,28	2,02	+ 0,06
		+ de 60 kg	1,55	2,76	2,01	- 0,08

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 139 - Vente : 85 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	25 à 35 kg	63	154	119	

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 33 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	première qual.	20	73	73	=

OBSERVATIONS

Effectif global : 867 - Taux de vente : 95 %

Agneaux : e commerce est moins tendu et les cours reprennent une vingtaine de centimes dans toutes les catégories.

Brebis : les cours fléchissent légèrement, a vérifier dans les semaines prochaines.

Agneaux maigres : grosse sortie cette semaine, et pour la plupart pas annoncés, la vente s'est néanmoins plutôt bien passée.



ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

24 Août 2026

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : préparation de la rentrée, reconduction des cours dans l'ensemble.

Bovins maigres : Le marché est favorable et les cours sont orientés positivement.

POLITIQUES

Alors que les annonces gouvernementales sont attendues le 3 septembre, la FNB appelle à des réponses concrètes face aux conséquences de la sécheresse et de la canicule sur les élevages bovins. Baisse des stocks de fourrages, pâturages dégradés, difficultés à constituer les réserves pour l'hiver : la situation est préoccupante dans de nombreux territoires. Les pertes sont bien réelles et fragilisent directement les exploitations**. Les éleveurs attendent des mesures à la hauteur des pertes subies et des réalités du terrain, pas des mesures de façade !**

ENVIRONNEMENT

La FNB réitère sa demande : les Préfets doivent lancer sans attendre les enquêtes de terrain pour évaluer les pertes sur les prairies. Les pertes sont déjà constatées dans les élevages. Il faut les mesurer dès maintenant pour permettre un déclenchement rapide de la solidarité nationale et le versement anticipé des indemnisations aux éleveurs concernés.

Face à l'urgence, l'État doit agir sans attendre !

Les éleveurs ont besoin de solutions rapides :

1) La baisse des prix doit cesser et les cotations repartir à la hausse.
2) La filière doit donner des perspectives et un cap clair : on ne peut pas afficher un plan de souveraineté au Salon de l'Agriculture, promettre de stopper la décapitalisation et d'engraisser davantage en France, puis baisser les prix quelques mois plus tard.

FAIT DE LA SEMAINE

Les abattages ne reculent que de 1 % sur les 5 dernières semaines, malgré la décapitalisation du cheptel. Cela représente en moyenne 48 600 animaux abattus chaque semaine sur cette période.

Alors que certains cherchent à faire croire que le marché est à l'arrêt, les chiffres racontent une autre réalité : les animaux sortent, les abattages se maintiennent et les exportations restent dynamiques. Face aux intox, seuls les chiffres comptent !

FOCUS

Les sorties de jeunes bovins ont été un peu plus dynamiques début août, réduisant légèrement l'écart par rapport aux sorties attendues selon la modélisation réalisée à partir des effectifs présents au 1er janvier.

Sur les 33 premières semaines de l'année, l'écart cumulé est de 11 700 têtes, selon les calculs d'Idele. À titre d'ordre de grandeur, cela représente environ une semaine d'abattages de jeunes bovins.

CHIFFRE A RETENIR

+9%

C'est l'évolution du nombre d'animaux envoyés vers l'Italie sur les 5 dernières semaines par rapport à 2025. Au total, cela représente 5 500 animaux supplémentaires sur cette période. Alors que certains font courir la rumeur que l'export est fermé ou que les Italiens ne sont plus aux achats, la réalité est tout autre : le marché est dynamique et les exportations se poursuivent. Face à l'intox, seuls les chiffres comptent !

EN REGION

La FNB réunira la semaine prochaine son Conseil fédéral dans la Nièvre. Ce rendez-vous sera l'occasion de dresser le bilan des derniers mois, notamment de la situation du marché bovin, et d'échanger sur les enjeux auxquels sont confrontés les éleveurs.
Un temps fort pour partager les réalités du terrain, définir les priorités syndicales et porter les attentes des éleveurs. L'objectif : poursuivre le combat pour leur revenu et préparer l'avenir de l'élevage allaitant français.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2026 - Semaine 34

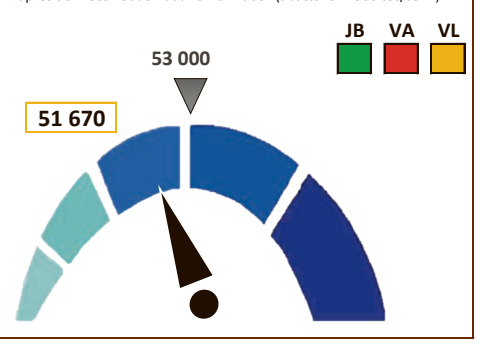
	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)	
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne
Références	53 000	17 000 (% /sem.2025)	8 000 (% /sem.2025)
S30	49 636	16 860	11 562
S31	49 154	19 353	10 484
S32	49 478	15 559	9 736
S33	50 263	7 607	3 732
S34	51 670	15 804	11 950
Moyenne glissante 5 semaines	50 040	15 037	9 493
Evol A-1 (moy glissante)	+1%	+13%	+15%

Effectifs et sorties	
Ecoulement JBviande :	
Abattages hebdo = 10 900 têtes	
10 367	normal
10 634	normal
10 888	normal
11 052	normal
nc	nc
Cumul S1 à S33 :	
léger ralenti	

Cotations			Italie
Vache Viande R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène
6,28	6,08	4,16	(€/kgC)
7,08	6,56	4,26	7,20
7,05	6,49	4,26	7,25
7,05	6,41	4,26	7,25
7,06	6,38	4,39	7,31
7,09	6,37	4,50	7,31

Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (abattoirs >1500 tec/sem.)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,28 Vache Charolaise R = (€/kg éc.)

6,87 Génisse R + (€/kg éc.)

6,08 Jeune Bovin U - (€/kg éc.)

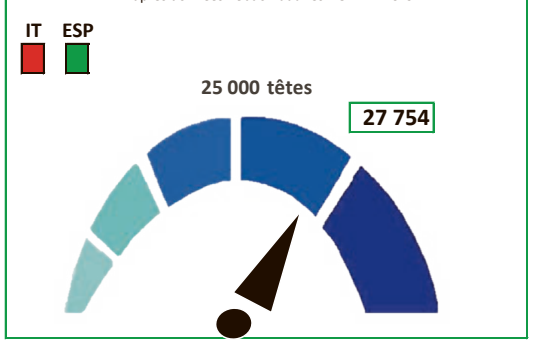
4,16 Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2025

Coûts de production sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

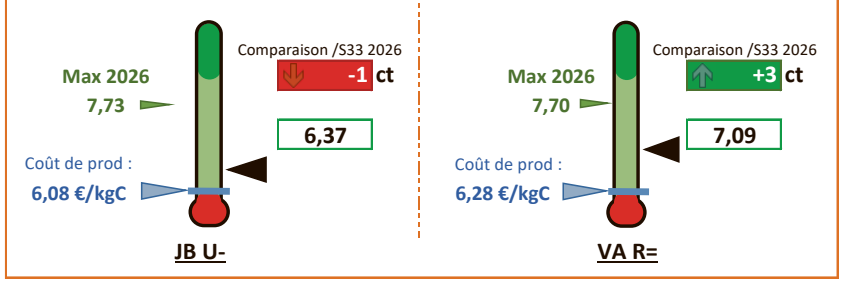
Exports vifs - Italie + Espagne

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES



Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Effectifs d'animaux

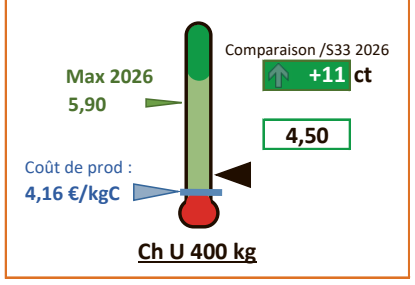
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo

Décapitalisation :
-1% /2025
1er mars 2026

Ecoulement des JB :
léger ralenti

Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Semaine 34 du 14 au 18 août 2026

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

• **Broutards :** un marché de reprise globalement dynamique et équilibré, une offre de qualité et une demande présente. Les cours sont majoritairement reconduits, avec une légère tendance haussière sur certains créneaux, tandis que les animaux lourds ou certaines catégories plus spécifiques restent davantage sous pression.

• **Laitonnes :** équilibre fluide entre l'offre et la demande, porté par des besoins bien présents et une demande ferme sur les animaux de qualité, avec des cours majoritairement reconduits et une tendance haussière. A noter une hétérogénéité selon les catégories et les races.

• **Gros bovins maigres :** marché globalement stable, soutenu par une demande active sur les vaches en état et de belle présentation, avec des cours reconduits à légèrement haussiers. Les effets persistants de la sécheresse n'encouragent pas les achats.

• **Boucherie :** commerce globalement stable et bien orienté pour les vaches à viande de qualité, avec des cours reconduits et une demande active sur les meilleurs sujets. À l'inverse, les vaches mixtes, et surtout les laitières restent davantage sous pression, dans un contexte de sélection accrue sur la qualité et l'âge.

• **Veaux :** un marché équilibré et stable, soutenu par une demande régulière et l'export, avec des cours globalement reconduits malgré une offre plus abondante et une sélection accrue sur la marchandise de qualité.

• **Ovins :** transactions globalement stables, avec une demande qui se raffermit sur les agneaux bien finis. Les cours sont majoritairement reconduits, voire en hausse sur plusieurs marchés, tandis que les lots hétérogènes, intermédiaires ou lourds restent davantage discutés et triés.

• **Brebis :** commerce favorable, marqué par une offre limitée face à une demande soutenue, des ventes rapides et des tarifs globalement attractifs et bien orientés, malgré de légers signaux de faiblesse sur certains centres.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

38 - Vends tracteur Claas 420 2017 3200H chargeur mailleux.
✆ 07 68 01 27 90

38 - Vends Ford County super major 6 cyl à finir de restaurer 4 pneus neuf 8600€ Dpt 38 ; Vds moissonneuse MF 31 coope 1,80 M TBE 2400€.
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vends tracteur Deutz 5125, relevage avant état neuf, 600 h, année 2023, prix 50 000€.
✆ 06 74 95 15 70

Travail du sol

58 - Vends semoir Monosem PNU 86, 5 rangs, tournesol. (3406)
✆ 06 63 88 05 10

Récolte

69 - Cause retraite, vds 2 cuves inox plafond mobile 10 hecto, décuveur Alma, lit vendange + matelas, char Larippe 4 roues freinées 3 tonnes et demi.
✆ 06 79 91 46 12

Cave

07 - 07 A vendre egrappoir enoveneta pompe bodin drapeaux inox tuyaux bennes étiqueteuse Quenard.
✆ 06 76 96 00 30

Elevage

01 - Vends ventilateurs SBM radiants avicole régulations volucompteur.
✆ 06 81 97 38 01

89 - Eleveur recherche 100 billes acacias, diamètre 20 cm, long 2m50. (3403)
✆ 06 25 28 27 50

Divers

01 - Vends tracteur MF 6290, MF 5440, chargeur MF 399, benne 14T, cover crop PXL 28, culti déchaumeur 13 dents, semoir Khun Premia 3m, herse rotative, char 5m, etc...
✆ 0631903310

Terres de Bourgogne Petites annonces 03 80 78 90 40



01 - Vends scie circulaire, diamètre 50, fonctionnelle, prix 200 euros négociable.
✆ 06 43 09 13 80

01 - Vends fendeuse bois Française Gyrax 15T 1m20 jamais servie prix 1800 euros.
✆ 06 88 49 63 41

07 - Vends Bennes vendanges Allibert MB Braud 1 260 1 210 arracheuse betteraves TY Rgood bissoc 1/4 tour
✆

07 - A vendre occasion (performance moins 20%) 590 Modules panneaux (1200m2) photovoltaïques ET Solar ET-P672280 puissance 280Wc 13 Onduleurs Sunny Mini Central 10000TI 4 Onduleurs Sunny Boy 4000TI-20 2 Onduleurs Sunny Mini Central 7000TI 1 Onduleur Sunny Mini Central 7000HV-11 1 Armoire électrique le système de connexion internet Prix de l'ensemble 25 000 €
✆ 06.11.70.98.99

07 - Vends bennes vendanges Allibert MB Braud 1 260 1 210 arracheuse betteraves TY Rgood bissoc 1/4 tour
✆ 06 68 12 37 54

10 - Vds € HT : Or export : séparateur Marot EAC20 cyclone 7 gril, 2000. Trieur pois vesce 6 gril inox. Expulseur céré Dupuy trémy 15 m tuyo 2 cov crop autoport 20 disc Souchu, 1600 ; Gar, 1200. Charrue simple 5 cor ½ port : John Deer, 2000 ; Duro NS, 2400. Cab IH XL. MB 541, 4 m, 2400. Cuve eau : 8m3, 4 R ; Boulonnée 160 m3. (3504)
✆ 06 75 28 55 67
06 14 20 32 12

15 - A vendre matériel à foin pour bovins avec parc amovible et balancier pour veaux. Contenance 2 boules ou botte carré 600 kg.
✆ 06 64 81 60 70

21 - Vends passage canadien Mazeron 3 m par 2m10. Très bon état. (3405)
✆ 06 83 14 30 45

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, télescopiques, ensileuses automotrices, épandeurs, bennes, autres machines agricoles, bon état et à réparer. (3401)
✆ 06 30 11 59 25

26 - Vends cause retraite andaineur Kuhn 8121, presse BR JD 854, tracteur JD 5415 avec fourche JD 6155 à nombreuses options. Vibro Kongskilde 6m, herse Quivogne 7m, pulvérisateur Kuhn 1200 l, déchaumeur Agram 4,50m. Le tout enTBE.
✆ 06 88 48 14 29

38 - Vends remorque doyeux 4t 4r céréalière et remorque à VTO 5T Ridelle TBE.
✆ 06 28 28 62 70

38 - Vends RB 120X120 Khun FB 2130 2018 3000 bottes état neuf andaineur andex 4,60M roue de jauge réglage hyd tbe cause cessation.
✆ 06 77 91 41 10



38 - Vends tracteur Mc Cormick MC115, 6600 heures avec fourche Mailleux et Pelicand, Berlingo fourgonnette rallongé , 3 places, crochet attelage, 100000 kms année 2023 porte latérale droite vitrée, faucheuse Krone 5 assiettes, nacelle sur 3 points, charrue Huard trisocs avec sécurité, pulvérisateur Tecnoma 800 l rampe 12 m, rotolabour Kuhn 2m90 avec rouleau cage motopompe 50 cm3 heure moteur essence, scie à ruban.
✆ 06 81 62 15 57

42 - Vends foin balles rondes + bétaillère Godiot + semoir à engrais 600 l Vicon.
✆ 06 77 49 05 92

58 - Vends matériel volailles, abreuvoirs, trémies, radiants, mini abreuvoirs. (3502)
✆ 06 41 88 00 77

67 - Vends : semoir pneumatique accord fahse mono air type MA et cherche disques de semis, de 0,8 mm pour ce semoir, laveuse asperge avec table de tri et destoloneuse pour fraise sur butte (4 éléments), épluche-use d'asperge Hepro, scarificateur double rang asperge, planteuse 4-6 rangs pour légumes, grand ventilateur et petit ventilateur à pression pour oignons, 2 enrouleurs irrigation 250 m (à réparer ou pour utilisation prolongation) et ensacheuse peseuse Gatineau (pomme de terre et oignons) Vends plants de fraise frigo et plant mottes Mazzoñi et plants de fraise racines nues diverses variétés. Commandez plants de rhubarbe, fruits rouges et vos griffes d'asperge pour 2027 (hors 67-68)
✆ 06 14 36 28 98
ou 03 88 70 72 74

68 - Vends pour pomme de terre planteuse 4 rangs, buteuse 4 rangs, récolteuse 1 rang avec trémie calibreuse, peseuse 10 kg. Contacter le PHR sous numéro 2026003
✆ 03 89 70 79 24

68 - Vends Fendt 718 Profi + 2700H avec H.R frontale 3 m rabe + déchaumeur 5m + décompacteur 4 m 50 quad polaris 500 avec accessoires anti limace + cuve 100 l + rampe désherbage.
✆ 06 23 35 68 02

71 - Vends réducteur curage Noirot, raccord chaîne curage à fumier Noirot.
✆ 06 74 74 89 27

Véhicule

Utilitaire

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + Mitsubishi L200.
✆ 06 42 69 14 31

Tourisme

70 - Vends Dacia Duster 4x4 Diesel 35000 km 2024 et Peugeot 306 1995, 53000 km essence CT OK, Lada Niva 4x4 CT OK Es GPL de 2012.
✆ 06 78 99 56 60

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends foin 2024-2025-2026 bottes rondes ; paille 2026 ; chargement possible.
✆ 06 40 18 07 28

Fourrage

01 - Vends foin BR stocké à l'abri 2025.
✆ 07 78 18 59 70

39 - Achat foin/regain, toutes bottes. J. Reybier.
✆ 06 08 53 16 44

Propriété

26 - Sud Drôme vds truffière en production 6439m2 + bois 2888 m2, 35 000 euros.
✆ 06 77 69 28 12

// PETITES ANNONCES // RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 Remplissez votre grille (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,10 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,10 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,60 €TTC

2 Cochez la zone de diffusion de votre choix et le nombre de parution(s)

❑ **Régionale - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Vallée du Rhône & Bourgogne - 10 dépt.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Grande Région - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 Cochez la rubrique de votre choix

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 Joignez votre règlement et envoyez le tout à Terres de Bourgogne

Raison sociale :
N° TVA :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière - Tél. 03 80 78 90 40

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver

parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

26 - Vend sud Drôme Grignan bois 5ha 93a 95ca 28 000 euros.
✆ 06 77 69 28 12

Terres de Bourgogne Petites annonces 03 80 78 90 40

Matériel

SECONDE MOISSON
MATÉRIELS AGRICOLES
Spécialiste de l'occasion
Bertrand PAGAND 06 49 50 14 68
contact@seconde-moisson.fr
www.seconde-moisson.fr
Reprise de ferme | Départ en retraite | Estimation de matériel

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

Divers

38 - Vends bois Frêne en barre.
✆ 06 81 62 15 57

42 - Vends vaches montbéliardes au lait d'écuries, cause arrêt. Vend benne DMS 10 tonnes + Vds désileuse jeantil 2000
✆ 06 88 52 18 66

58 - Portes ouvertes les 04, 05 et 06 septembre, vends 40 veaux reproducteurs 16 mois, et taureaux de 2 ans, plusieurs vêlages faciles et sans corne, HBC, TGS. GAEC des Morillats, Duvernoy Gaël, 58360 Préporché. (3501)
✆ 06 33 49 46 88

Animaux

Bovin

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (3402)
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
- 06 67 58 18 03 Miche
06 74 69 62 41 Bertrand

38 - Vends taureau charolais 13 mois issu insémination père gagnant.
✆ 06 04 18 92 01

58 - Vends repro Charolais 2 ans, TB origines, élevage TGS. Earl du Champ Morin, 58250 Saint Seine. (2104)
✆ 06 78 59 03 92

67 - Élevage charolais vends 30 broutardes, 20 génisses 18 mois, 20 vaches pleines, 15 génisses pleines I.A. Vêlages sept à déc. Personnes sérieuses uniquement, merci.
✆ 06 83 71 47 27

89 - Elevage charolais HBC, vend taureaux 2025, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (3004)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
Gaec Cadoux

Invitation PORTES OUVERTES
Les 04, 05 & 06 septembre 2026
Reproducteurs Charolais, Mâles de l'année
GAEC BAULOT Yannick et Xavier
4, ch. du bois de Champeau - 21140 Villenotte
06 70 12 20 09 - 06 75 41 60 65

Des professionnels à votre service
Ets COIGNET
PNEUS • PRODUITS ÉNERGÉTIQUES
EUROTYRE PNEUS ET SERVICES
Clamecy 03 86 27 19 38 | Ciez 03 86 26 43 28 | La Charité/Loire 03 86 70 15 93
Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Caprin

42 - Vends 20 chevrettes nées en février 2026, Alpine et Saanen, sevrées, écornées, indemne de Caev et Brucellose, troupeau au CL. 190 euros la chevrette.
✆ 06 88 18 98 47

Ovin

58 - Vends antenaises Texel pour reproduction. (3503)
✆ 03 86 58 36 05 HR

Chien

01 - Vends adorables chiots 1 femelle et 4 mâles, race Springer, nés le 25 juin. Chasse ou compagnie. Inscription 01295009. Prix 350 euros.
✆ 06 33 25 37 54

71 - Vends 6 chiots Bouvier Bernois, portée de 6, nés le 24/06/2026, non Lof, mère 250269608516240 ; Siret 83301458200013.
✆ 06 30 98 15 84

73 - Vends chiots Border Collie 2,5 mois pucés et vaccinés, non LOF. N° mère : 250269610178971.
✆ 06 11 75 71 84

Emploi

Offre

00 - Exploitation laitière recherche employé agricole avec formation de base(BTS) pour une ferme Suisse dans la région de Morges. Troupeau de 110 vaches montbéliardes pour la production de Gruyère AOP. Travail en équipe. Permis de conduire indispensable. contact: Association. pittet@hotmail.com
✆ +41 792 82 37 01

21 - Exploitation polyculture élevage, région Auxois, recherche salarié temps plein. (3409)
✆ 06 74 69 62 41
06 07 75 59 74

Votre spécialiste en matériel d'élevage
CÔTE-D'OR YONNE & AUBE
SAS CHAPUIS Frères
21450 Saint-Marc-sur-Seine
www.chapuis-freres.fr
1895 - 2025 130 ANS CHAPUIS FRÈRES

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE SAV
CHAPUIS Frères recherche son 5e technicien (H/F)
Montage, entretien, réparation des équipements de traite DeLaval
Adresser CV + LM à direction@chapuis-freres.fr

13e PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages
Samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificiellle). Présentation et ventes de reproducteurs femelles et mâles, certains sans cornes et génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
• EARL Dominique COMPOT
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26
• François BOUCHE
Rue de la Guette - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55
(Taureau de 18 mois)

Vendredi 4 - Samedi 5 - Dimanche 6 septembre
Exposition Vente
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny - 71 ISSY-L'ÉVÊQUE
EARL BAUDIN Sophie & François (HBC) - 06 87 57 81 81 ou 06 35 55 32 12
Garanties sanitaires - Livraison assurée - Le meilleur accueil vous sera réservé

Terres de Bourgogne
Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur
Tablette
Smartphone

Terres de Bourgogne Abonnement
à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR
☐ 1 AN 130 €
☐ 2 ANS 234 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 69 € par revue
☐ pour 2 ans 138 € par revue
TOTAL

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DES LILAS
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 188 670 euros
Siège social : rue Basse, 21170 MAGNY-LES-AUBIGNY
424 090 694 RCS DIJON
Par une assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2026 à effet rétroactif du 1er juillet 2026, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la somme de 71440 € pour le porter à 260 110 €.
Pour avis et mention, La Gérance

AL26023903

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 012 24 M0001 D'UNE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE d'AMPILLY-le-SEC (21)
Par arrêté préfectoral n° 1119 du 03/08/2026, est organisée **du 15/09/2026, à 09 h 00 au16/10/2026, à 17 h 00, soit 32 jours consécutifs,** une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale agrivoltaïque au sol d'une puissance totale de 12,91 MWcsur le territoire de la commune d'Ampilly-le-Sec, déposée par la société AMPILLY le SEC SOLAIRE ENERGIE (Établissement de la société-mère VOLTALIA)
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
- les panneaux photovoltaïques ;
- les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol ,
- les réservoirs incendie ;
- les postes de transformation et la structure de livraison ;
- les réseaux de câbles ainsi que les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ;
est consultable :
- **sur support papier et sur un poste informatique :**
en mairie d'Ampilly-le-Sec (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les Lundis et Mardis de 8 h 00 à 12 h 00
Les Vendredis de 13 h 30 à 17 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/7528
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon (21000) – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
- sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiquesconcernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire-enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Ampilly-le-Sec (21).
- Les observations peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit **le 16 octobre 2026, avant 17 h 00** par voie postale en mairie sise au 2, rue de la maison commune à AMPILLY-le-SEC (21400) France, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-7528@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public seront accessibles sur ce site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/7528)** pendant toute la durée de l'enquête.
M. Daniel COLLARD, commissaire-enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie d'Ampilly-le-Sec (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
- Lundi 28 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi 3 octobre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 16 octobre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Jean-Luc JEOFFROY, commissaire-enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. Laurent LAMOUR
(Société Ampilly-le-Sec SOLAIRE ENERGIE (Établissement de la Société mère VOLTALIA)
64B, rue de Sully
21 000 Dijon
Port. : 07 84 29 26 56 - Courriel : l.lamour@voltalia.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
La Préfète de la Côte d'Or est compétente pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Ampilly-le-Sec, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour la préfète et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires;
Manuelle DUPUY

AL26023821

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES CHARRIERES, Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation, au capital de 107400 euros, siège social : 4 CHE DE LA HAUTE GESSINE, 21120 GEMEAUX, 408 772 028 RCS DIJON, aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 l'Associé Unique, après avoir a approuvé le compte définitif de liquidation,est déchargé de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

AL26023880

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 24/08/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Beaune : pré - Urbanisme : Zone NB du PLU - libre 26 a 39 ca 'AUX JARDINS' : DL-0136
Poiseul-la-Ville-et-Laperrière : prés, terres, landes - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées 3 ha 59 a 19 ca 'VILLAGE DE POISEUL BAS' : AA-0015 - 'AU MEIX VERRON' : AA-0125 - 'LA COMMOTTE' : G-0389 - 'EN FONTENAITIER' : ZO-0046—0055
Dossier Véronnes, Beire-le-Châtel, Fontaine-Française : Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles louées
Véronnes : terres, prés, landes, bois - Urbanisme : RNU 36 ha 46 a 05 ca 'AUX HATES' : B-0026 - 'VENNEVEAUX' : B-0885 - 'LES FOURCHES' : B-0311ZB-0041 - 'CHARME AUX CAILLOUX' : C-0422—0425—0426 - 'CHAMP GENDARME' : C-0802—0808 - 'CHARFAUTAIN' : C-0107—0108 - 'LES LIENTES' : C-0544—0796 - 'ESSARTS DE TERRE BLANCHE' : C-0531—0534 - 'LA FOLLE' : C-0486—0492 - 'LES COMBOTTES' : E-0255 - 'BUISSON AUX BORNES' : ZA-0007 - 'FIEUSSON' : ZA-0029—0034 - 'FAIVROSSES' : ZA-0017 - 'BRUNOT' : ZC-0071—0072 - 'AU DESSUS DU CHANOIS' : ZD-0054—0055 - 'DEVANT DE CHAMP DOLENT' : ZD-0042—0043 - 'SUR LA GRANDE RESERVE' : ZH-0022 - 'DERRIERE DE HAIE CORNOUILL' : ZH-0156—0157 - 'CHAMP NARDIN' : ZH-0116—0117—0118—0130—0131—0132—0134—0141—0142—0144—0145 - 'ENTRE DEUX VOIES AU SUD' : ZI-0029
Beire-le-Châtel : landes - Urbanisme : Zone N du PLU 19 a 20 ca 'SOUS MACE' : G-0001
Fontaine-Française : landes, bois - Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale 1 ha 85 a 29 ca 'LA COMBE A LA MAROSE' : ZN-0131 - 'EN BEAUREGARD' : ZO-0053 - 'AU POIRIER BELLE JEANNE' : ZP-0083
Pernand-Vergelesses : Terres en AOC Hautes Côtes de Beaune - Urbanisme : Zone N du PLU 88 a 73 ca 'EN VOLGEANT ET CHARMOIS' : AB-0147—0148—0151—0152
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Brémur-et-Vaurois : terres, prés - Urbanisme : RNU 6 ha 17 a 83 ca 'LES FRANGES' : B-0042—0048—0262 - 'LES HERBUES DE BREMUR' : C-0129
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **14/09/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023916

NIÈVRE

// MODIFICATION

LN

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

YAPI' BARBER
SAS au capital de 340 €
Siège social :
10 PLACE SAINT-LAURENT
58000 NEVERS
RCS de NEVERS n°941 164 691

Aux termes d'un ADU des associés du 21/08/2026, il éte a décidé le transfert du siège social vers 7 Rue Ferdinand Gambon, 58000 NEVERS à compter du 01/08/2026.
Mention : RCS de NEVERS

AL26023914

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant acte signé électroniquement en date du 02/07/2026, enregistré au SPFE de la Nièvre le 20/07/2026, dossier 2026 000112232, référence 5804P01 2026 A 00396, la sté AMBIANCE PISCINES & SPAS, SARL au capital de 8 000 €, dont le siège social est 20 bis Fbg du Grand Mouesse - 58000 NEVERS, immatriculée au RCS sous le numéro 481 936 086 RCS NEVERS, ACEDE à la Sté ALLIANCE PISCINE AUXERRE, SARL au capital de 4 000 €, dont le siège social est 16 Rte de Fontenoy - 89520 LEVIS, immatriculée au RCS sous le numéro 928 699 164 RCS AUXERRE, un fonds de commerce d'achat et vente de piscines, d'abris de piscines, spas,saunas, hammams et tous produits et accessoires, pose d'articles de sécurisation de piscines, installation, construction, entretien, rénovation,maintenance de piscines et de spas, achat et vente de tous biens meubles en bois, connu sous l'enseigne AMBIANCE PISCINES & SPAS, sis et exploité à NEVERS, 20 bis Fbg du Grand Mouesse, pour l'exploitation duquel elle est immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 481 936 086 RCS NEVERS, moyennant le prix de 175 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/07/2026. L'acquéreur sera immatriculé à titre secondaire au RCS de NEVERS
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., 43 rue du Clos 89000 AUXERRE.

AL26023924

// DIVERS

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,
Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :
Jeudi 10 septembre 2026, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2025,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Questions diverses.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou en cas d'empêchement, sur l'intérêt de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété, par mail ou par courrier.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Le Président
Alexandre LORRÉ

AL26023865

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Champvert (58) 63 ha 52 a 77 ca 'LES COMMES' : A-1454—1455—1744 - 'CHAMPS DE CHARANCY' : A-0489—0490—0492—0493 - 'LA GRANDE TRASSE' : A-0629 - 'LE CHAMP DE L OURELE' : A-0619 - 'PRE DES CHARDONS' : B-0282 – Loué en totalité – Zone RNU
Cmne de Tresnay (58) 11 ha 98 a 63 ca '1890 RTE DE CHAVANNES' : B-0491 - 'LES BACHES' : B-0454 - 'LA VARENNE DE CHAVANNES' : B-0484 - 'CHAVANNES' : B-0485—0486—0490—0492—0493—0494—0495—0496—078 - Loué en totalité - Zone RNU
Cmne de Marzy (58) 63 ha 04 a 92 ca 'LE GRAND PRE DES BORDES' : AT-0071—0076 - 'LE PRE DE LA MAISON' : AT-0023 - 'LES EXTRAITS' : AT-0078 - 'LES CROTS MORTS' : AZ-0024 - 'LES PETITES LUMIERES' : BR-0036—0126
Et par extension Cmne de Varennes-Vauzelles (58) 2 ha 12 a 15 ca 'L ETANG SORT' : AX-0077 – Zones A et N
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/09/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023909

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

LEA AVOCATS
POITIERS - PARIS - SEVILLE
www.lea-avocats.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FYLMA
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social :
104 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS n° 434 717 476

Aux termes d'une délibération en date du 01.06.2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL26023812

NON DISSOLUTION

MHE RAVAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 4000 euros
Siège social : la Métairie Houard, 58440 LA CELLE SUR LOIRE
934479189 RCS NEVERS
Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour Avis, le Président

AL26023896

DISSOLUTION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

Le 25/06/2026, la SCI G.M.B.P. au capital de 2 000,00 €, siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 54, rue du 14 juillet, SIREN 454098294, RCS de NEVERS, Madame Monique HURTAULT veuve BOUCHER demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58) 2 place Georges Clémenceau Bat B a été nommé le liquidateur de ladite société.
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/06/2026.
Le siège de la liquidation a été fixé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), 54, rue du 14 juillet.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26023905

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL STIER FABRICE
En liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600,00 euros
Siège social :
Lotissement de Corvée de Troye la Ville
58420 BRINON SUR BEUVRON
SIREN : 523.746.428

Par décision collective du 20 janvier 2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat aux liquidateurs M. Fabrice STIER et Mme Nathalie STIER, demeurant à BRINON SUR BEUVRON (58420), lotissement de Corvée de Troye la Ville et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part la somme de -0,127 € au titre du déficit de liquidation qui a été réparti et versé au liquidateur.
Pour avis : le liquidateur.

AL26023906

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20 août 2026, il a été constitué une SARL dénommée: LEREPERE DU BOUCHER
Objet social : l'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, plats à emporter, la préparation de plats cuisinés, la rôtisserie, la préparation de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés; l'achat et la vente de conserves, œufs, fromages et toutes denrées alimentaires en général, - la vente de boissons à emporter uniquement en journée soit au sens de la réglementation actuellement applicable (code de la santé publique) entre 8 heures et 22 heures;
Siège social : 2525 Avenue de Paris, 58320 POUGUES LES EAUX
Capital : 7500 euros
Gérance : Monsieur Jean-Baptiste PITTIANI demeurant 4, rue Jean Montchougny (Bat. 4 Log.10) - 58600 Fourchambault
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26023907

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GAEC PETIT
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
agréé le 6 avril 2016
au capital de 576 800,00 euros
Siège social : Maurepas
89110 MERRY-LAVALLÉE
488 712 118 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2026 a décidé d'ajouter à l'objet social du groupement, à titre secondaire, l'activité de production et de commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque issues d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la Gérance

AL26023883

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SEM YONNE ENERGIE
SARL au capital de 4 390 000 €
Siège social : 4 avenue Foch
89000 AUXERRE
RCS d'AUXERRE 822 167 235

Le comité départemental du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) a désigné le 25/06/2026 en tant qu'administrateurs de la Société d'économie mixte Yonne Énergie (SEM YE) Jean-François ALLIOT, Mahfoud AOMAR, Jean-Baptiste de FONTENILLES, Richard FAURE, Michel FOURREY et Anne BRUNIOT demeurant 4 avenue Foch, 89 000 Auxerre, en remplacement de Jacques BALOUP, Claude DEPUYDT, Jean-Luc KLEIN (décédé), Jean LESPINE, Jean-Noël LOURY, Michel PANNETIER dont le mandat a expiré.
Le conseil d'administration de la SEM Nièvre Énergies a désigné le 17/07/2026 en tant qu'administrateur de la SEM YE Guy HOURCABIE, demeurant 7 Place de la République, 58 000 Nevers, en remplacement de Monique BERNARD dont le mandat a expiré.
Le Conseil d'Administration de la SEM YE a pris acte de ces nominations les 22/07/2026.
Parmi les administrateurs du SDEY, Mahfoud AOMAR a été nommé Président-Directeur général de la société en remplacement de Jean-Noël LOURY dont les fonctions ont pris fin le 22/07/2026.
Modification au RCS d'AUXERRE.

AL26023910

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCEV DOMAINE ROMAIN BONNET
Société Civile d'Exploitation Viticole
au capital de 135 700,00 €
Siège social :
1 rue des Ardillats
89800 FLEYS
438 278 160 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 août 2026 a décidé d'ajouter à l'objet de la société, à titre accessoire l'activité de production et de commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la gérance.

AL26023915

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

A.J.A. FOOTBALL
Société par actions simplifiée
au capital de 31 000 000 euros
porté à 41 000 000 euros
Siège social :
Stade Abbé Deschamps,
Route de Vaux
89000 AUXERRE
434 386 470 RCS AUXERRE

- De l'acte sous seing privé contenant décisions unanimes des associés en date du 30/06/2026,
- Du certificat délivré le 30/06/2026 par le Commissaire aux Comptes de la Société,constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal des décisions du Président du 30/06/2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10 000 000 euros par émission de 7273 595 actions nouvelles de numéraire, et porté de 31 000 000 euros à 41 000 000 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à trente-et-un millions d'euros (31 000 000 d'euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-et-un millions d'euros (41 000 000d'euros).

AL26023918

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
COUPLET David
Liquidation Judiciaire du 15/04/2025
37 Rue du Général de Gaulle à 89320 CERISIERS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 août 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26023908

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
JUGE Thierry
18/03/2025
Liquidation Judiciaire du 21/10/2025
2 Avenue Vauban - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 21 août 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26023911

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

ENVOI EN POSSESSION
en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Par testament olographe, en date à CHEU (89600) du 28 décembre 2014,
Monsieur Joël Marcel CRETOT, ayant demeuré à CHEU (89600), 23, rue du Bois, né à CUDOT (89116), le 3 octobre 1938, célibataire non pacsé, décédé à AUXERRE (89000), le 5 janvier 2026, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (Yonne), suivant procès-verbal du 9 mars 2026 et procès-verbal complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Lucie DOBLER-LEDOT, notaire à BOUILLY (Aube) le 27 juillet 2026, dont les copies authentiques ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Les oppositions pourront être formées auprès de Lucie DOBLER-LEDOT, notaire à BOUILLY (Aube) 4 Rue du Pressoir, en charge de la succession. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion.

AL26023928

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 novembre 1999, Madame Monique Rose Louisette DUPONT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roger Paul Maurice BERGEROT de PENNE, demeurant à GURGY (89250) RUE DE LARIVIERE.
Née à POLIGNY (39800), le 29 octobre 1930.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) , le 1er août 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique BETREMIEUX,Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 24 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Dominique BETREMIEUX notaire à APPOIGNY, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL26023929

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ATOUT NET
SASU au capital de 5 000 €
Siège social: 1 za pierre barré
bâtiment n° 6 avant
89100 Gron
817859812 RCS SENS

Le 30/04/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière 89100 Sens , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de SENS.

AL26023804

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AC2N SERVICES
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : za pierre barré
bâtiment n°6 avant
89100 Gron
829070499 RCS SENS

Le 30/04/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M.Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière 89100 Sens , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de SENS.

AL26023805

CLÔTURE DE LIQUIDATION

C2P, SAS en liquidation, au capital de 100 euros, siège social et de liquidation : 5 Les Bauchers Saint Denis sur Ouanne 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, 845 045533 RCS SENS
Aux termes d'une décision du 30/06/2026 au au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christian CASTELLANI, demeurant 22 Rue Lecourbe, 75015 PARIS,de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL26023919

// CONSTITUTION

SELARL AUTHENTIC'ACTES NOTAIRES
Notaire à Coulanges-la-Vineuse (Yonne)
1, place de l'Eglise

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique dressé par Maître Marie-Alice LAMBERT-TAPIE, Notaire à COULANGES-LA-VINEUSE, 1 Place de l'Eglise, le 13/08/2026, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : LA COURSONNAISE
Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; la mise à disposition des biens de la société au profit d'un associé et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil
Siège social : COURSON-LES-CARRIERES (89560), 3 Boulevard Dussautoy
Capital : 147.000 euros
Gérance : Monsieur Olivier KEHLHOFFNER demeurant à COURSON-LES-CARRIERES (89560), 3 Boulevard Dussautoy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
Pour avis.

AL26023927

Terres de Bourgogne

ABONNEMENTS

OFFRE D'ÉTÉ

Valable jusqu'au 31 août 2026

OFFRE RÉSERVÉE AUX EXPLOITATIONS NON ABONNÉES

L'ÉTÉ 2026

ARRIVE AVEC SON RAFRAÎCHISSEMENT !



Et oui, pour tout nouvel abonnement,
une superbe bouteille isotherme de 500 ml OFFERTE !

PRATIQUE, ELLE VOUS ACCOMPAGNERA TOUT L'ÉTÉ.

Avec poignée pliable et double paroi sous vide intérieur et extérieur en acier inoxydable, finition brillante.
Maintient la température des boissons froides jusqu'à 18 heures. **(d'une valeur de 25 €)**



POUR LES ADHÉRENTS FDSEA
Tarif privilégié en justifiant
OBLIGATOIREMENT de votre adhésion
- 1 an : 100 €
- 2 ans : 200 €

Mon choix

• **TERRES DE BOURGOGNE**
papier + numérique + suppléments
(agenda, barème d'entraide, colza, terre d'élevage)

☐ **130 €** — 1 AN

☐ **234 €** — 2 ANS (-10 %)

+ REVUES RÉUSSIR

	1 AN	2 ANS
	69 € PAR REVUE	138 € PAR REVUE
RÉUSSIR Bovins viande	☐	☐
RÉUSSIR Grandes cultures	☐	☐
RÉUSSIR Fruits & légumes	☐	☐
RÉUSSIR Volailles	☐	☐
RÉUSSIR Porc	☐	☐
La Chèvre	☐	☐
RÉUSSIR Lait	☐	☐
Pâtre	☐	☐
RÉUSSIR Vigne	☐	☐
RÉUSSIR Bio — numérique **UNIQUEMENT** (accès intégral)	☐	☐

TOTAL €

Mes coordonnées

RAISON SOCIALE

NOM

PRÉNOM — DATE DE NAISSANCE

RUE

CP — VILLE

TÉL. — PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Mon règlement

Je règle €

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009 — BIC AGRIFRPP810

☐ Par CB par téléphone

☐ Par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par mandat SEPA

IBAN — BIC

SIGNATURE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Terres de Bourgogne pour la gestion des abonnements et la diffusion de mailing. Elles sont conservées pendant la durée de notre relation commerciale et sont destinées à la gestion de votre abonnement, ainsi qu'à l'envoi d'informations ou de publicités pour le compte de nos partenaires du secteur agricole. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Terres de Bourgogne – Service abonnement. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr/.

STOP
Dernière chance pour profiter de notre offre

BULLETIN À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT
à **TERRES de BOURGOGNE** - 1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
Tel. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

PORTRAIT

// SPORT

Xavier Thévenard signe son grand retour par les sommets jurassiens

Après plusieurs années freinées par la maladie de Lyme, l'ultra-traileur jurassien Xavier Thévenard a retrouvé le goût des défis hors normes. En mars dernier, il a parcouru 220 kilomètres en 24 heures de ski de fond et cumulé 13 200 mètres de dénivelé positif dans les Monts Jura. Une performance à la fois sportive et personnelle pour l'un des plus grands visages du trail français.



Ben Becker

Xavier Thévenard, triple vainqueur de l'UTMB et figure majeure de l'ultra-trail, a vu sa carrière brutalement freinée à partir de 2020 par la maladie de Lyme. Après plusieurs années de soins et de lutte, l'athlète jurassien a retrouvé le chemin de l'effort et de la compétition.

L'Ain et le Jura comme terrains de jeu

À 38 ans, Xavier Thévenard n'imagine pas quitter les paysages du Jura. Né à Nantua en 1988, il grandit sur le plateau de Retord, dans l'Ain, au cœur des reliefs du massif jurassien. Ses parents y tiennent une auberge aux Plans-d'Hotonnes. Dans ce haut lieu des sports nordiques et de plein air, Xavier Thévenard se forge très tôt un rapport intime à la montagne. Son père, moniteur de ski, lui transmet naturellement la passion du ski de fond. L'hiver, le jeune Xavier enchaîne les entraînements de ski nordique et de biathlon ; l'été, il sillonne les sentiers du massif en courant. *« À l'époque, on n'appelait pas encore ça le trail »*, sourit-il. En 2010, à seulement 22 ans, il se révèle lors de la « Transju'Trail », sur un parcours de 72 kilomètres organisé dans le Jura. Le début d'une ascension fulgurante, menée parallèlement à son métier de moniteur de ski l'hiver et d'organisateur de trails l'été et qui le conduira à écrire une page unique de l'histoire du trail : être le seul coureur à avoir remporté l'ensemble des courses individuelles de l'UTMB.

Cette course, Xavier Thévenard l'attendait depuis longtemps. Non pas pour sa renommée, mais pour renouer avec ses capacités physiques et retrouver ses sensations d'athlète. Les 16 et 17 mars derniers, après plusieurs années de lutte contre la maladie de Lyme, le célèbre ultra-traileur a relevé un défi à la hauteur de sa réputation : 220 kilomètres parcourus et 13 200 mètres de dénivelé positif avalés en seulement 24 heures de ski de fond. Soit l'équivalent de l'ascension cumulée de l'Everest et du Mont-Blanc en une seule journée et sans interruption. L'exploit a été réalisé dans les Monts Jura, entre le village de Mijoux, dans l'Ain, à 1 000 mètres d'altitude, et le sommet du col de la Faucille, à 1 550 mètres. Pendant vingt-quatre heures, le Jurassien a enchaîné les montées et les descentes sur une piste fermée spécialement pour l'occasion.

Tester son organisme

Ce défi, Xavier Thévenard, désormais installé à Bellecombe, dans le Jura, le préparait depuis plusieurs années. *« J'ai arrêté mon traitement contre la maladie de Lyme en décembre 2025. À partir de ce moment-là, je me suis entraîné tous les matins, de 6 heures à 8 h 30, avant d'assurer les cours à l'école de ski où je suis moniteur. Associer le ski de fond et le dénivelé positif, c'était une bonne manière de tester mon organisme et de voir comment il réagissait »*, explique-t-il. En 2020, alors triple vainqueur de l'ultra-trail du Mont-Blanc (UTMB), des analyses révèlent qu'il a contracté la maladie de Lyme après une morsure de tique infectée par la bactérie Borrelia. Fatigue écrasante, asthme à l'effort, tachycardie, bradycardie et troubles neurologiques bouleversent alors son quotidien et l'éloignent brutalement du très haut niveau. *« Je ne pouvais même plus courir vingt minutes »*, confie-t-il. Après un premier suivi médical en France, Xavier Thévenard se tourne vers un médecin allemand. *« En France, les formes chroniques de la maladie de Lyme sont peu reconnues »*, regrette-t-il.

Pendant près de trois ans, il suit différents protocoles mêlants antibiotiques et supplémentation. *« Je me rendais en Allemagne tous les deux mois pour adapter le traitement. La bactérie Borrelia est particulièrement complexe à traiter lorsqu'elle s'installe durablement dans l'organisme »*. Durant cette période, le sportif met entre parenthèses les compétitions et les longues sorties en montagne. Il continue néanmoins à enseigner le ski de fond. *« Cela me demandait moins d'efforts physiques. Je marchais beaucoup aussi. Cette activité m'a permis de trouver une certaine homéostasie, un équilibre cellulaire »*.

Engagement environnemental

Impossible pour Xavier Thévenard de dissocier cette maladie des bouleversements environnementaux qu'il observe dans le massif jurassien. *« Quand j'étais enfant, je pouvais me rouler dans l'herbe sans jamais me faire mordre par une tique. Aujourd'hui, au printemps, il ne se passe quasiment pas une journée sans que j'en retrouve une sur moi »*. Le traileur alerte également sur les bons réflexes à adopter : *« Il faut toujours avoir une pince à tiques avec soi et éviter absolument l'alcool ou l'éther pour tenter de les endormir et les retirer. Cela peut favoriser la régurgitation des bactéries »*. Très engagé sur les questions environnementales, Xavier Thévenard porte aussi un regard critique sur l'évolution du trail mondial et de l'UTMB. *« Voir une course organisée au cœur d'un massif profondément touché par la fonte des glaciers s'associer à un constructeur automobile lié aux énergies fossiles, cela interroge forcément »*, estime-t-il. Il pointe également l'internationalisation accélérée du circuit durant ces dernières années, avec des épreuves organisées aux quatre coins du monde. *« À l'origine, l'idée était plutôt intéressante : proposer des ultras dans différents pays afin de limiter les déplacements. Mais finalement, ces courses sont devenues des étapes de qualification pour Chamonix, ce qui a encouragé les voyages en avion. Si j'avais eu conscience de tout cela plus tôt, je ne serais peut-être pas allé à l'étranger de la même manière »*.

La forme olympienne retrouvée, Xavier Thévenard a pu préparer sereinement son retour sur l'ultra-trail. Fin juin, il a pris le départ des 90 km du marathon du Mont-Blanc, à Chamonix. Il s'est classé en 37e position au classement général sur 650 concurrents. Une course dont les bénéfices des inscriptions reviennent aux clubs sportifs locaux. Une manière, pour le Jurassien, de retrouver la compétition sans renoncer aux valeurs qu'il défend : celles d'une montagne vécue et partagée avant d'être consommée.

Léa Rochon



Th_Baillard

Avec 220 kilomètres parcourus et 13 200 mètres de dénivelé positif en 24 heures dans les Monts Jura, Xavier Thévenard a relevé un défi à la hauteur de sa réputation, quelques années après avoir été éloigné du haut niveau par la maladie de Lyme.

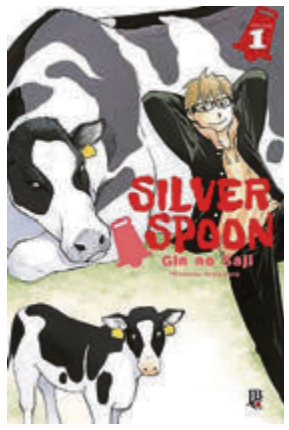
LOISIRS

// LECTURE

Un manga qui enfile la cotte et les bottes

À première vue, difficile d'imaginer qu'un manga japonais puisse parler aux agriculteurs. Et pourtant ! Avec Silver Spoon (La Cuillère d'argent), la mangaka Hiromu Arakawa livre l'une des œuvres les plus justes jamais consacrées au monde agricole.

Les plus jeunes connaissent probablement déjà son nom : Hiromu Arakawa est l'auteure du célèbre manga *Fullmetal Alchemist*, adapté en plusieurs séries animées devenues cultes dans le monde entier. Mais avant de dessiner des alchimistes et des univers fantastiques, elle a grandi dans une exploitation laitière d'Hokkaïdo et travaillé dans la ferme familiale. Cette expérience irrigue chaque page de *Silver Spoon*. L'histoire suit Yûgo Hachiken, un lycéen citadin qui intègre un lycée agricole perdu dans la campagne profonde d'Hokkaïdo pour prendre ses distances avec sa famille. Persuadé que ses bons résultats scolaires lui permettront de briller facilement, il découvre un univers où il faut se lever avant l'aube, soigner les animaux, apprendre l'agronomie, gérer une exploitation et parfois affronter les réalités les plus dures du métier. Sous ses airs de comédie, le manga aborde des sujets très sérieux : transmission des fermes, installation des jeunes, rentabilité économique, bien-être animal, rapport à l'abattage ou encore attachement à la terre. Le tout avec beaucoup d'humour et de tendresse. On sourit souvent en voyant ce jeune urbain s'émerveiller ou s'effondrer devant des réalités qui paraîtront évidentes à nos lecteurs. Mais c'est justement ce décalage qui fait tout l'intérêt de l'œuvre. Derrière les dessins se cache un véritable hommage aux femmes et aux hommes qui vivent de l'agriculture. À noter, ce manga a également été adapté sous forme de série animée…



Changement d'univers, codes sociaux différents, méthodes de travail inédites : derrière le comique de situation se cache un manga d'apprentissage poignant, avec pour cadre un lycée agricole japonais.

Alexandre Coronel

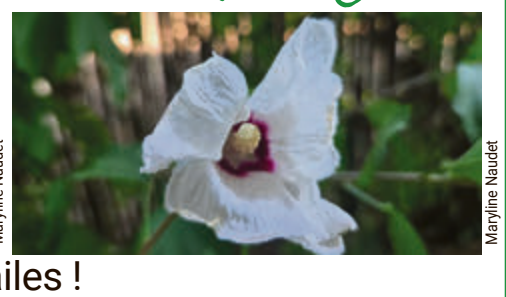
Série : Silver Spoon – La cuillère d'argent | Autrice : Hiromu Arakawa | Éditeur : Kurokawa | Type : Shônen (Tranche de vie / Humour) | Volumes : 15 tomes (série complète) | Pagination: ~192 pages par volume | Prix : 7,30 € l'unité.



Maryline en fait tout un potager


Maryline Naudet


Maryline Naudet


Maryline Naudet

Melons : quand la canicule leur donne des ailes !

Cette année, le jardinier n'a pas eu besoin de regarder le calendrier pour comprendre que l'été avait changé de régime. Soleil, chaleur, terre qui sèche à vue d'oeil… La canicule de 2026 a mis les plantes à rude épreuve. Et pourtant, au potager, certaines se sont plutôt bien accommodées de cette météo de fournaise.
C'est notamment le cas du melon, grand amateur de chaleur, à condition de ne pas le laisser se débrouiller tout seul !
Car pour obtenir plusieurs melons sur un même pied, il faut d'abord lui apprendre à ne pas gaspiller son énergie. Lorsque la plante possède quatre ou cinq vraies feuilles, on peut pincer la tige principale au-dessus de la deuxième ou troisième feuille. Elle va alors produire des ramifications. Ce sont elles qui porteront davantage de fleurs et donc, potentiellement, davantage de fruits.
Mais cette année, avec les températures très élevées, une précaution s'impose : ne pas tailler un melon assoiffé ou en plein stress hydrique. On attend que la plante soit bien hydratée et on intervient de préférence le matin ou en fin de journée. La canicule peut également perturber la fécondation des fleurs lorsque les températures deviennent extrêmes : mieux vaut donc laisser à la plante le temps de reprendre son souffle.
Une fois les petits fruits formés, il faut savoir être raisonnable. Même si l'on rêve d'un pied couvert de melons, trois à cinq fruits bien installés par pied constituent déjà une belle récolte. On peu supprimer les plus petits ou ceux qui apparaissent tardivement afin de concentrer l'énergie de la plante sur les fruits les mieux placés.
Et cette année plus que jamais, le paillage est le meilleur ami du melon. Une bonne couche de paille, de tontes sèches ou de matière organique autour du pied limite l'évaporation et maintient davantage de fraîcheur au niveau des racines. Dans un été où l'eau est devenue précieuse, chaque goutte compte.
L'arrosage doit être copieux mais espacé, directement au pied plutôt que de petites quantités quotidiennes. Lorsque les fruits commencent à mûrir, on réduit progressivement les apports : le melon apprécie alors un peu moins d'eau et beaucoup de soleil pour concentrer ses sucres.
Enfin, une tuile ou une planchette sous chaque fruit évitera qu'il ne repose directement sur une terre chaude et humide.
Après un été comme celui-ci, le melon nous aura finalement donné une petite leçon de jardinage : il aime la chaleur, certes… mais même lui préfère avoir les pieds au frais et la tête au soleil !

Maryline Naudet



Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• 30 août

// Vide-greniers Trochères

Un vide-greniers est organisé à partir de 7 heures pour ce dernier week-end de vacances dans ce village situé à mi-chemin de Dijon et Pontailler-sur-Saône. Et si le cœur vous en dit, vous pourrez aussi participer à un concours de pétanque, qui démarrera à 14 heures. Buvette et restauration sur place..

Renseignements : 07 70 66 78 69

• 04 septembre

// Marché nocturne et feu d'artifice à Is-sur-Tille

Un marché nocturne est organisé par la ville, de 19 heures à 23 heures, sur l'esplanade des Capucins, avec de nombreux exposants et une animation musicale par DJ Lapalus. Restauration possible sur place. A 22 heures aura également lieu le feu d'artifice qui avait été repoussé le 14 juillet.

is-sur-tille.fr

• 04 et 05 septembre

// Grand déballage des commerçants à Beaune

Dans une ambiance festive, les commerçants du centre-ville sortent de leurs boutiques à l'occasion de cette grande braderie.

beaune.fr

• 12 et 13 septembre

// Fantastic picnic 2026

Pour prolonger l'été, Bourgogne-Franche-Comté Tourisme lance la 16□ édition des Fantastic Picnic. L'événement met à l'honneur des randonnées gourmandes qui combinent balades au cœur de paysages d'exception et étapes de dégustation dédiées aux produits du terroir et aux vins locaux. Parmi les nombreux rendez-vous proposé, il y a celui de l'abbaye de Fontenay, près de Montbard, dimanche 13 septembre de 10 heures à 18 heures. Au programme : journée champêtre et randonnée gourmande de 8 km dans le vallon de Fontenay ponctuée d'arrêts dégustation (crémant, produits locaux) qui se termine par un marché gourmand à l'entrée de l'abbaye. Animations musicales et vols en montgolfière en fin de journée.

Renseignements au 03 80 92 15 00

Nièvre

• Du 29 et 30 août

// Terres de Janie

La finale départementale de labour, organisée par les JA 58 et les JA de Tannay, aura lieu à Champagne (Metz-le-Comte) le 29 août à partir de 10 h, avec des activités et animations prévues, comme un marché de producteurs ou encore une course de C 15. La journée du dimanche sera réservée à la cantonale de labour (attention nombres de places limitées) à partir de 9 h 30 . Une buvette et une restauration agrémenteront les deux jours. Entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions : 06 44 13 94 02 ou 06 49 00 15 98 ou https://www.facebook.com/people/JA-Ni%C3%A8vre/100009623054433/

• 05 septembre

// Concours de labour

Les JA du canton de Lormes organisent leur concours de labour le 5 septembre à partir de 10 h à Breugnys (commune d'Empury au Gaec Langlet). Durant la journée, les visiteurs pourront aussi assister à une course de traîne cul ou encore de C 15 cross. Une exposition de matériel, des jeux pour enfants et une buvette agrémenteront le tout. Enfin, un repas du midi et du soir est proposé (18 euros, sur réservation au 07 82 54 45 76 ou au 06 40 91 80 51.

Renseignements : 07 82 54 45 76.

Yonne

• 05 et 06 septembre

// Terre de Jade

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organisent les 5 & 6 septembre prochain la fête agricole de Bourgogne Franche Comté à Saint Clément. Au programme : concours de labour régional, Moiss'batt et C15 cross, Jeux pour enfants, animaux de la ferme, feux d'artifice & DJ, Village des partenaires, marché de producteurs, buvette et restauration.

• 20 septembre

// Grande foire agricole de Ouanne

Pour 2026, la commune de Ouanne organise la 52e édition de sa foire agricole, le 20 septembre prochain. Organisée par l'association Animation Ouanne Forterre, la foire agricole de Ouanne a souhaité exposer du matériel agricole neuf et ancien et organiser un concours d'animaux d'élevage de bovins et de caprins. Du côté animation, les visiteurs pourront avoir la chance de participer à des spectacles équestres, à un défilé de chars, à des animations artisanales, à des stands de producteurs et également une restauration, sera prévue sur place pour valoriser les produits du terroir.

// JEUNES AGRICULTEURS

21 Aux « vieux JA », on ne la fait pas

L'équipe des anciens Jeunes agriculteurs de Vitteaux a remporté les *JA Games* organisés samedi à l'hippodrome de Marcilly.

Un sacré délire. Les JA de Vitteaux ont proposé une demi-journée sportive et festive le 22 août avec de nombreuses épreuves diverses et variées (parcours de rapidité, quiz agricole, lancers de bottes…). Au terme d'une après-midi très disputée, où la bonne humeur a toujours été présente, c'est l'équipe des *« Vieux JA »* de Vitteaux qui s'est imposée avec le plus grand nombre de points au compteur. Une finale contre l'équipe des petites perruches n'a rien changé au classement : les plus forts, c'étaient ces vieux briscards ! Le groupe était composé de Jean-François Lallemant (Arnay-sous-Vitteaux), Cédric Monard (Vesvres), David Moiron (Courterolles), Mickaël Chauvelot (Vitteaux), Michael Charlin (Touillon) et Alexis Ledoux (Saffres). La troisième place revient à l'ETA des jeunes puceaux, formation composée de jeunes de Précy-sous-Thil.

À l'an prochain

Clément Pechinot, l'un des 35 bénévoles présents sur l'évènement, dressait un très bon bilan de ces *JA Games*. *« Ça s'est super bien passé, les équipes sont déjà prêtes à revenir l'an prochain ! En effet, nous voulons reconduire ce rendez-vous. Celles et ceux qui n'ont pas osé participer cette fois seront encore plus les bienvenus en 2027 »*. Jérémy Leguy, le président de l'équipe cantonale JA, était lui aussi très satisfait : *« les visiteurs sont venus en nombre à partir du milieu d'après-midi, notre bal avec DJ a lui aussi attiré la foule. Ce fut une journée très rythmée et tout le monde a apprécié ! Merci à tous les participants et à toutes les personnes qui nous ont aidés ! »*.

AG



Les vainqueurs de cette première édition.



L'équipe des petites perruches, deuxième au classement.



L'ETA des jeunes puceaux, médaille de bronze !



Le groupe des 6 épis a perdu la petite finale et termine quatrième.



Le gang des Badass, cinquième.



Les granges en folie, équipe composée par Luc Dupaquier, termine en sixième position.



Les JA de la Cote, septièmes.



Les galériens des foins, à la huitième place.



Clément Pechinot, alias « Denis Brogniart » comme bon nombre d'autres Vitelliens, pour la bonne tenue de la compétition.



Les glands de campagne, en dixième position.



Les cow girls, neuvièmes des JA Games.



L'une des nombreuses épreuves du jour : faire tomber l'adversaire dans l'eau.